

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

TOME XLIII

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Contes populaires de la Haute-Bretagne, — 1re série, Paris, 1880, in-18. . . . . 3 fr. 50

Contes des Paysans et des Pêcheurs. 2e série des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1881, in-18. 3 f. 50

Littérature orale de la Haute-Bretagne. — Paris, Maisonneuve, 1880, in-12 elzévir. . . . . . . 5 fr. »

Contes des marins. — 3e série des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, 1882, in-18. . . . . . 3 fr. 50

Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne. — Paris, Maisonneuve, 1882, 2 vol., in-12 elzévir. 10 fr. »

Contes de terre et de mer. Paris. 1883, 1 vol. in-8° illustré (épuisé).

Gargantua dans les traditions populaires. — Paris, Maisonneuve, 1883, in-12 elzévir. . . . . . 5 fr. »

Le Blason populaire de la France. (en collaboration avec H. Gaidoz), Paris, 1884, 1 vol. in-18. . 3 fr. 50

Contes des provinces de France. — Paris, 1884, 1 vol. in-18.. . . . . 3 fr. 50

Coutumes populaires de la Haute-Bretagne. — Paris, Maisonneuve, 1886, in-12, elzévir . . . . 5 fr. »

Légendes, Croyances et Superstitions de la mer. — Paris, 1886-1887, 2 vol., in-18. . . . . . . 7 fr. »

Les Travaux publics et les Mines dans les traditions et les superstitions de tous les pays. — Paris, 1893, in-8°. illustré . . . . 40 fr. »

Légendes et curiosités des métiers. — Paris, 1895, in-8° illustré. . . . . 12 fr. »

La Légende dorée de la Haute-Bretagne. — (Collection des bibliophiles bretons), 1896, in-8°, illustré. 3 fr. 50

Contes espagnols, illustrations de Schutz. — Paris, Charavay, in-8° . . . . 1 fr. 50

Littérature orale de l'Auvergne. — Paris, Maisonneuve, 1898, in-12, elzévir . . . . 5 fr. »

Légendes locales de la Haute-Bretagne, 1re partie. — (Coll. des bibliophiles bretons), 1899, in-18 . . 2 fr. 50

La veillée de Noël, pièce en un acte représentée à l'Odéon. — Maisonneuve et Stock, 1899, in-18 . . 1 fr. »

La Bretagne enchantée, poésies sur des thèmes populaires. — Paris, Maisonneuve, 1899, in-12, elzévir. 4 fr. »

Légendes locales de la Haute-Bretagne, 2e partie. — (Coll. des bibliophiles bretons), 1900, in-18. . 3 fr. 50

Les Coquillages de mer. — Paris, Maisonneuve, 1900, in-12, elzévir.. . . . . 3 fr. 50

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE

TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

TOME XLIII

PARIS
J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR
6, RUE DE MÉZIÈRES, ET RUE MADAME, 26

1901

LE FOLK-LORE

DES PÈCHEURS

Paul SÉBILLOT

LE FOLK-LORE

DES

PÊCHEURS



PARIS

J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR

6, rue de Mézières, et rue Madame, 26

1901

PRÉFACE

Plus encore que la Mer proprement dite, le monde des pêcheurs est resté en dehors de la vaste enquête traditionniste qui s'est poursuivie un peu partout depuis une vingtaine d'années, et je pourrais presque reproduire en tête de ce livre le passage de ma préface des Légendes de la Mer, *dans lequel je constatais combien le folk-lore maritime avait été peu étudié. Aujourd'hui on n'ajouterait pas beaucoup, en réunissant ce qui a été publié depuis quinze ans, aux* Legends of the Sea *de F. S. Bassett (1885) et aux* Légendes de la Mer *(1886-1887), Dans ces deux ouvrages, les pêcheurs ne jouent qu'un rôle secondaire : en réalité le présent livre est le premier travail d'ensemble sur leurs mœurs, leurs croyances et leurs superstitions.*

Si les matériaux que j'ai mis en œuvre sont assez nombreux, ils sont très dispersés : à part les deux monographies citées plus haut, on n'en trouve guère en quantités appréciables que dans

quelques récits de voyageurs ayant séjourné chez les sauvages du Nord de l'Amérique et du Pacifique, et dans les revues et les livres où sont consignés les résultats des quatre à cinq explorations entreprises sur divers points du littoral européen.

Les enquêtes systématiques ont été fort peu nombreuses : feu Walter Gregor a pendant plus de vingt ans, depuis son excellent livre Folk-Lore of Nord East of Scotland, *jusqu'à sa mort, observé attentivement le folk-lore des pêcheurs du nord-est de l'Ecosse ; il a fourni de précieuses notes aux publications périodiques de Folk-Lore Society, à la* Revue des Traditions populaires *; il en a consigné d'autres dans plusieurs brochures ; avec moins d'ampleur, mais pourtant avec quelque détail, Frédéric Sawyer a recueilli des documents intéressants sur les pêcheurs du Sussex. A part quelques courts articles, ce sont les deux sources originales du Folk-Lore des pêcheurs de la Grande-Bretagne; les pages sur les pêcheurs qui se trouvent dans les livres de W. Jones et J. G. Bertram sont presque toujours empruntées, parfois sans indication de sources, à des documents imprimés.*

En Italie, à part quelques passages de Castelli et de G. Pitrè, il y a peu de chose; il en est de même en Espagne, et en Portugal, où l'on ne peut guère citer qu'un article de M. Braulio Vigon et une courte étude de M. Rocha Peixoto.

Pour la France, si l'on excepte le pays boulonnais où Ernest Deseille recueillit des faits assurément curieux, mais en assez petit nombre et limités au port de Boulogne, on peut dire que la Bretagne seule a été explorée d'une manière à peu près suffisante : en 1883 le regretté L. F. Sauvé avait entrepris à ma prière une enquête sur les traditions de la mer, dans laquelle figuraient naturellement les pêcheurs ; depuis M. H. Le Carguet, qui continue ses recherches, s'est occupé de ceux de la baie d'Audierne ; enfin, par mes correspondants ou par moi-même j'ai réuni un grand nombre de matériaux sur les coutumes et les superstitions du littoral de la Manche, de Saint-Brieuc à l'embouchure du Couesnon.

En dehors de ces divers points, l'on n'a guère pris garde si ce n'est tout à fait incidemment, au folk-lore des pêcheurs.

Il est regrettable que l'on n'y aie pas songé

davantage à une époque, qui n'est pas très éloignée de nous, où les pêcheurs formaient des groupes assez compacts, vivant à l'écart des paysans du voisinage, et ne recevant que rarement la visite d'étrangers. Sur le littoral de la Manche bretonne ils occupaient des presqu'îles, parfois réunies au continent par un isthme étroit qui faisait donner à cette partie de la commune le nom d'île, et ils étaient à peu près les seuls à l'habiter. A droite et à gauche les bateaux s'abritaient dans des petits ports naturels ; beaucoup étaient dépourvus de jetées et de cales ; on avait probablement, à des époques anciennes, suppléé à cette absence de travaux d'art véritables, en entassant des grosses pierres, de manière à former une sorte de mur qui s'avançait un peu en mer ; c'est à ces cales primitives que les canots venaient prendre ou débarquer les hommes ; d'étroits sentiers serpentant le long de la falaise conduisaient au village. Alors que dans la partie de la commune habitée par les paysans, les habitations étaient dispersées, celles des pêcheurs étaient presque toujours réunies sur un seul point, et formaient des rues et des ruelles ; lorsque ces villages étaient sur les hauteurs, les maisons

avaient été disposées de façon à présenter le pignon au côté d'où le vent soufflait avec le plus de violence.

D'autres fois le port occupait le fond d'une baie assez vaste; les maisons s'alignaient le long du rivage, et une rue, parfois unique, conduisait vers le plateau où commençaient les fermes; c'était là que finissait la colonie.

Si petite que fût l'agglomération, elle se tenait à l'écart des paysans; les mariages entre eux et les pêcheurs étaient extrêmement rares; les gens de mer regardaient les laboureurs comme leur étant inférieurs à tous les points de vue; ils n'avaient pas tout à fait tort: les pêcheuses étaient plus jolies, plus gracieuses, plus propres, et elles se distinguaient facilement des paysannes, quoique portant à peu près le même costume, par la délicatesse de leurs traits et la finesse de leurs attaches. Les pêcheurs dont l'habillement, même le dimanche, n'était pas le même que celui des paysans, étaient aussi en général plus grands et plus robustes. Dans plusieurs endroits, il était aisé de voir que la race était aussi différente que la profession, et qu'on se trouvait en présence d'un îlot ethnique, proba-

blement peuplé de gens venus d'outremer à des époques lointaines. Habitués à l'initiative, ayant voyagé et vu beaucoup de choses, les pêcheurs avaient l'esprit plus aiguisé que les paysans et plus qu'eux ils avaient des sentiments élevés et charitables. Les deux populations vivaient sans se mélanger, mais il n'y avait pas, en général, d'hostilité entre elles ; pourtant les paysans accusaient certains pêcheurs d'être parfois peu respectueux de la propriété, et de prendre, par exemple, en passant, plus de pommes que l'usage n'autorise à en cueillir « pour la soif ».

Les pêcheuses jouaient dans le ménage un rôle considérable ; l'homme, une fois débarqué, considérait qu'il avait à peu près accompli sa tâche et qu'il pouvait se reposer. Souvent c'était la femme qui allait, à cette époque où l'exportation du poisson était limitée, vendre la pêche dans les bourgs ou dans les villes du voisinage ; mais c'était elle aussi qui avait la bourse ; en réalité, elle était à peu près la maîtresse à terre.

Depuis cette époque, sous l'influence des baigneurs et aussi en raison de circonstances économiques, les mœurs et les coutumes de ces îlots se sont modifiées ; l'évolution n'a pas toujours été heu-

reuse. Des vices, autrefois rares, et en première ligne l'alcoolisme, sont devenus plus communs ; à sa suite la phtisie est venue décimer des villages où elle était autrefois inconnue, et la génération d'aujourd'hui est à la fois moins belle et moins saine que celles qui l'ont précédée. Une partie des coutumes que j'ai décrites sont, au moins pour le littoral de la Manche, déjà des choses du passé. Pourtant il est probable qu'elles se conservent encore dans quelques coins, et que ceux qui voudraient, en se servant de ce livre, faire des enquêtes autour d'eux, retrouveraient parfois une partie de celles qui y figurent, et d'autres faits curieux qui ont échappé aux rares explorateurs du folk-lore de la pêche.





PRINCIPAUX OUVRAGES CITÉS

ANDREWS (J.-B), *Contes ligures*, Paris, 1892, in-18.

BASSETT (Fletcher S.). *Legends of the Sea*. London, 1885, in-18.

BERTRAM (James G.)., *The Harvest of the Sea*, London, 1885, in-18.

BLIND (Karl). *News finds in Shetlandic Folk-Lore*, Gentleman's magazine, 1882.

BOSQUET (Amélie). *La Normandie romanesque*, Paris, 1845, in-18.

BRAND, *Popular Antiquities*, London, 1849, in-18.

BOSMAN, *A new Description of Guinea*, London. 1721, in-18.

CASTELLI. *Credenze ed uzi Sicilaini*, Palerme, 1878 et 1880, in-8.

CHAUVET (Horace), *Légendes du Roussillon*, Perpignan, 1899, in-18.

DALEAU (F.), *Traditions et superstitions de la Gironde*, Bordeaux, 1889, in-8°.

DASENT, *Popular tales from the Norse*, Edimbourg, 1888, in-8°.

DENNETT, *Folk-Lore of the Fjort*, London, 1898. in-8°.

DESEILLE (E.), *Glossaire du patois des matelots boulonnais*, Paris, 1884, in-8°.

DUMAS (Alexandre), *Les Baleiniers*, Paris, 1861, in-18.

EGGEDE, *Description et histoire naturelle du Groenland*, trad. franç. Genève, 1773, in-8°.

FERRAND, *Contes malgaches*, Paris, 1893, in-18.

GEORGEAKIS ET LÉON PINEAU, *Le Folk-Lore de Lesbos*, Paris, 1889, p. in-18.

GILL (Wyatt), *Myths and Songs from south Pacific*, London, 1876, in-12.

GREGOR (Walter) *Folk-Lore of Nord-East of Scotland*, London, 1881, in-8°.

— *Counting rhymes of Children*, Edimbourg, 1891, in-8°.

— *Further Report on Folk-Lore in Scotland*, British Association for the Advancement of Science, Toronto, 1897, in-8°.

GURDON (Evelyn), *County Folk-Lore : Sussex*, London, in-8°.

HENDERSON, *Folk-Lore of Northern Counties*. London, 1879, in-8°.

HERPIN (Eugène), *La Côte d'Emeraude*, Rennes, 1894, in-8°.

— *Terreneuvats*, Rennes, 1897, in-18.

JONES (W). *Credulities, past and present*, London, 1880, in-18.

LA LANDELLE (G. de), *Mœurs maritimes*, Paris, 1867, in-18.

LE BRAZ (A.), *La Légende de la Mort*, Paris, 1893, in-18.

— *Pâques d'Islande*, Paris, 1899, in-18.

Le Goffic (Charles), *Sur la côte*, Paris, 1897, in-18.
Man (E.-H.), *The Andaman Islanders*, London, 1884, in-8°.
Marmier (X.), *Lettres sur le Nord*, Paris, 1845. in-18.
Matthias (Le P.), *Lettres sur les îles Marquises*, 1861, in-8°.
Peixoto (Rocha), *Notas sobre a Malacologia popular*, Porto, 1889, in-8°.
Pitrè (Guiseppe), *Spettacoli siciljane*, Palerme, 1881 in-18.
— *Usi e Costumi*, Palerme, 1889, in-18.
Radiguet (Max), *Les Derniers Sauvages*, Paris, s. d., in-18.
Rink, *Tales and Traditions of the Eskimo*, Edimbourg, 1875, in-8°.
Sauvé (L. F.), *Lavarou Koz*, Paris, 1878, in-8°.
Sawyer (Frederic). *Sussex natural history, Folk-Lore and superstition*, Brighton, 1883, in-18.
— *Supplemental notes on fisheries*, Brighton, 1884, in-18.
La Science pour tous, 23 janvier 1886.
Sébillot (Paul), *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, Paris, 1882, in-12 elzévir.
— *Légendes, Croyances et Superstitions de la Mer*, Paris, 1886-1887, in-18.
— *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1880, 1881, 1882, in-18.

SÉBILLOT (Paul), *Contes des landes et des grèves*. Rennes, 1900, in-18.

SHORTLAND (E.), *Maori Religion and Mythology*. London, 1882. in-18.

SKEAT (W.), *Malay Magic*, London, 1900 in-18.

SPROAT, *Scenes and Studies of Savage life*. London, 1868, in-12.

SWAINSON, *Folk-Lore of british Birds*. London, 1886, in-8°.

TAYLOR (R.), *New Zealand and his inhabitants*, London 1856, in-8°.

THORPE, *Northern Mythology*. London, 1851, in-8°.

TROIL (de), *Lettres sur l'Islande*, Paris, 1781, in-8°.

TURNER, *Samoa a hundred years ago and long before*, London, 1884, in-8°.

VIGON (Braulio), *Folk-Lore de la Mar*, ext de l'Archivio, t. VIII.

WERNER (amiral), *Souvenirs maritimes*, trad. française, Paris, 1884, in-8°.



LIVRE PREMIER

LA VIE DU PÊCHEUR



CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE DU PÊCHEUR

§ I — La Naissance et le Premier Age.

Au moment où naît le petit pêcheur, plusieurs circonstances passent pour influer sur son entrée dans la vie, et même sur sa destinée. Les pêcheuses de Basse-Bretagne ont des couches plus difficiles quand leur mari est en mer (1); aux environs de Saint-Malo, si l'enfant naît lorsque son père est à la pêche et que la mer monte, ce sera un vrai marin. Au Légué, près de Saint-Brieuc, où existe cette même croyance, on dit en proverbe :

A mer montante de Noël
Garçon qui naît devient capitaine.

Mais celui qui vient au monde cette

1 Comm. de M. L. F. Sauvé.

même nuit, à mer baissante, est destiné à périr dans un naufrage (1). En Ecosse on pronostique le sort futur des enfants d'après une particularité que seules certaines sages-femmes peuvent voir, et que les vieilles gens appellent le « regard de l'eau. » C'est une légère dépression frontale qui se comble peu à peu ; lorsqu'elle est complètement effacée, l'homme se noie inévitablement (2).

A Saint-Cast (Côtes-du-Nord), on croit que si, au moment de la naissance d'un fils de pêcheur, la mer monte, il n'y aura pas d'orage dans la journée, le temps fût-il menaçant (3).

Sur la côte Est de l'Ecosse, pour éloigner les fairies, on dépose sur le lit de l'accouchée un flambeau de sapin, ou un panier qui contient du pain et du fromage. Une

1. Paul Sébillot, in *Archivio per lo studio delle tradizioni*, t. v, p. 515.

2. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. iii, p. 184.

3. Paul Sébillot, in *Revue des Traditions populaires*, t. i, p. 5.

paire de culottes, placée à la tête du lit, a la même vertu préservatrice (1).

Dans ce pays l'eau qui a servi à laver l'enfant nouveau-né doit être jetée dans un endroit où le gazon commence à pousser.

Aux environs de Saint-Malo on place dans le berceau du petit pêcheur des coquillages de mer, et l'on dit que c'est leur vue qui lui fait choisir le métier de son père.

Au Légué, on avait soin de mettre à coucher sur la flèche (herbe marine), les enfants destinés à devenir pêcheurs ; on dit encore en proverbe :

Pour être bon marin et ne pas craindre misère
Sur la flèche il faut coucher en hiver (2).

Pour qu'un petit Groenlandais soit bon pècheur de chiens de mer, son père doit ôter une de ses bottes et la mettre au-dessous de la jatte qui contient son manger (3).

1. W. Gregor, *Folk-Lore of N. E. of Scotland*, p. 5.

2. Paul Sébillot, in *Revue des Trad. pop.* t. I, p. 5 ; in *Archivio* 1. c. p. 518.

3. Eggede. *Description du Groenland*, p. 147.

Tout ce qui se rattache à la mer exerce une heureuse influence sur la destinée du nouveau-né. A Saint-Cast, si l'on couvre son berceau avec une vareuse de marin, il n'aura ni maladies ni de rhumatismes. Jadis les enfants mâles, avant d'être mis dans leur *ber*, étaient couchés pour la première fois dans un panier de pêche ; les mères croyaient que cet acte faisait de leur fils un bon pêcheur. Cette coutume a disparu : mais on raconte dans ce village qu'une femme, mariée à un ivrogne, étant trop pauvre pour acheter un berceau, couchait son enfant dans une vieille *magne* en osier où l'on mettait jadis la morue. Ce singulier berceau lui porta bonheur, et jamais matelot de Saint-Cast ne fut, assure-t-on, aussi heureux que lui à la pêche de la morue (2).

On met au cou des enfants des colliers faits avec des coquilles de mer, principale-

2. Paul Sébillot, in *Revue des Trad. pop.* t. I, p 5.

ment des b'nis ou patelles, pour les préserver des vers (1).

Les femmes chantent à leur poupon des chansons de mer, que celui-ci essaie de répéter dès qu'il peut parler. Voici une des plus habituelles :

— Maman, les p'tits bateaux
Qui vont sur l'eau
Ont-ils des jambes?
— Parbleu, mon gros bêtias,
S'i'n' n'avaint pas
I'n'march'raint pas.

Elles leur chantent aussi :

Dodo, dodo, mon petit,
Ton père s'en va reveni'.

Quand elles les pouponnent, elles leur font exécuter des mouvements comme s'ils étaient à nager sur l'eau, et et elles leur disent : « Nage à sec, ou nage à terre ». Parfois elles les prennent par les flancs, et, feignant de leur apprendre à nager, elles disent : « Nage dans l'air » et l'enfant joue

1. Comm. de M. F. Marquer

des bras et des jambes comme s'il était à nager dans l'eau (1).

Le jeu enfantin qui consiste à faire sauter un enfant sur les genoux en simulant l'amble, le trot et le galop d'un cheval, est usité dans toute la France. A l'île de Sein, où le cheval est inconnu, l'exercice du cavalier est remplacé par celui du rameur. L'enfant ne saute plus; il est balancé comme il pourrait l'être dans un bateau, et l'on fait faire à ses petits bras, successivement étendus et ramenés à lui, tous les mouvements que nécessite le maniement de l'aviron. On lui récite pendant cette manœuvre plusieurs formulettes, dont la suivante est celle qui a le rapport le plus direct avec la mer :

Rouanv 'la, rouanv 'la !
Domp ac'hann da besketa,
Ma 'r bo peskel bremija
Da zribi gant ar bara ;
Ha warc'hoaz, da zijuni,
Ni hor bo pesket, bridilli.

1. Paul Sébillot, in *Revue des Trad. pop.*, t. I, p. 5-6.

Eat ar bagou d'ar Vajin,
Nemet tonto lann ar Spin :
Deut ar bagou tout en od,
N'euz bet nemet or c'hellok.

Rame donc ! rame donc ! — Allons-nous-en pêcher — Pour avoir du poisson tout-à-l'heure — A manger avec le pain — Et demain à déjeuner — Nous aurons des poissons, des maquereaux — Les bateaux sont allés à la Basse-Froide — Hormis (celui de) tonton Jean l'Epine — Les bateaux sont tous revenus au rivage — On n'a rien pris qu'un courlis (1).

Aux environs de Saint-Malo, on prend les bras de l'enfant, on lui fait fermer les poings et on lui fait exécuter, en conduisant ses petites mains, le mouvement du matelot qui rame, en lui chantant sur une sorte de rythme lent :

Ramons, ramons,
Ramons tous.

Aussitôt que le petit garçon peut prononcer quelques mots, ses parents lui

1. L.-F. Sauvé, in *Revue celtique*, t. v, p 159-160.

parlent de la mer, des bateaux et du poisson. Aussi, l'un des plus grands plaisirs qu'on puisse lui faire, c'est de l'emmener en bateau, et de lui apporter de petits poissons. Ce sont les crabes qui l'amusent le plus ; il les attelle, et aussi il leur arrache les pattes et les torture de mille manières.

Lorsqu'un Terre-Neuvat est à terre, et qu'il veut amuser ses enfants, il dit qu'il va leur apprendre à manier la morue ; il pousse un meuble quelconque en imitant un pêcheur qui ramasse de la morue, et il invite son fils à en faire autant, en lui disant : « Pousse au cul à la morue. » (1)

Jadis, la nuit de Noël, beaucoup de pêcheurs des environs du cap Fréhel allaient cueillir sur les rochers, à mer basse, des goémons et des ribères *(fucus)* En les détachant, ils récitaient en commun une sorte de prière, puis s'en retournaient chez eux en marchant sur les mains et sur les pieds. Le jour de Noël, ils faisaient bouil-

1. Paul Sébillot, in *Revue des Trad. pop.*, t. i, p. 6.

lir ces plantes dans l'eau et la donnaient à boire à leurs enfants. Ensuite, ils leur disaient de cracher sur les ribères, et de faire le signe de la croix au commencement et à la fin de cette opération. Cueilli à minuit, le goémon procurait l'intelligence, et les ribères donnaient le goût du travail. On assurait que la nuit de sa naissance, l'Enfant-Jésus avait communiqué aux plantes marines un pouvoir tel que celui qui en buvait une infusion avait pour tous les métiers une aptitude particulière (1).

A Hartlepool, où les pêcheurs forment une race à part, qui ne se marie qu'entre elle, et qui demeure stationnaire, et aussi à Hull, on donne à l'enfant qui va pour la première fois rendre visite aux voisins du sel, du pain et un œuf.

1. Paul Sébillot, in *Archivio*, t. v, p. 519,
2. W. Jones. *Credulities*, p. 108.



§ II. — Les jeux des petits pêcheurs.

Quand les petits pêcheurs grandissent, les mères ont beaucoup de peine à les empêcher d'aller aux bateaux. Elles s'efforcent de les en détourner en leur faisant peur des lutins de la mer, tels que Nicole, qui a souvent la forme d'un poisson, et Gros Jean. Les femmes de la baie de Saint-Malo leur disent que s'ils vont seuls sur le rivage, Gros Jean les prendra et les tiendra enfermés dans un tonneau, où ils n'auront à manger que des ribères *(fucus)* qu'il leur passera par la bonde, et à boire que de l'eau salée, et elles leur racontent les mésaventures arrivées à des enfants désobéissants. Une bête terrible pour ceux qui vont se promener seuls au bord de l'eau, à la nuit tombante, s'appelle Saint-Nicolas. elle est armée de griffes et déchire la figure des petits pêcheurs attardés sur les grèves (1).

1. Paul Sébillot in *Revue des Trad. pop.* t. I, p. 7.

En d'autres pays il y a des esprits des eaux dont on fait peur aux enfants ; en Normandie le Nain Rouge hante les rivages de Dieppe, et au Japon le démon Kappa avale les petits garçons qui vont se baigner sans permission (1).

A Saint-Cast, pour faire peur aux enfants méchants, on les menace de les conduire à la pointe de l'Ile, où les fées les fouetteront avec des ribères (*grands fucus*) (2).

Les jouets que les enfants préfèrent sont ceux qui leur rappellent les occupations de leurs parents : les petits laboureurs sont presque toujours pourvus de fouets, et traînent des morceaux de bois qui représentent une charrue ou un chariot. Les petits pêcheurs fabriquent des navires, en se servant de tout ce qui leur tombe sous la main : morceaux de bois, vieux souliers, sabots hors d'usage. Il y en a qui, avec leurs couteaux, savent très passablement imiter la forme des bateaux qu'ils

1. AMÉLIE BOSQUET, *La Normandie romanesque*, p. 135; F. S. BASSETT, *Legends of the Sea*, p. 92.
2 PAUL SÉBILLOT, in *Archivio*, p. 518.

voient dans le havre. Quand ils accompagnent leur mère au *doué* (lavoir) ils sont presque toujours munis de leurs bateaux ; parfois, pour les amuser, la mère leur dit de les baptiser en récitant des prières et en faisant le signe de la croix Au reste, à l'imitation des hommes, les petits pêcheurs adressent à leurs minuscules embarcations des formulettes et des prières. Quand ils les lancent à l'eau, ils leur disent:

Ne crains pas la vague.
Tu ne feras pas naufrage,
Obéis au vent,
Il te fera marcher rondement.

Petit bateau,
Que je lance à l'eau,
Sois chanceux
En toute heure et en tout lieu.
Ne vas jamais sur les rochers,
Car tu pourrais couler,
Et rester au fond de la mer
Tenir compagnie à tes frères.

Lorsque les enfants mettent les petits bateaux à naviguer sur les mares qui restent remplies quand la mer est basse, avec

une baguette ils agitent l'eau, qui les fait danser comme la mer avec ses lames. Quelquefois ils embarquent des bourdons auxquels ils ont arraché les ailes, des sauterelles et divers insectes, surtout des bêtes à bon Dieu ; comme elles grimpent aux mâts, ils les appellent leurs matelots. Si l'embarcation chavire, cela leur rappelle les navires en perdition, et pendant que l'équipage essaie de se sauver, ils disent :

Quand le bateau chavire,
Les hommes, c'n'est pas d'rire :
J'tez-vous à la mer,
Nagez hardiment
Vers la terre chère
Où jouent vos enfants ;
Ils vous verront avec grande joie
Quand vous les prendrez entre vos bras.

Ils font faire des courses à leurs bateaux ; celui qui a le meilleur marcheur est tout fier, et dit aux autres : « Regarde mon *ba* (bateau), comme il marche bien, il fait blanchir la *mé* (mer). » Ils le disent même si la joûte a lieu sur une mare, ce

qui est le cas le plus ordinaire. Avant de commencer les régates, les petits bateaux sont mis en rang, et on tire à la courte-paille pour savoir ceux qui seront le plus sous le vent, et auront ainsi l'avantage. Les enfants qui n'ont pas de bateaux à eux remplissent l'office de commissaires. Ils se placent des deux côtés de la mare, suivent les péripéties de la course et décernent le prix. Il n'y a presque jamais d'enjeu ; il suffit à celui dont le bateau marche le mieux d'avoir eu l'honneur d'arriver le premier (1). C'est probablement à l'imitation des petits pêcheurs, que l'on a institué à Saint-Malo les régates de modèles.

Ces divertissements se retrouvent à peu près partout, même chez les peuples sauvages. A Timor-Laut un des grands amusements des enfants consiste à faire naviguer des petits bateaux faits élégamment avec des tiges de palm sago, et ils font ainsi entre eux des régates. Les petits An-

1. Paul Sébillot, in *Revue des Trad. pop.*, t. I, p. 8.

damanais mettent leurs petits bateaux à flotter l'un à côté de l'autre (1).

En Haute-Bretagne, à défaut de bateaux fabriqués et munis de voiles, les petits pêcheurs emploient tout ce qui peut flotter. Ils lancent sur la mer des coquilles de noix ou des coques de patelles, et engagent des paris; celle qui sera la dernière submergée fait gagner celui qui l'a choisie.

D'autres fois ils mettent à l'eau des carapaces de crabes, des coquilles de ricardeaux *(pecten jacobæus)* et d'ormées (oreilles de mer), et ils les font se heurter comme des navires. Dans les ricardeaux, ils placent du sable ou des insectes qui représentent l'équipage. Lorsqu'on les fait choquer pour simuler un abordage, la coquille qui chavire est censée perdue et avec elle tous ses matelots.

Les petits pêcheurs tirent des présages des coquilles qu'ils mettent à l'eau ; celui dont la coquille reste à flot, réussira ; si

1. H. O. Forbes, in *Journal of Anthropological Institute*, 1883, p. 20. E. H. Man. *Andaman Islanders*, p. 167.

elle coule, il sera malheureux. Il dit en la lançant :

Coquille que je mets à flotter,
Fais-moi savoir le sort que j'aurai.
Montre-moi si je périrai ou si je réussirai.

Lorsque le mauvais temps empêche les enfants de sortir, ils prennent une *frome* (sorte de table qui sert à apprêter le lin), et placent des bâtons dans les trous qui se trouvent aux extrémités : ce sont les mâts; un tablier ou un torchon figure les voiles. Quand le bateau est ainsi paré, un enfant prend un morceau de bois, et le dispose comme il peut à l'endroit qui est supposé l'arrière ; celui-là est le pilote ; un autre monte sur la table et prend une ligne : un petit morceau représente le poisson et est par terre ; si le pêcheur réussit à prendre ce poisson imaginaire, on l'amène à bord, et on fait mine de le cuire et de le fricasser.

Autrefois on habituait les enfants de la côte à courir pieds-nus sur les rochers. Quand ils avaient fait souvent cet exercice et s'étaient maintes fois écorchés, ils

étaient, à ce qu'on disait, capables d'endurer toutes les misères de la vie de mer et pouvaient devenir matelots. On traitait de marins d'eau douce ceux qui se plaignaient.

Pour apprendre aux enfants à haler les lignes, on leur donne une corde enroulée autour d'un caillou ; ils doivent la tirer à eux, et on leur enseigne la manière de disposer les mains pour cela.

On retrouve des coutumes analogues chez les peuples primitifs. Dès un âge très tendre les enfants de Timor-Laut commencent à aller sur le bord de la mer dans les endroits peu profonds, avec des arcs et des flèches dont ils tâchent de percer le poisson, de sorte que vers l'âge de six ou sept ans, ils sont déjà très experts en cet art. (1).

Bien avant que les plages de Normandie et de Bretagne fussent fréquentées par les baigneurs, les enfants du bord de la mer avaient beaucoup d'autres jeux, qui, en

1 H. O. Forbes, l. c. p. 20.

raison du voisinage de l'eau, du sable, du varech et de diverses autres circonstances locales, présentaient une certaine originalité. C'est vraisemblablement à eux que les petits baigneurs ont emprunté une partie de ceux avec lesquels on les voit maintenant s'amuser sur les plages.

Ces jeux, de même que beaucoup de ceux en usage parmi les enfants de tous les pays, étaient souvent une imitation des actes de la vie humaine ; pour la plupart, ils imitent ce que font les hommes, non plus pour jouer, mais pour obéir aux nécessités de l'existence ; d'autres ne s'expliquent, aussi bien que les formulettes qui les accompagnent, que par des survivances inconscientes d'institutions et de mœurs disparues. Bien que les preuves écrites fassent souvent défaut, on peut affirmer sans trop de témérité que beaucoup remontent à une haute antiquité. On peut s'en assurer en quelque sorte en comparant certains de ceux usités sur nos rivages parmi des populations purement maritimes, avec ceux qu'on retrouve chez les peuples moins

avancés en évolution, qui représentent pour nous une espèce d'antiquité contemporaine.

Le sable des rivages et la vase des grèves se prêtent aux constructions rapides et fragiles des enfants ; à ces matières ils ajoutent les galets et les paquets de varechs que la mer apporte, et qui servent à consolider ou à orner les murs. Ce sont ces matériaux qu'ils emploient pour imiter les travaux des hommes. De même que les enfants de l'intérieur des terres s'amusent à bâtir des maisons, ceux du rivage édifient de petites cabanes avec du sable et des galets : à côté sont des champs limités par des talus en sable : des débris de bois ou des fragments de varechs figurent des arbres ; des monticules de grosseurs différentes représentent des chevaux, des vaches et des moutons. Souvent des pierres alignées sont la clôture de champs imaginaires.

(1) Lorsqu'il n'y a pas un appel de note, les faits signalés ont été observés sur la Manche, principalement à Saint-Cast, Saint-Malo et le Légué-Saint-Brieuc.

Quelquefois, lorsque les maisons sont construites, les enfants élèvent des murailles pour les protéger contre la mer montante, en répétant d'une voix monotone : « Rien sur mon passage. » Ils croient que ce sont les habitants de la mer qui détruisent leurs travaux, et ils murmurent contre eux en disant : « Ils sont toujours saouls ; ils ne savent ce qu'ils font ; s'ils ne buvaient pas tant, ils n'abattraient pas nos maisons. »

Beaucoup de ces constructions se font à la marée montante, et leurs auteurs, après y avoir bien travaillé, semblent prendre plaisir à arrêter pour quelques instants la grande mer, qui ne tarde pas cependant à anéantir leur fragile ouvrage. L'idée de lutte et de défi est assez apparente dans quelques-uns des faits qui suivent. Lorsque les monticules sont achevés, les petits pêcheurs montent dessus et y restent jusqu'à ce que la marée les ait entourés et ait commencé à en ronger la base. En se retirant devant la mer, ils lui jettent des pierres en disant :

Mer, tu en auras.
Surtout quand tu abattras
Les maisons que nous construisons
Sur un terrain qui n'est pas le tien ;
Va donc dans ton pays,
Ne reviens jamais ici,
Car tu finis par embêter
Les enfants qui n'peuvent se promener.

Aux environs de Saint-Brieuc, les enfants se placent sur le haut des constructions en criant : « La mer m'entoure ! Elle ne va pas m'entourer ! Elle ne va pas m'entourer ! Elle ne le démolira pas; je resterai plus longtemps que toi ! » Et il s'engage des paris à ce sujet. Quand un premier ouvrage a été démoli, on va en reconstruire un autre un peu plus loin.

Lorsque la construction est achevée, ils n'attendent pas toujours que la vague vienne la détruire ; tous s'élancent dessus en criant : « J'en aurai ma part ! » et ils la démolissent, ou tout au moins la détériorent avec leurs pieds.

A Saint-Malo, des jeux analogues sont depuis longtemps en usage sur la grève :

la construction s'appelle four ou fort, et Chateaubriand raconte qu'un des divertissement favoris des enfants consistait à construire avec l'arène de la plage, des monuments que ses camarades appelaient des fours (1). Parfois la bâtisse est entourée d'une sorte de douve où la mer pénètre par un canal creusé, avant d'être arrivée sur le sable d'à côté.

A Timor Laut, les jeunes indigènes bâtissent des forts de sable, et les défendent, au moyen de balles de sable mouillé, contre leurs camarades qui représentent l'ennemi (2).

Sur plusieurs grèves, les fours sont faits avec du sable humide : leur gueule est creusée avec la main, le trou de la cheminée est percé à l'aide d'un bâton ou avec le doigt ; on y enfourne des coquillages, généralement ronds, qui sont supposés être

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 47, éd. Garnier.

(2) H. O. Forbes, in *Journal of Anthropological Institute*, l. c. Cette coutume existe aussi en Haute-Bretagne.

des pains. Quand ils ont été quelque temps dans cette fournaise idéale, on les retire et on fait la dînette en feignant de les manger. Dans les Asturies, les petits pêcheurs allument des feux sur la plage, et s'amusent à sauter par-dessus (1).

Avec des écuelles de bois, appelées bidons, les enfants font des pains ou des pâtés de sable ; ils les alignent et les vendent à leurs camarades ou bien ils modèlent des séries de petits pâtés à peu de distance de la mer, surtout au moment où elle monte. Lorsque la vague a détruit les premiers, il en font d'autres et continuent ainsi, s'amusant à voir la marée les ronger successivement.

Pour jouer au moulin, ils creusent dans le sable un trou beaucoup plus large en haut qu'en bas ; dans le côté ils pratiquent une sorte de petit chemin, le long duquel ils mettent des pois ; puis ils jettent du sable qui descend avec les pois ; quand les pois sont couverts par le sable qui s'é-

1 Braulio Vigon. *Contribucion al Folklore de Asturias*, p. 21.

boule, ils s'imaginent qu'ils sont convertis en farine.

Parfois ils plantent sur le rivage trois petits morceaux de bois sur lesquels ils placent une coquille avec un peu d'eau; ils y mettent des crabes ou d'autres petits poissons, et allumant un peu de feu dessous, ils s'amusent à les faire cuire.

Les enfants vont aussi à se placer sur une pointe de rocher et se laissent entourer par la mer; ceux qui connaissent le rivage savent sauter d'un rocher sur l'autre et se retirer à temps. En Ecosse à la marée montante, les petits pêcheurs grimpaient sur un rocher, dansaient et chantaient :

Jaw, jaw, cum an wash me awa,
Hyne, hyne, awa t'Amerika,
Flot, viens et lave-moi, va t'en jusqu'en Amérique.

jusqu'à ce que le rocher fût entouré (1).

Lorsque la mer monte, et qu'après avoir mouillé le sable, elle se retire comme pour

1 WALTER GREGOR, in *Folk-lore Journal*, t. III, p. 184.

prendre un nouvel élan, les enfants s'élancent à sa suite ; pour être adroit à ce jeu, il faut aller jusqu'à l'endroit où la vague s'est reculée et revenir sur le sable sec avant d'avoir été mouillé.

Les petits pêcheurs tracent aussi sur le sable, quand la marée monte, des lignes ou de petites digues, et ils parient que la mer passera par tel ou tel endroit. Dans les Asturies, ils prétendent que ces limites déterminent la plus grande hauteur des eaux (1).

A Saint-Malo, les enfants jouent à *l'attrape*. Ils creusent dans le sable un trou assez profond et assez large, qu'ils recouvrent avec des ardoises, parfois appuyées sur de petites branches ; cette couverture faite, ils étendent dessus une couche de sable, de façon à ce qu'on ne voie pas que le terrain a été remué, puis ils vont chercher la personne qu'ils veulent attraper, et, en promettant de lui montrer quelque chose, ils l'amènent tout dou-

1 Braulio Vigon, l. c.

cement à poser le pied sur la fragile toiture qui s'écroule sous son poids. Ils construisent parfois plusieurs attrapes l'une à côté de l'autre, afin d'être plus sûrs de prendre ceux qu'ils veulent y faire tomber Pour les attirer au milieu de ces pièges, ils courent au milieu en faisant mine de se sauver. Quelquefois le fond contient des excréments placés tout exprès.

Sur le sable mouillé, ils creusent de grands trous, où l'eau forme une espèce de mare ; ils la saupoudrent de sable sec, qui reste au-dessus de l'eau ; quand il n'y a pas de vent, la mare a l'aspect du sable d'à côté, et l'on tâche de faire les naïfs y poser le pied. Dans les Asturies, les petits pêcheurs font des fosses analogues, qu'ils appellent la *trampa*, le piège (1).

Des courses ont aussi lieu sur le rivage : sur les grèves du Légué, les coureurs sont en caleçon, et il y a des obstacles à franchir, qui se composent d'un talus avec un

1 Braulio Vigon, l. c., p 21

fossé. Ceci est probablement une imitation des courses de chevaux.

Les enfants s'amusent aussi à piétiner dans le sable qui enfonce, de manière que le plus adroit se retire de cette espèce de bourbe. Ils se lancent aussi de la vase à la figure, et vont se laver ensuite à la mer.

Ils tracent parfois sur le sable l'image d'un bateau qui a la proue tournée vers l'eau ; ils modèlent les bordages avec du sable, et construisent des bancs à l'intérieur. Lorque la mer monte, ils entrent dans ce bateau et font mine de ramer avec des pelles ou des morceaux de bois, jusqu'à ce que la mer, ayant démoli les bordages de sable, vienne leur mouiller les jambes. Les petits pêcheurs asturiens pratiquent des trous dans le sable, auxquels ils donnent la forme de bateaux ; les bords sont faits avec le sable tiré du creux. Lorsque la marée monte, ils entrent dans ces embarcations imaginaires et imitent les manœuvres que font les hommes à bord, jusqu'à ce que la mer ait détruit leur

œuvre. Ils disent alors que la barque a coulé à fond (1).

Les petits pêcheurs dessinent souvent sur le sable avec la pointe d'un couteau ou l'extrémité d'un bâton des navires avec leur voilure, presque toujours de profil. Au-dessous ils tracent diverses inscriptions. Voici la plus ordinaire :

Bon voyage,
Ne fais pas naufrage;
Sur les rochers,
Prends garde de te jeter,
Car ils pourraient te défoncer.

Jadis c'étaient les mêmes paroles qu'on adressait aux grands bateaux lorsqu'ils faisaient leur première course,ayant à bord un prêtre qui les bénissait à la sortie du port. Les enfants asturiens tracent sur le sable, avec le bout d'un bâton, des navires avec toutes leurs voiles et leurs manœuvres, avec l'équipage à son poste, et prêt à manœuvrer. (2) Les petits pêcheurs

1 et 2. Braulio Vigon, l. c., p. 21.

bretons construisent aussi sur le bord des mares des ports en miniature ; ils y font entrer leurs bateaux, puis ils jettent des cailloux au milieu de la mare, pour simuler des écueils, et ils essaient de faire passer leurs bateaux auprès sans les heurter.

Quelquefois plusieurs enfants se font ensemble enterrer dans le sable. Au Légué ce jeu s'appelle : s'enterrer vivant. A Pléhérel (Côtes-du-Nord), le jeu qui consiste à enterrer dans le sable porte le nom de « Sauve mon château. » Il n'y a aucune formulette préparatoire, et on n'en dit pas pendant l'opération. Mais on *équille* avec des *boises* (on tire à la courte-paille) pour savoir qui sera encavé. Aux îles Andaman, à l'autre extrémité du monde et chez une des peuplades contemporaines les moins avancées en évolution, les jeunes indigènes se font enterrer dans le sable jusqu'au cou ; mais comme ici l'imitation de la cérémonie des hommes est plus réelle, sur l'enfant enterré on allume quelques morceaux de bois. L'incinération est usitée dans l'archipel. Lorsque l'enfant a

assez de ce jeu, il fait un effort, et sort du trou où il est remplacé par un autre (1).

Au jeu d'enterrement se rattachent les carrés en forme de tombe, où l'on enterre parfois des mouches ou des crabes. Sur le haut de la tombe, on dispose en croix des coques, et on entoure aussi le carré de coquilles, à l'imitation de ce qui a lieu dans les cimetières de la côte.

Voici comment se pratique le jeu de chercher le bâton. On prend un morceau de bois long de deux ou trois centimètres ; ceux qui sont les maîtres du jeu le piquent dans le sable, et ont le droit de frapper trois coups pour l'enfoncer ; celui que le sort a désigné pour être le patient souffle trois fois dessus ; s'il ne le découvre pas, il faut qu'il tâte le sable avec le nez jusqu'à ce qu'il ait senti le bâton. Alors il le ramasse avec les dents, non sans manger, comme bien on pense, un peu de sable.

1 *Journal of Anthropological Institute*, t. XII, p. 388.

On a déjà vu que les petits pêcheurs dessinent des bateaux ou en façonnent les bordages avec du sable ; ce ne sont pas leurs seuls essais dans l'art du dessin. Lorsqu'ils ont de la vase grasse, ils modèlent de leur mieux, généralement un peu avant l'arrivée de la mer, une tête d'homme. Souvent ils la surmontent d'un chapeau en papier ou d'un bernis (patelle) ; alors elle représente un gendarme, et ils s'amusent à voir la marée ronger peu à peu le gendarme.

Pour avoir leur portrait en creux, les enfants se mettent la tête dans le sable ; le moule reproduit grossièrement la forme d'une tête. L'empreinte des mains est plus nette. Ce jeu est analogue à celui pratiqué dans le même pays, lorsqu'il y a de la neige. On se laisse tomber tout droit, les bras élevés au-dessus de la tête ; parfois, mais plus rarement, les bras sont en croix comme dans les Vosges, et dans plusieurs autres pays du Nord. Dans les Asturies, les petits pêcheurs se jettent sur le sable, les bras en croix, leur chute produit

l'image d'un crucifié ; ce jeu s'appelle : *hacem Cristos*, faire des Christs (1).

Sur la côte de la Manche, lorsque le sable est mou et qu'il conserve bien les empreintes, le plus grand de la bande marche dans le sable à longues enjambées ; il faut que ceux qui le suivent mettent exactement leurs pieds dans ses empreintes.

Les enfants s'amusent à simuler des pêches ; ils attachent un morceau de bois au bout d'une corde et tirent dessus comme s'ils avaient réellement pris un poisson

Les poissons qu'ils peuvent prendre leur servent à des amusements. Ils font marcher sur le sable les crabes, les *minards* (pieuvres) et les encornés ; puis, quand ils sont lassés de ce jeu, ils les tuent. Lorsqu'ils assomment un minard, ils disent :

Un minard de tué,
Un louis d'or gagné !

parce que la pieuvre détruit beaucoup de poissons.

1. Braulio Vigon, l. c.

Il y a sur les grèves des courses de crustacés : chaque enfant s'empare d'un crabe, le plus vigoureux qu'il puisse trouver; lorsque chacun a son champion, on les place sur une seule ligne et la course commence. On parie que tel ou tel arrivera le premier au but déterminé. Si l'un des coureurs dévie trop, on le fait rentrer dans la piste en le poussant avec un bâton. On attache un ruban à l'une des pattes du vainqueur. Ce jeu était devenu à la mode sur les plages, ainsi que le constate un dessin du *Journal amusant*, 25 octobre 1885.

Les crabes sont employés à un autre divertissement ; les enfants se divisent en deux bandes : les uns vont se cacher, tandis que ceux qui sont restés creusent dans le sable des trous profonds de trois ou quatre centimètres. Ils placent les crabes au fond, les recouvrent de sable et piétinent çà et là pour que l'on ne puisse reconnaître les endroits où sont enfouis les crustacés qu'il s'agit de retrouver.

Je ne connais en France aucun jeu où l'on se serve de l'oursin. En Sicile, quand les

petits garçons se sont emparés d'un oursin, ils le saupoudrent d'un peu de sel et lui chantent les paroles suivantes :

Vocami, vocami, centu rimi,
Vocami, vocami, centu rimi
Rame pour moi, rame pour moi, toi qui as cent rames.

Alors il se met en mouvement et les enfants sont enchantés (1). Il y a cependant à Saint-Cast un dicton qui semble faire allusion à un jeu ; on dit à l'oursin :

Petit oursin, deviens gros
Tu serviras à m'faire un pot. (2)

D'autres débris de poissons sont employés comme jouets : tels sont les os de margate (*Sepia officinalis*). On y creuse au couteau diverses figures, et on les façonne en forme de bateaux.

Les enfants simulent de petites boutiques où des coquilles d'une certaine espèce sont échangées contre d'autres de na-

1. A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, t. II, p. 265.

2. Paul Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 355.

ture différente. Ils se font aussi des colliers avec des *coques* (bucardes) ou des *farins* (buccins). Les petits pêcheurs des Asturies ont les mêmes coutumes que ceux de Saint-Cast, qui fabriquent des colliers avec des coquilles de brigot (*turbo littoreus*) et les cornes toutes petites qu'on trouve sur le rivage. Cet usage remonte à une haute antiquité, puisqu'on a retrouvé des colliers semblables dans les sépultures les plus anciennes que l'on connaisse (cf. G. de Mortillet, le *Préhistorique*, p. 561 et suiv.), et les navigateurs les ont vus couramment employés par les peuplades de l'Océan pacifique.

Les *bernis* (patelles) servent à faire des lunettes : les plus estimées sont celles qui, trouées au sommet du cône pour le passage du rayon visuel, sont percées aussi sur le côté,de manière à pouvoir être réunies par une ficelle comme des lunettes véritables Autrefois les femmes plaçaient aux yeux des enfants qui louchaient des bernis percés d'un trou, pour leur rectifier la vue, comme on le fait au moyen de lunettes.

On obtient aussi, à l'aide d'un bernis surmonté d'une pelure d'oignon, une sorte d'instrument de musique ; on le fait tourner autour d'un bâton, et il produit un bruit assez strident.

Les petits pêcheurs réunissent en tas les varechs et les rubans que la mer apporte ; chacun fait le sien et s'efforce d'amasser un tas plus gros que ses voisins. Chacun doit respecter la propriété d'autrui, à l'exemple des ramasseurs de varech adultes qui ont pour le tas amoncelé par chacun d'eux le plus grand respect. Il n'y a que les gens indélicats à oser prendre quelques poignées à l'amas d'autrui, qui reste parfois plusieurs jours sur le sable sans être touché par aucun des riverains.

Les enfants s'attachent en sautoir des baudriers de *ribères*, larges varechs tuyautés sur les bords, pour imiter ceux des gendarmes. Les rubans de *flèche* leur servent à orner leurs chapeaux ; ils emploient les olives du goëmon en guise de boucles d'oreille, ou les arrangent en chapelets. Ils se font des ceintures avec des algues en forme

de cordes très longues et rondes, que la mer jette sur le rivage et qui poussent dans les fonds qui découvrent seulement à la grande marée. Parfois ils s'amusent à en réunir plusieurs ; l'un tient le faisceau par le bout, tandis que l'autre tire dessus; généralement le varech écourte brusquement et les deux joueurs tombent sur le dos, chacun de son côté.

Au cap de Bonne-Espérance, les enfants s'amusent à souffler dans le varech-trompette (*fucus buccinalis*), comme dans l'instrument dont il porte le nom (1).

Pour imiter le bruit de la machine à battre, les petits pêcheurs tendent au vent un ruban de flèche, et ils lui disent en l'approchant de leur oreille :

Si tu résonnes
Tu auras des pommes ;
Si tu ne résonnes pas je te hacherai
Menu comme chair à pâté.

Les olives des goëmons leur servent à

1. Thunberg, *Voyages*, t. I, p. 273.

faire des sifflets. Ils jouent aux osselets avec des galets ronds ou ovales choisis sur la grève. A Pléhérel, cela s'appelle jouer aux pincettes

Ils s'amusent à faire rebondir des cailloux sur les rochers en les lançant avec force, comme dans les tirs à ricochet. Celui qui ricoche le mieux est proclamé vainqueur. Lorsqu'on joue à ce jeu, on dit :

La mer est au pied de la falaise,
Elle s'en retournera tantôt.
Et nous irons sur la grève
Manger des petits brigots.

En Bretagne et dans les Asturies, les enfants lancent des pierres ou des coquilles horizontalement sur la crête des vagues, de manière à produire le plus grand nombre de ricochets possible. Les petits pêcheurs de Lastres appellent ces ricochets des *sopas* (soupes) (1). En Haute-Bretagne, ils se nomment des « yeux de bœuf. » Ce jeu de ricochet est également en usage dans beau-

1. Braulio Vigon, l. c.

coup de pays de la Grande-Bretagne, où il s'appelle *Ducks and Drakes* (1).

Ce jeu était connu des anciens, et Minutius Felix en a laissé une description très complète. Nous aperçûmes, dit-il, des enfants qui s'amusaient à prendre une coquille polie par le frottement et l'agitation des flots. On la plaçait entre les doigts et on la lançait de façon qu'elle surnageât, étant soulevée de temps à autre par les flots qu'elle touchait. Le vainqueur était celui qui avait envoyé sa coquille plus loin, ou qui lui avait fait faire plus de bonds Ce jeu s'appelait *epostracismus*, ce qui indique une origine grecque (2).

Sur les plages de la Haute-Bretagne, les enfants s'amusent à faire sur le sable un dessin qui reproduit sur une grande échelle les circonvolutions de l'hélice des coquilles de l'escargot de mer. Il leur sert à jouer à une sorte de marelle. Près de Colombo, dans l'île de Ceylan, les

1. ALICE B. GOMME, *Traditional Games*, t. I, p. 114.

2. *Dictionnaire des Jeux de l'enfance*. 1807, p. 122

petits pêcheurs cingalais tracent sur le sable un parallélogramme qui est coupé par une ligne en croix, de façon à former quatre compartiments. Les joueurs sont divisés en deux bandes, dont l'une s'efforce de pénétrer dans l'enceinte, en suivant les règles du jeu qui sont assez compliquées (1)

En Haute-Bretagne, les enfants, avant de se baigner, se roulent souvent tout nus sur la grève, et ils prétendent que ce bain de sable, ainsi qu'ils l'appellent, entretient la santé. Avant d'entrer dans la mer, ils font le signe de la croix, parce que, disent-ils s'ils se noyaient ils iraient en paradis. Ils pensent aussi que, s'ils ne se signaient pas, il pourrait leur arriver malheur (2).

En Portugal, quand les enfants vont prendre un bain, ils comptent un certain nombre de grains de sable et les jettent dans l'eau en récitant la formulette suivante :

1. *Folk-lore* t. v p. 142.

2. PAUL SÉBILLOT, in *Revue des Trad.*, t. I, p 9.

Maleitas, Maleitas,
Ide para o mar,
Que eu vou nadar.
Maleitas p'ra Braga,
Maleitas p'ra o Porto,
Maleitas p'ra fóra
Do meu corpo.

Fièvres, fièvres — allez vers la mer. — Pendant que je vais me baigner — fièvres vers Braga — fièvres vers Porto, — fièvres sortez hors — de mon corps (1).

Les petits pêcheurs de Saint-Cast se jettent brusquement à l'eau en disant :

A l'eau, canards,
Nageons dans la mer comme ils nagent dans les mares
Sans avoir peur imitons les poissons,
Et comme eux faisons des plongeons.

Ils frappent des mains dans l'eau pour imiter, à ce qu'ils disent, les marsouins. Parfois ils se placent sur le côté, s'emplissent la bouche d'eau, et soufflent, pour faire comme la baleine. Ils se mettent en-

1. Leite de Vasconcellos, *Tradiçoes populares*, p. 69.

core sur le dos, et jouent des jambes, pour faire un remous comme celui des roues d'un bateau à vapeur (1).

Dans le pays de Tréguier, lorsque le goémon est sec, les enfants en ramassent des tas qu'ils mettent à flotter la nuit sur la mer. Ils piquent dessus un bâton, au bout duquel ils placent un bouchon de toile goudronnée ou une vieille toile cirée, à laquelle ils mettent le feu. La mer fait rouler ces espèces de brûlots qui illuminent la côte, et les enfants poussent des clameurs sauvages pour imiter les cris des blessés pendant un combat naval (2).

Aux îles Vancouver les enfants s'amusent avec des miniatures de poissons, ou seuls dans un canot, ils s'exercent à le manœuvrer (3)

Il est vraisemblable que les pêcheurs ont eu, comme bien d'autres corps de métiers,

1. Paul Sébillot, in *Revue des Trad. pop.* t. i, p. 9, 10.

2. Paul Sébillot, *Les Herbes de mer*, in l'*Homme*, t. iii, p. 590.

3. Sproat, *Savage life*, p. 65.

des cérémonies d'initiation. Mais jusqu'ici je n'en connais qu'une, relevée à Audierne par M. H. Le Carguet. Dans ce pays, les mousses sont inscrits au rôle des bateaux de pêche à neuf ans et ils ont *moitié-part-d'homme.* Dans une famille de pêcheurs où le père gagne, un mousse enrôlé, c'est l'aisance. Deux, c'est la fortune. Le gain de l'aîné sert à élever ses frères ; celui du cadet à construire une maisonnette. Voici comment se pratique, à Audierne, le rite connu sous le nom de *Baptême du Mousse* : Un soir, le père dit à son fils : « Demain tu iras boëtter ; je t'ai mis au rôle... Puis, tu seras baptisé ». A ces mots, l'enfant manifeste sa joie. Mais sa mère le regarde tristement. Le lendemain, armé d'une pioche et d'un vieux sabot comme récipient, il rejoint, à marée basse, la bande des mousses, en amont du port, dans le lit de la rivière. A sa vue, tous lui font chère ; c'est à qui lui offrira son tabac, ses feuilles de papier à cigarettes. Bientôt, l'enfant, à force de répondre à toutes les politesses, se grise. Aussitôt on lui chante

les *Plaisirs de l'homme saoul*, — *pligadur an den meo*. C'est une parodie d'un ancien cantique breton, qui énumère les joies du paradis. La chanson terminée, on procède au baptême. Le néophyte est entouré. Les grands, de force, s'il ne se déshabille pas lui-même, le mettent nu. Puis la cérémonie commence. Les uns, avec du gravier, lui frictionnent tout le corps, le *briquent*, selon le terme consacré. Les autres le *salent*. Avec de grosses poignées de vers de vase, ils lui pétrissent les parties génitales, souvent jusqu'à ce qu'il s'évanouisse, ou se pâme; cela fait, on lui donne un surnom qu'il gardera pendant toute son existence. A Audierne, les surnoms des mousses, recueillis au nombre de 109, désignent les campagnes des pères, (Tonquin, Sibérie, etc), mais la plupart indiquent une attitude, un travers particulier au mousse que l'on baptise. Au retour, ce sont des chants faisant toujours allusion à l'acte qui vient de se commettre. Le père s'empresse de demander à l'enfant son nouveau nom et le déclare sacré *marin*. La

mère, au contraire, l'attire à elle. Car elle sait que parfois l'enfant a besoin de soins. Le moindre inconvénient du baptême du mousse est un paraphimosis qu'elle aura à réduire. Il y a même eu, paraît-il, autrefois, des accidents mortels. Cette coutume existe depuis bien longtemps. Les marins les plus âgés affirment l'avoir pratiquée. Avant eux, d'après leurs dires, elle existait également. Parfois, cependant, on se contentait d'enterrer l'enfant, dans le sable, jusqu'à la ceinture (1). Nous avons vu, p. 29, que l'enterrement dans le sable subsiste en Haute-Bretagne et aux îles Andaman, à l'état de simple jeu.

1. H. Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.* t. xiv, p. 613.



CHAPITRE II

DE L'ADOLESCENCE A LA MORT

§ I. — Le mariage.

Il est probable que les pêcheuses, comme les paysannes, essaient de connaître par des moyens superstitieux, si elles se marieront bientôt ou si elles seront heureuses en ménage. Voici les deux seuls faits se rattachant à cet ordre d'idées qui aient été relevés : au Pollet, les filles cherchent sur le rivage une pierre blanche, d'une forme particulière, qu'elles appellent la pierre du bonheur, et qui a entre autres vertus, celle de leur procurer en temps convenable, un bon mari (1). Les filles de la côte du Léon qui veulent se marier avant la fin de l'année viennent mettre un de

1. A. Bosquet, *La Normandie romanesque*, p. 177, d'a. Shoberl. *Excursions in Normandy*, t. I, p. 154.

leurs cheveux dans le bénitier d'un petit oratoire entre Saint-Jean-du-Doigt et Plougasnou (Finistère), en priant saint Yves de leur donner un beau mari (1).

Il est rare que les pêcheuses se marient avec des laboureurs, que les gens de mer appellent dédaigneusement en Haute-Bretagne des « plauds » ou des « gas de métairie », en Normandie des « berquers » ou bergers. Les pêcheurs bretons n'épousent en général que des pêcheuses : outre qu'ils ont un certain mépris pour les terriens, les pêcheuses seules peuvent les aider dans leurs travaux ; ce sont elles qui vont prendre la « boitte » ou qui vendent le poisson pris par les hommes. Il en était de même dans nombre de villages écossais où la pêche est la principale industrie (2).

Les pêcheurs de l'Ile Tudy qui ne s'alliaient qu'entre eux méprisaient les autres hommes et l'on disait d'eux en proverbe :

1, *Revue des Trad. pop.* t, XIV, p. 349.

2. JAMES G. BERTRAM. *Harvest of the Sea.* p. 317.

Ar gurunen a gloar. Ils sont couronnés de gloire (1).

Dans les endroits où les pêcheurs forment un groupe de quelque importance, ils ont en matière matrimoniale, plusieurs usages et observances qui diffèrent de ceux des populations voisines.

Jadis à Chioggia, quand un pêcheur voulait se marier, il ne s'adressait pas à la jeune fille qui lui avait inspiré de l'amour; mais il priait sa mère de lui chercher une femme appropriée à sa condition, pendant qu'il serait en mer. La mère du pêcheur choisissait la jeune fille qui lui semblait le plus lui convenir, faisait toutes les demandes et donnait un anneau de fiançailles. Au retour de son fils, elle le présentait avec quelque cérémonie à la fiancée, et avant de retourner en mer, il se mariait avec la fille que sa mère avait désignée (2).

Aux environs d'Aberdeen la fiancée ne

1. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, p. 347.

2. *Rivista delle tradizion popolari italiane*, t. i, p. 308.

doit pas aller en bateau pendant la semaine qui précède son mariage (1).

A Newhaven, les invitations sont faites deux jours avant la cérémonie, par les futurs en personne (2).

A Rosehearty (Ecosse) et à Newhaven (Angleterre), la saison la plus commune pour le mariage est celle qui suit la pêche, surtout si elle a été bonne, c'est-à-dire, de la fin de septembre à celle de janvier (3).

Dans le nord-est de l'Ecosse ces mariages s'appellent *penny weddings*, mariages de deux sous, parce que chaque convive paie ou plutôt payait, — la redevance ayant un peu augmenté — cette faible somme pour sa contribution aux réjouissances. Dans les villages populeux, il y a souvent plusieurs mariages, jusqu'à sept ou huit le même jour. Le jeudi ou le samedi, sont les jours où les pêcheurs se marient le plus habituel-

1. W. GREGOR, *Folk-Lore of Nord-Est of Scotland*, p. 100.

2. JAMES G. BERTRAM, l. c., p. 332.

3. W. GREGOR, in *Folk-lore Journal*, t, III, p. 54 J. G. BERTRAM, l. c. p. 331.

lement (1). A Newhaven, où le vendredi passe pour peu chanceux, la plupart des mariages se font ce jour-là, non pas en raison de quelque croyance superstitieuse, mais simplement parce que les pêcheurs ont ensuite le dernier jour de la semaine et le dimanche pour s'amuser avec leurs amis et connaissances, avant de reprendre la mer (2).

Les pêcheurs écossais regardent comme un présage funeste la rencontre d'un cochon au moment où passe le cortège ; celle d'un cheval est favorable (3).

Aux environs d'Aberdeen, aussitôt après la fin de la cérémonie, les deux plus jeunes moussesdu havre arriventdansla chambre, portant le drapeau anglais. La mariée en est complètement enveloppée, et le plus jeune mousse a le privilège de l'embrasser sous le drapeau.

A Newhaven, le repas a lieu dans une

1. W. Gregor, *Scotland*, p. 180.
2. J. G. Bertram, l. c., p. 332.
3. W. Gregor, l. c., p. 129, 130, 99, C. J

auberge, où l'on sert les meilleurs mets en viande et en poisson, sans oublier le plat de raie, accessoire obligé de tout mariage de pêcheur. Lorsqu'il touche à sa fin, quelqu'un de la compagnie fait le tour de la table et reçoit de chacun un shilling ou six pence. Telle est la manière de célébrer le mariage de deux sous (*penny wedding*); on voit que ce terme est une survivance. Le soir venu on danse, et c'est l'un des amusements favoris des pêcheurs; dans la morte saison, ils dansent « pour la chance », dans l'abondance, pour le plaisir, chaque événement étant un prétexte pour ce divertissement. Les vieux s'asseyent autour d'un bol de punch et fument en parlant de leur jeunesse et de leurs aventures de pêche (1).

A Rosehearty une partie du trousseau de la mariée consiste dans son coffre. C'est le premier objet que l'on enlève de la maison paternelle pour les transporter à sa future demeure et on l'emporte toujours sans le

1. Bertram, l. c., p. 332.

fermer. La clé ne doit être tournée que lorsqu'il est sorti de la maison. Habituellement on le charge sans le laisser toucher le sol et on le place dans la charrette qui doit l'emporter ; c'est alors seulement qu'on le ferme. Cet usage est emprunté aux pêcheurs qui quittent leur demeure pour aller dans d'autres lieux de pêche. A Macduff, le coffre de celui qui part pour la pêche au hareng n'est fermé qu'après qu'on l'a fait sortir de la maison (1).

Le trousseau de la mariée ne doit pas être emporté un samedi, ou c'est d'un mauvais présage. Un jour que le charretier chargé de prendre celui d'une jeune pêcheuse de Crovie était venu ce jour-là au lieu du jeudi, à la nuit, on le mit dans un bateau et on le rapporta à la maison de la fille (2).

Le lendemain du mariage, les femmes ou les mères de ceux qui partent en mer avec le marié se présentent chacune avec un bassin rempli de farine. Quand la

1. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. II, p. 353, t. III, p. 310.

2. W. Gregor, *Scotland*, p. 100.

mariée va demeurer dans un autre village, ses amies et ceux qui s'intéressent à elle viennent la veille du mariage, lui apporter leurs petits présents, qui consistent en poissons, en farine et en objets de ménage. La future leur offre du thé, et souvent avant de se séparer, il y a une danse avec de la musique.

Les pêcheurs de Rosehearty croient que lorsque l'un d'eux se marie, il y a, peu de temps après, du mauvais temps (1).

Dans le pays boulonnais, les coutumes de mariage diffèrent peu de celles des gens d'autres conditions, excepté toutefois que le bateau, la maison, la rue même sont en toilette, pavoisés et enguirlandés (2).

Dans plusieurs villages de pêcheurs, avant d'entrer dans la maison conjugale, le nouveau marié glisse dans son soulier une pièce d'argent, probablement pour se garantir du maléfice des sorciers (3).

1. W. Gregor. *Scotland*, p. 100-101.

2. E Deseille, *Glossaire du patois des marins boulonnais*, p. 19.

3. W. Gregor, in *Revue des Trad. pop.* t. x, p. 500.

Les pêcheuses ont une grande influence sur leurs maris ; ceux-ci leur abandonnent le gouvernement de l'intérieur, et ce sont elles qui tiennent la bourse. A Boulogne, quand elles sont contentes de leurs hommes, elles les conduisent chez les pâtissiers et leur paient des douceurs et des sucreries. Lorsqu'elles ont à se plaindre d'eux, elles disposent d'une certaine façon leur élégante coiffure, qu'on nomme le « beau soleil. » Le pêcheur sait alors que sa femme sera à son égard une Lysistrata et qu'elle ne répondra pas à ses caresses.

En Angleterre, l'activité des femmes de pêcheurs est proverbiale, et leur maxime favorite est « que la femme qui ne peut travailler pour un homme ne vaut pas grand'chose. » C'est pour cela qu'elles assument la tâche de tirer parti de la marchandise. Les hommes doivent « seulement » prendre le poisson, et leur travail est terminé quand ils ont touché le quai. La manière de faire les marchés des femmes de Newhaven est bien connue. On suppose qu'elles demandent toujours le double ou

le triple de ce qu'elles recevront (1). Ces remarques peuvent s'appliquer à beaucoup de groupes de pêcheurs des côtes de France. Les pêcheuses avaient de plus la réputation d'être effrontées en paroles et d'avoir la répartie aussi vive et aussi salée que les harengères.

Les habitants des petits ports de pêche conservaient sans doute, avant l'époque assez récente où, pendant l'été, de nombreux baigneurs sont venus s'établir parmi eux, bien des coutumes originales qu'il eût été intéressant de relever. Ceux de Saint-Jacut de la Mer (Côtes-du-Nord) en avaient plusieurs qui, autrefois, ne leur étaient pas absolument particulières, puisqu'on les retrouve ailleurs; mais, alors que chez leurs voisins elles étaient tombées en désuétude, elles persistaient chez eux. L'une des plus connues était le « charriotage » qui ne s'exerçait plus que sur cette partie de la côte, si bien que, dans les récits facétieux où les Jaguens sont mis en scène, on leur

1. Bertram, l. c., p. 334.

attribuait une sorte de prière spéciale, dans laquelle ils demandaient que le chariot ne se fût jamais promené dans leur ville.

Quand un mari était convaincu de s'être laissé battre par sa femme, ses voisins lui attachaient, de force, un panier sur le dos, et le promenaient d'auberge en auberge ; son supplice était abrégé s'il était assez avisé pour « rafraîchir » copieusement les observateurs des anciennes coutumes ; cette espèce de charivari s'appelait le chariotage. Parfois, la cérémonie était plus complète et répondait mieux à ce nom. On prenait une charrette sur laquelle on suspendait une culotte au bout d'une perche ; la femme qui avait battu son mari y montait, et les Jaguens disaient : « Par ma fa, mon fu' 'est ielle qui porte les brées! » L'homme était hissé sur une autre charrette, qu'ornait une perche surmontée d'un cotillon, qui montrait que les rôles avaient été intervertis.

Dans ce même village, il y avait d'autres cérémonies emblématiques qui rentraient dans le même ordre d'idées. Vers 1880, un

des notables ayant été surpris en conversation criminelle avec une fille surnommée la Taupe, parce qu'elle était très brune, une charrette parcourt le village avec des taupes et des maquereaux attachés aux « ridelles. » Sur de la paille était couché un matelot grimé et costumé de façon à représenter le coupable.

En Ecosse, lorsque les hommes partent pour la première fois à la pêche au hareng, une des femmes a coutume de jeter le balai derrière eux. On fait la même chose quand on porte un filet neuf de la maison au bateau. Un matin qu'un homme, dont le bateau n'avait pas eu de chance, sortait pour aller à la mer, la femme chez laquelle il était logé jeta derrière lui son balai, et, à cette marée, il fit une bonne pêche (1).

Une femme qui a des amis ou des parents à la mer ne doit pas peigner ses cheveux après la nuit tombée ; si elle le fait, elle attire sur eux des malheurs.

1. W. Gregor, in *Folk-lore Journal*, t. III, p. 308, t. IV, p. 16, t. III, p. 309.

A Madagascar pendant que son mari était à la pêche de la baleine, la femme restait enfermée chez elle, jeûnant, ne parlant à personne, et la porte de sa case restait exactement fermée.

Sur les côtes de Normandie les femmes des pêcheurs dont le retour ne s'effectue pas dans les délais ordinaires, brûlent un balai neuf pour que le vent « ouètissent (1) ».

A Scarborough, il y a quelques années, les pêcheuses ne laissaient pas sortir les chats noirs de leurs maisons pendant que leurs hommes étaient en mer (2), à cause de la réputation de sorcellerie de ces animaux.



1. *Mélusine*, t. II, col. 232, d'a. le *Journal de Fécamp*.

2. HENDERSON, *Folk-lore of Northern counties*, p. 207.

§ II. — La maladie et la mort.

En Haute-Bretagne, un malade qui couche sur la flèche y laisse sa maladie ou y prend sa mort. Les pêcheurs appellent gui marin une sorte de goëmon qui pousse sur le dos de certains crabes. Il a la vertu de guérir du haut-mal (épilepsie) ; mais il faut qu'il soit cueilli le jour de Pâques, à trois heures du matin, par un homme ayant la conscience parfaitement nette. A Erquy, on croit que cette plante merveilleuse pousse sur la tête du grondin. et que la mer la rejette parfois sur le rivage. Lorsque les fées vivaient dans les houles, elles y cultivaient des herbes de mer. en secret, et à cette époque. il n'y en avait que là. Elles s'en servaient pour fabriquer une pommade magique qui servaient à leurs enchantements. Aujourd'hui encore, les pêcheurs donnent à ces plantes des grottes. le nom d'herbes à sorcières ; jadis, beaucoup de gens allaient en ramasser. parce

qu'ils leur croyaient la vertu de guérir tous les maux (1).

En Basse-Bretagne, les malades souffrent plus à la mer montante qu'à tout autre moment, et c'est alors qu'il meurt le plus de gens ; une croyance opposée existe aux environs de Saint-Malo ; lorsqu'un pêcheur est malade, il attend le reflux pour mourir. Sur la côte de Tréguier, si le père, le frère ou le mari de l'agonisant qui sont en mer ne reviennent pas avec la marée montante, il attend, pour expirer, le retour de ceux qui lui sont chers (2).

Les pêcheuses de Bretagne sont persuadées que, si un des leurs périt en mer, elles en sont averties par quelque circonstance particulière. La mère ou la femme de celui qui se noie sent une ou plusieurs gouttes de sang qui mouillent sa main ou qui tachent le plancher ou bien de l'eau de mer coule goutte à goutte près de leur lit.

1. Paul Sébillot, in *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, p. 518, 576.

2. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 132.

J'ai connu plusieurs femmes qui croyaient fermement à ces présages, et qui m'ont cité des faits à l'appui. L'une d'elles était mère de trois garçons, qui étaient partis pour Terre-Neuve. Le navire avait fait naufrage, et l'on supposait que tout l'équipage avait trouvé la mort dans les flots. On fit à Saint-Cast un service pour ceux qui s'étaient noyés, et qui étaient presque tous de ce pays. La pêcheuse refusa d'y contribuer en disant : « Mes gars ne sont point morts : je n'ai point ouï leur « avènement ; » et, de fait, elle les vit revenir quelques jours après (1). Sur la côte de Tréguier, les goélands et les courlis viennent siffler et battre de l'aile aux vitres de la maison du pêcheur qui meurt dans un naufrage. Au Port-Blanc, lorsqu'une barque a péri corps et biens, c'est toujours le corps du patron que l'on retrouve en dernier lieu (2).

A Saint-Cast, si un pêcheur reste ma-

1. Paul Sébillot, in *Revue des Trad. pop.* t. XIV. p 345.

2. A. Le Braz, *Légende de la Mort*, p. 233-236.

lade à terre pendant que son bateau est en mer, ceux du bord sont avertis du moment où il rend le dernier soupir. Un marin qui était de quart vit la nuit une sorte d'étoile extraordinaire; elle resta pendant quelques minutes fixée à l'avant, et élevée seulement à la hauteur d'un homme; il remarqua l'heure où elle disparaissait, et, revenu à son village, il apprit qu'elle s'était évanouie juste au moment où trépassait le pêcheur resté à terre (1).

Dans les pays scandinaves, lorsqu'un pêcheur doit périr, les rames de son bateau sont tournées la nuit par des mains invisibles, et, le matin, la palme est du côté de l'arrière, au lieu d'être, comme d'habitude, du côté de l'avant (2).

Dans certains villages de pêcheurs écossais, lorsqu'il y a un mort dans la maison, on enlève le beurre et les oignons. Sur la côte d'Aberdeen, on ne remue pas une pelletée de terre dans tout le village tant

1. Com. de M. F. Marquer.

2. O. Nicolaissen, *Sagen og eventyr pra Nortland*, p. 8.

que le mort n'est pas inhumé. Le corps d'une jeune pêcheuse non mariée est porté en terre par ses compagnes habillées de blanc, avec un ruban noir autour de la taille (1).

A l'île de Sein, quand un marin a disparu en mer ou est mort au service, on fait la veillée funèbre, qui n'est pas sensiblement différente de celle où le mort est présent. On étend sur la table un drap sur lequel on dessine une croix avec deux serviettes repliées, et on pose sur cette croix le portrait du défunt, et, à défaut, quelque objet lui ayant appartenu. Puis on va prendre à l'église le crucifix et les chandeliers. Le prêtre et les enfants de chœur viennent dire le *Placebo* et la nuit se passe, comme d'habitude, en visites et en prières. Le lendemain, il y a une messe d'enterrement, puis un service de huitaine (2). Lorsqu'un marin d'Ouessant mourait en mer, on portait dans sa maison une croix à laquelle on rendait tous les honneurs funèbres que l'on eût rendus au défunt, s'il eût été là.

1. W. Gregor, *Scotland*, p. 206, 207, 312.
2. Ch. Le Goffic, *Gens de mer*, p. 255.

Le lendemain, le prêtre vient comme pour chercher le corps, la croix portée en avant du cortège qui se dirige vers l'église. Un catafalque y est dressé, on jette dessus le drap qui, à la maison, était supposé recouvrir un corps, et les prières des morts sont dites comme pour un enterrement véritable (1).

Sous le porche de l'église de Perros-Hamon, le long des murs, dans le cimetière, on voit partout les mêmes inscriptions noires sur des petits carrés de bois blanc : *François Floury, perdu en mer, Jean Caous, perdu en mer*, etc. Ou bien ce sont des croix, de minuscules chapelles peintes, surmontées d'un cœur, des plaques de marbre, des losanges à jour et ouvrés à la main, naïvement. Et les inscriptions sont alors plus longues. *A la mémoire de Sylvestre Bernard, capitaine de la goëlette Mathilde, disparu en Islande dans l'ouragan du 5 au 8 avril 1867, à l'âge de trente-deux ans, ainsi que 18 hommes formant son équipage.* Il y a des tombes

1. D. Dergny, *Croyances et Usages*, p. 157.

pour chacun de ces « Islandais » et sous ces tombes autant de grands trous vides ; d'après la croyance de ce pays, les naufragés n'habitent pas toujours la mer, ils viennent, une fois l'an, à la fête des morts, prendre possession des fosses creusées pour eux dans le cimetière de leur paroisse (1). A l'île de Batz, on voyait, à certaines fêtes, les îliennes venir chercher dans le cimetière

Quelque pierre noirâtre avec son bénitier
Mais vide du cher mort qu'on ne peut oublier ;
Car les morts sont absents de ces tombes étranges (2).

A Trégastel, on trouve, comme dans tous les pays côtiers, plusieurs fosses vides, pour les marins disparus en mer, dont le souvenir est aussi consacré par une inscription en lettres noires sur une croix blanche (3).

Lorsqu'un pêcheur de Loguivy-Ploubazlanec meurt à l'île de Sein, où, depuis une trentaine d'années, les gens de ce petit

1. Ch. le Goffic, l. c. p. 228
2. A. Brizeux, *Histoires poétiques,* liv. XII.
3. Ch. Le Goffic, l. c. p. 72.

port vont pêcher les langoustes et les homards, et s'établissent à terre pendant quelques mois, il est enterré dans l'île. Plusieurs années après, on exhume ses ossements, et ses reliques (relegou), placées dans une petite boîte recouverte d'un drap blanc, sont rapportées à sa maison, puis transportées au cimetière de Ploubazlanec, afin que le défunt repose en terre natale (1).

Chez les peuples où les tombes, au lieu d'être uniformément surmontées du signe caractéristique de la religion, étaient ornées des emblèmes de la profession du défunt, celles des pêcheurs se distinguaient par des ustensiles rappelant leur occupation : Menisque, père du pêcheur Pélagon, avait fait placer sur le tombeau de son fils une nasse et une rame monuments de sa vie dure et pénible (2).

Les Indiens du Nord de l'Amérique avaient une coutume analogue à celle des

1 PAUL SÉBILLOT, in *Revue des Trad. pop.* t. XII, p. 316.

2. SAPPHO, trad. *Falconnet*. *Lyriques grecs* p. 131.

Grecs : Une pagaye avec une flèche et une lance décorait les tombeaux de ceux qui avaient vécu de la chasse ou de la pêche (1).

Dans beaucoup de cimetières de la Manche bretonne, les tombes des pêcheurs sont ornées de coquillages.

Au Tréport, les femmes, filles et mères des marins portent le deuil avec une coiffe noire en laine et sans bords. Elle est munie d'une bride formée de deux larges rubans de soie noire, nouée en mentonnière, et a, par derrière, deux larges rubans de la même couleur, tombant jusqu'à la taille et attachés en rosette. A Berville-sur-Mer (Eure), le bonnet de coton des pêcheuses est entouré d'un ruban noir. A Ouessant les femmes, amies et parentes qui vont veiller un mort ont leurs coiffes aux longues ailes flottantes jetées sur leurs petits bonnets tuyautés, et le mouchoir qui couvre leurs épaules disposé en triple degré (2).

1. Mackensie, *Voyages*, t. II, p. 32.

2. Dieudonné-Dergny, *Croyances et usages*, p. 70, 77, 156.

A Saint-Cast, les pêcheuses mettaient sur leur coiffe une sorte de fourreau noir qu'elles appelaient une cape ; cet usage n'est plus suivi que par les vieilles femmes ; les jeunes laissent tomber sur leurs épaules les bandeaux de leurs coiffes, dont le fond est entouré d'un large ruban noir (1).

A Yport, chaque pêcheur dépose dans un tronc spécial, à la fin de la semaine, une somme dont le montant est divisé en deux parties égales ; l'une sert à payer un service spécial célébré chaque mois à l'intention des fidèles trépassés d'Yport ; l'autre est destinée au soulagement des trépassés de la commune (2).

1. Com. de M. François Marquer.
2. Dieudonné-Dergny, p. 28.



CHAPITRE III

LA MAISON DU PÊCHEUR

§ I. — Amulettes et chance.

Les pêcheurs de la Cornouaille anglaise conservent dans leur maison, comme un charme, des morceaux d'une plante marine qu'ils appellent l'Arbre à la dame (1). Sur la côte de Tréguier, on voit, suspendu au mur près de la statue de la Vierge et du rameau de laurier ou de buis, une sorte de goëmon, souvent sec et noir, qui a la consistance et la dureté de bois de fer. Il a une sorte de fruit marron à bord noir, de forme plate et ronde, gros à peu près comme une pièce de cinq francs. Cette plante marine n'est pas indigène, mais elle est très connue en Basse-Bretagne, où on la nomme Arbre de sainte

1. Bassett, *Legends of the Sea*, p. 462.

Barbe et ses fruits « pierres ou galets de sainte Barbe ». Elle orne le chapelet des dévotes et on lui attribue la vertu de préserver les logis et les gens du tonnerre (1). En Haute-Bretagne, on voyait autrefois dans la maison des pêcheurs un goëmon en forme d'arbuste, placé auprès de la statuette de la Vierge ou du crucifix ; quand il tonnait, on s'agenouillait devant en récitant la formulette de sainte Barbe. Les femmes disaient en la regardant cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les âmes des noyés qui n'avaient pu avoir les honneurs de la sépulture. On plaçait aussi près des saintes images des objets et des coquilles qui représentaient des croix, des Saint-Sacrements ou des cœurs.

Aux îles Shetland, les arêtes du corps d'un turbot sont toujours mises dans une crevasse de la maison des pêcheurs, pour s'assurer la chance (3).

1. Paul Sébillot, in *L'Homme*, t. III, p. 588.

2. Com. de M. François Marquer.

3. Karl Blind, in *Gentlman's Magazine*, avril 1882, p. 471.

A Saint-Cast on racontait, il y a une vingtaine d'années, qu'un vieux pêcheur, pour avoir de la chique, faisait une singulière offrande : tous les soirs, avant de se coucher, il déposait sa chance auprès d'une statuette de la Vierge qu'il avait dans sa maison.

Sur la côte N.-E. de l'Écosse, il est d'usage d'aller à la mer le matin du jour de l'an, d'y puiser un seau d'eau, et de l'emporter ainsi qu'une petite branche de goëmon ; le dernier jour ou la dernière nuit de l'année, à mer basse, on ramasse une certaine quantité de varech appelé belly war *(fucus nodosus)* dont on suspend des guirlandes autour de la chaîne de la crémaillère, du trépied, de la cheminée et des poutres. Dans la même région, lorsque le temps est à la tempête, on a coutume pour faire revenir le beau temps de poser un big buckie (*buccinum undatum*) dans le crochet placé au bout de la chaîne qui sert à suspendre les casseroles (1).

1. W. GREGOR, in *Folk-Lore Journal*, t. IV, p. 17, in *Revue des Trad. pop.* t. XI, p. 56.

Dans chaque ménage de l'île de Sein, est suspendu, au-dessus de la table, un petit navire en croûte de pain. Le jeudi-saint on le descend solennellement à la fin du repas, puis chacun se découvre et le chef de la famille entonne le *Veni Creator*, auquel l'assistance répond en chœur. Un autre petit vaisseau viendra alors remplaplacer l'ancien et celui-ci sera brûlé. La prière qui accompagne le *repas du navire* a pour but d'appeler la protection du ciel sur l'embarcation de pêche qui nourrit la famille. Voici une description détaillée du bateau, et de la cérémonie, qui est quelque peu différente, comme époque de célébration, de celle rapportée par Violeau. Quand on entre chez un patron, on aperçoit aux solives une suspension d'un caractère étrange. Cela a la forme d'un bateau dont la carcasse aurait été prise dans l'entamure d'une miche de pain bis, et qu'on aurait gréé en sloop, avec des haubans de fil et une voilure en papier. Ce

1. A. Joanne, *Bretagne*, éd. 1880, p. 569. d'ap. Violeau.

bateau occupe cette place depuis le jeudi qui précède le dimanche gras, et il la gardera jusqu'au retour de cette date qui marque la cérémonie du *Fest ar vag*, la fête des barques particulière à l'île de Sein. Ce jour là, chaque patron invite son équipage à souper ; il fournit un litre de vin par homme, l'équipage l'eau-de-vie ; le repas fini, les hommes se lèvent et tirent leur béret. Le bateau en croûte est « amené » par le plus ancien de la compagnie, puis le patron fait le signe de la croix, rompt le pain et en partage les morceaux avec l'équipage. L'acte est grave comme un sacrement ; qui s'est lié par cette communion mystérieuse s'est vraiment donné corps et âme. Un des hommes de l'équipage taille ensuite dans la miche de pain, une nouvelle entamure dont il ôte la mie, et qu'il grée comme la précédente. Après quoi on la hisse au plafond et on l'amène trois fois, comme pour la cérémonie du salut, en chantant le *Veni Creator*. S'il y a un mort pendant l'année dans l'équipage, on récite un *De profundis* à son in-

tention. L'assemblée ne se sépare qu'après les grâces dites (1).

A Plouer (Côtes-du-Nord), quand un marin s'embarque pour Terre-Neuve, on cueille un brin de joubarbe et on le suspend, la tête en bas, aux solives qui supportent le plafond. Quelquefois la plante continue à végéter, il y en a qui poussent et même fleurissent ; c'est bon signe, le marin se porte bien. Si la plante se dessèche et périt, c'est un présage de mort pour le marin (2).

Certains actes, en apparence assez insignifiants, accomplis à la maison, peuvent exercer de l'influence sur les pêcheurs en mer. En Allemagne, cracher sur la crémaillière assure une pêche fructueuse, surtout lorsqu'on a soin d'appeler le diable par son nom (3).

En Ecosse, donner du feu à quelqu'un, même pour allumer sa pipe, enlève la chance

1. Ch. Le Goffic, *Sur la côte*, p. 172.
2. Communiqué par M. d'Armont.
3. F. S. Bassett, p. 434.

de la maison du pêcheur (1), si l'on ne peut refuser un charbon à un voisin, au moment où il sort, on jette dans le feu une poignée de sel (2). On retrouve une croyance analogue à l'autre bout du monde. Les Ghiliaks de Sibérie ne permettaient pas qu'on enlève de leur maison la moindre parcelle de feu, même dans une pipe. La violation de cette coutume ferait manquer complètement la chasse ou la pêche (3).

Les pêcheurs de Drumore n'aiment pas que la première personne qui entre chez eux le jour du premier de l'an soit une femme (4); sur les bords de la Baltique, lorsque quelqu'un éternuait le jour de Noël, c'était d'un favorable augure pour la pêche de l'année suivante.

Les pêcheurs de la côte nord de l'Angleterre disaient que chaque fois que l'on tournait un pain sans dessus dessous il y avait un naufrage (5).

1. W. Gregor, in *F.-L. Journal*, t. iv, p. 309.
2. *Revue britannique*, 1871, p. 40.
3. W. Gregor, *Further Report on folk-lore in Scotland*, p. 458.
4. W. Jones, p. 108.
5. Henderson, *F.-L. of Northern Counties*, p. 180

La façon dont le poisson est mangé ou apprêté peut influer sur le résultat de la pêche ; Dans la Cornouaille anglaise, il ne faut pas manger les pilchards ou toute espèce de poissons, en commençant par la tête, car les autres poissons détourneront aussi leur tête de la côte. Si, au contraire, on commence par manger la queue pour finir à la tête, les poissons viennent au rivage et les pêcheurs sont assurés d'avoir bonne chance (1).

A la Nouvelle-Zélande, on observait une sorte de rite après la pêche lorsqu'on revenait à la maison, les poissons étaient cuits en trois fours, l'un pour les dieux, l'autre pour le prêtre, et le troisième pour tout le monde (2).

En aucun cas, les pêcheurs écossais ne brûlent les arêtes des poissons ni les coquilles des moules qu'ils emploient à boitter ; de là des formulettes , dans le genre

1. W. Hunt, *Popular Romances of Cornwall*, p. 368.

2. E Shortland, *Maori religion in Mythology*, p. 202.

de celle-ci, dont il y a plusieurs variantes.

Roats me weel, or boil me weel,
Bit dinna burn ma'behns,
An ye'll get plenty o' fish
About yir fire stehns.

Rôtissez ma chair, ou bouillez-la ; — mais ne brûlez pas mes arêtes ; — Vous aurez beaucoup de poisson — auprès de votre foyer (1).

En Suède, pour avoir de la chance à la pêche, il faut brûler les dents d'un gros poisson (2).

Dans la Cornouaille anglaise, on tire des présages de certains bruits que l'on entend à la maison. Lorsque le poisson est salé et bien arrangé dans un cellier, les gens entendent une sorte de cri, qu'ils appellent « *crying for more* » et ils croient que c'est l'indice que d'autres poissons, répondant à cet appel, viendront rejoindre leurs camarades dans ce saloir. Les pierres dont ils se

1. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. iii, p. 146, t. iv. p. 16.
2. Thorpe, t. ii, p. 111.

servent pour presser les pilchards salés passent pour se déranger de leur place en faisant un certain bruit ; c'est un signe certain que d'autres pilchards approchent de la côte (1).

Les pêcheurs de Greenock avaient l'étrange idée, que si une mouche tombait dans le verre où quelqu'un avait bu, ou était sur le point de boire, c'était pour le buveur un présage certain de « bonne chance » (2).

En Islande, il ne faut pas troubler l'araignée qui a suspendu sa toile ; mais dire en étendant la main au-dessus. « Monte, monte ta femme est en couches dans son lit », ou « Rame en aval, si tu présages du beau temps, rame en amont si tu indiques du mauvais » (3).

1 W. Hunt, *Popular Romances of Cornwall*, p. 368-q.

2, W. Jones, p. 115.

3. F. S. Bassett, p. 430.

§ II. — Les engins de pêche.

On croit, en plusieurs pays, que la chance des engins de pêche dépend de la manière dont ils ont été fabriqués, et qu'ils peuvent être ensorcelés, soit à ce moment, soit lorsque, étant à terre, on les garnit de l'appât destiné à attirer le poisson. Certaines pratiques traditionnelles avaient pour but de détourner le mauvais sort. Il est probable que ces croyances et ces usages existent sur les côtes de France : mais jusqu'ici je n'en ai pas trouvé trace.

En Ecosse, on a soin, lorsqu'on fait une nouvelle ligne avec l'aide des voisins, de la commencer à la mer montante, et on y travaille sans interruption, de façon à ce que chacun ait part au whiskey que l'on boit lorsqu'elle est terminée, et qui passe pour assurer la chance. Si quelque personne entre dans la maison où l'on est occupé à cet ouvrage, elle doit donner de l'argent, qui est destiné à acheter du whiskey ; on le boit lorsque la ligne est achevée ; à Portessie et dans quelques autres villages, on

fait une sorte de libation en versant un peu de liqueur sur la ligne (1). A la Nouvelle-Calédonie, avant d'employer un filet neuf, il fallait faire une aspersion au moyen d'une eau particulière, préparée par une sorte de prêtre (2).

En Ecosse où la superstition du « mauvais pied » est très répandue, la présence seule d'un individu ayant ce fâcheux privilège suffisait pour ensorceler l'engin que l'on faisait Willam Watt « Wilzie », du village de Crovie, sur la côte du Banffshire, venait de commencer un filet à harengs lorsqu'entra un homme regardé comme ayant un pied particulièrement mauvais : il acheva son filet, en disant tout le temps qu'il ne vaudrait pas grand'chose. Il prit peu de poisson à sa première sortie. On consulta un sorcier de grande réputation, qui ordonna de mettre trois fois le filet autour du bâton Cette opération ne donna pas plus

1. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. iv, p. 12, t. vi, p. 307.

2. Le P. X. Montrousier, in *Revue algérienne et coloniale*, avril 1860, p. 305.

de succès au filet. Le sorcier, consulté de nouveau, dit qu'il était alors temps de le brûler ; ce qui fut fait (1).

A Saint-Combs, l'usage est de fermer au verrou la porte de la maison où l'on apprête les lignes, de peur qu'il n'y entre quelqu'un ayant le « mauvais pied » ; quelquefois si l'on aperçoit un visiteur, on se hâte de fermer la porte ; lorsqu'il arrive devant et demande à entrer, on lui répond qu'on est à boiter les lignes, et il s'en va. Pour détourner le malheur qu'apporte en pénétrant dans la maison une personne ayant la mauvaise chance, ou jette au feu le bout de la ligne ; ailleurs,on en fait passer le bout par le feu ou autour de la crémaillère. A Collieston, un pêcheur avait coutume en cette circonstance de transporter la ligne qu'il était en train de « boitter » du panier ou de l'écuelle où elle se trouvait, dans un nouveau récipient, afin de détourner la mauvaise chance ; ce n'était pas aisé, car il fallait prendre les ha-

1. W. Gregor, in *Revue des Trad. pop.* t. IV, p. 659.

meçons un à un, et chaque ligne en avait ordinairement vingt-et-un.

Lorsque quelqu'un entre dans une maison où l'on amorce des lignes, celui qui est occupé à cette besogne se lève de son siège et y fait asseoir celui qui entre et qui doit « boitter » quelques lignes. Quand il se lève, on prononce quelques mots pour souhaiter le succès de la pêche. On redoutait aussi à ce moment la présence d'une personne ayant les cheveux rouges.

En Ecosse, on crache sur le premier poisson boitté, avant de le placer dans l'écuelle (1). Les pêcheurs péruviens, pour s'assurer la chance, mettaient un coco mâché sur leurs lignes (2).

En Ecosse, quand on appâte les lignes, on ne doit parler ni de chat, de rat, de lièvre ou de saumons, animaux de mauvais présage à terre aussi bien qu'à bord (3).

1. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 181 ; in *Revue des Trad. pop.* t IV, p. 661 ; in *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 308 ; in *Revue des Trad. pop.* t. IV, p. 662.

2. F.-S. Bassett, p. 434.

3. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. IV, p. 12-13.

Les pêcheurs islandais regardent comme un funeste présage la présence d'un chien auprès de leurs filets ou de leurs attirails de pêche. Ceux de New-Haven ne sortaient pas en mer lorsqu'ils avaient vu un cochon auprès de leurs filets (1).

A Boddam, village voisin de Peterhead, lorsqu'on amorce les lignes pour la première fois après un mariage, on met la « boitte » sur un seul hameçon, puis on retourne le panier qui contient l'appât, et on laisse traîner la ligne sur le plancher. Lorsque cela a été fait, on remet tout en ordre, et l'on achève d'amorcer comme à l'ordinaire (2)

Les pêcheurs anglais, il n'y a pas de longues années, aspergeaient leurs filets quand ils les soupçonnaient d'avoir été ensorcelés. Cette coutume était encore en usage sur la Tweed en 1879 (3).

Autrefois, les pêcheurs sardes faisaient passer leurs filets dans le sens du soleil

1. F.-S. BASSETT, p. 430 279.

2. W. GREGOR, in *Revue des trad. pop.* t. IV, p. 663

au-dessus de la fumée d'un brasier allumé avec du bois béni.

Dans plusieurs localités, lorsque les pêcheurs anglais se blessent avec un hameçon, ils le préservent avec soin de la rouille comme un charme pour guérir la main (1).

Compter les filets ou les enjamber, constitue, aux yeux des pêcheurs écossais, un acte capable de leur enlever la chance, surtout s'il est accompli par une personne présentant certaines particularités physiques redoutées. Un pêcheur de Pittulie était regardé comme ayant le mauvais pied : un jour, un homme de Broadsea le vit, à ce qu'il croyait, en train de compter ses filets à harengs. Le seul moyen de neutraliser la mauvaise influence de cet acte venant d'un pareil homme était de lui tirer du sang à la poitrine ou près des yeux ; ce pêcheur le frappa au front et en fit couler du sang. Une vieille femme de ce village qui passait aussi pour avoir le « mauvais pied » s'étant approchée d'un sentier sur lequel

1. F. S. Bassett, p. 411, 414, 463.

pendait un bout de filet, le pêcheur auquel il appartenait éleva la voix et lui dit qu'il lui casserait les os si elle osait l'enjamber(1).

En Grèce, si on saute par-dessus un filet de pêche on se hâte de revenir sur ses pas ; sans cela il est impossible de prendre du poisson (2).

Aux îles Marquises, les filets de pêche sont *tabou*, et par conséquent aucune femme ne doit les toucher (3)

1. W. GREGOR, in *Revue des trad. pop.*, t. IV, p. 663.
2. *Mélusine*, t. II, col. 39.
3 Le P. MATTHIAS *Les Marquises*, p. 70.



CHAPITRE IV

CULTES ET FÊTES DES PÊCHEURS

§ I. — Les saints, les sanctuaires et les pèlerinages.

Les saints que les pêcheurs regardent comme leurs patrons spéciaux semblent avoir été plus fêtés jadis qu'ils ne le sont aujourd'hui ; des églises, comme celle de Saint-Briac, avaient été construites en grande partie au moyen de lots de poisson que chaque équipage abandondonnait quand la pêche du maquereau avait été fructueuse ; des poissons sculptés sur les murs ou dans le bénitier, constataient cette origine. Autrefois, après une saison de pêche heureuse les gens de Saint-Cast offraient de la raie à saint Clément, leur patron ; maintenant, ils l'invoquent encore au moment du danger, de même que saint Lunaire « qui préserve des naufrages en mer. » Jadis, aux grandes marées, les pê-

cheuses de Saint-Malo allaient dire une prière à la chapelle de saint Antoine à l'île Harbour, pour trouver du lançon en abondance sur les bancs de sable voisins (1).

Les pêcheurs bas-Bretons rendent encore un culte à un assez grand nombre de saints ; ceux du pays de Tréguier honorent saint Gildas qui préside aux grandes pêches lointaines et qui leur a appris à saler la morue. Sainte Liboubane et son fils saint Gonery sont les patrons des pêcheurs trécorrois ; de même saint Guénolé en Trévoux-Treguignec, saint Nicolas de Buguelès en Penvenan. Notre-Dame du Port-Blanc veille spécialement sur les pêcheurs d'Islande (2).

Sainte Evette est la protectrice des pêcheurs de la baie d'Audierne. Elle a reçu cette mission de Dieu, en mémoire de son naufrage à Plozévet et de sa traversée de la baie dans son auge de pierre. Son pouvoir,

1. PAUL SÉBILLOT, *Petite Légende dorée*, p. 20, 36. E. HERPIN, *La Côte d'Emeraude*, p 366.

2 G. LE CALVEZ, in *Revue des Trad. pop.*, t. VII, p. 388.

qui égale celui des plus grandes saintes du Paradis, a été révélé par sainte Anne d'Auray elle-même. Un jour qu'un pêcheur de Plouhinec faisait son troisième pèlerinage à la basilique, il dit à la sainte : « Adieu pour toujours ; je suis trop vieux pour revoir une autre fois votre église. » La sainte lui répondit : « Consolez-vous ! vous avez près de chez vous une sainte aussi puissante que moi Si l'on connaissait toute l'étendue de son pouvoir, ce n'est pas un pavé de galets de la mer qu'il faudrait autour de sa chapelle, mais un pavé d'acier, et encore il serait bientôt usé sous les pas des pèlerins. » Autrefois, après une tempête, les matelots sauvés du naufrage, nu-pieds, un cierge à la main, vêtus des habits qu'ils avaient au moment du danger, après être entrés dans la mer jusqu'à la ceinture, faisaient, tout mouillés, neuf fois le tour de la chapelle, pour remercier la sainte de leur avoir accordé sa protection (1).

On voit à la chapelle de Notre-Dame de

1. H. Le Carguet, in *Société arch. du Finistère*, 1899, p. 178.

Bon-Voyage en Plogoff, les pêcheurs qui ont fait vœu de s'y rendre dans l'état où ils se trouvaient au moment du danger, en habit de travail ou demi-nus. Ils vont aussi se jeter à la mer, et assistent tout mouillés, à la procession (1). En 1840, on voyait à Sainte-Anne d'Auray des pêcheurs, les pieds saignants, les habits déchirés ; ils portaient sur leurs épaules nues et meurtries une planche hérissée d'éclisses, que traversaient des clous rouillés, des pointes brisées. C'est le débris que Madame sainte Anne leur jeta comme ils allaient périr. Au commencement de ce siècle, des pêcheurs en détresse faisaient vœu de monter à la flèche de Notre-Dame du Folgoat et de se laisser pendre la tête en bas et les bras étendus (2).

Au milieu d'une violente tempête, ceux de Dieppe font vœu de se rendre, pieds nus et en chemise, à quelque sanctuaire vé-

1. H. Le Carguet in *Revue des Trad. pop.*, t. vi, p. 658.

2. L. Kerardven, *Guionvac'h*, p. 317 ; Habasque, *Notions sur les Côtes-du-Nord*, t. i, p. 308.

néré ; par l'effet de cette promesse, la manœuvre se trouve aussitôt accélérée d'une manière prodigieuse. Alors l'équipage de s'écrier : « Le navire est doublé! » voulant faire entendre par là que des êtres surnaturels partagent leurs efforts et vont en assurer le succès. Presque tous les ans, on voit des Terreneuvats venir pieds nus, en accomplissement d'un vœu, à l'église de Saint-Jean des Guérêts (Ille-et-Vilaine) (1)

Les pêcheurs de Chioggia promettaient à la Madone ou à saint Dominique de faire un pèlerinage pieds nus ; d'autres faisaient vœu d'habiller leurs enfants à la mode de saint Dominique ou de saint Vincent, ou de porter à l'église un cœur d'argent ou un tableau représentant le moment solennel où ils avaient demandé et obtenu du secours (2).

Dans les îles du Nord de l'Ecosse, où depuis deux cents ans, la population est protestante, existaient encore, au commen-

2. A. Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 308 ; E. Herpin. *La Côte d'Emeraude*, p. 370.

3. *Rivista delle tradizioni popolari*, t. i, p. 307.

cement du siècle, de curieuses survivances des pèlerinages catholiques d'autrefois. C'est ainsi que des pêcheurs allaient commander un vœu à l'église de Saint-Ninian pour le salut des marins et de leurs barques. Bien qu'abandonnée, l'église de Saint-Ringan conservait encore quelques restes des anciens hommages qui lui étaient autrefois rendus. Les pêcheurs de Dunrossness observaient une pratique dont ils avaient eux-mêmes oublié l'origine, et dont le clergé protestant tâchait vainement de les éloigner. Lorsque leurs barques se trouvaient dans un péril extrême, ils avaient coutume de vouer un *awmous*, c'est-à-dire une offrande à saint Ringan, et, quand le danger était passé, ils ne manquaient jamais de s'acquitter de leur vœu en se rendant seuls et secrètement à la vieille église; et là, quittant leurs souliers et leurs bas à l'entrée du cimetière, ils faisaient trois fois le tour des ruines en suivant le cours du soleil; à la fin du troisième tour, celui qui accomplissait un vœu jetait son offrande, consistant ordinaire-

ment en une petite pièce d'argent, à travers les grillages d'une fenêtre délabrée, et puis il se retirait, en se gardant bien de regarder derrière lui avant d'être hors des limites du terrain jadis consacré ; car on croyait que le squelette du saint recevait son offrande de sa main décharnée et montrait son horrible tête de mort à la fenêtre par où on la jetait (1).

Si les pêcheurs de la côte de Kent échappaient au naufrage, ils adressaient des remerciements à saint Nicolas, et portaient à sa chapelle quelques-uns de leurs plus beaux poissons (2).

Souvent les Iliens viennent en procession sur leurs bateaux, toutes bannières déployées, en chantant des cantiques bretons, à la chapelle de Notre-Dame de Bon-Voyage en Plogoff (3) A la fête patronale de Notre-Dame de Perros, en Ploubazlanec, près de Paimpol, le lundi de Pâques, les

1. W. Scott, *Le Pirate*, c. 22. 25.

2. F.-S Bassett, p 80.

3. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. vi, p. 657.

pilotes et les pêcheurs suivent la procession en corps de chemise, en pantalon blanc, en gants de coton blanc et un cierge à la main. Ils se cotisent pour décorer leur chapelle. A eux seuls et à leurs mousses est réservé l'honneur de porter la croix, la bannière, les statues et les petits navires pavoisés. Mais cet honneur se paie et les privilégiés sont ceux qui donnent, pour se l'assurer, la plus grosse somme d'argent à la fabrique. Les marins qui s'étant vus en danger de périr, à la mer, ont fait des vœux à la Vierge pour obtenir d'elle leur salut, assistent pieds nus à l'office et à la procession (1).

Quelques-unes de ces dévotions sont individuelles : les pêcheurs ou leurs femmes vont implorer divers saints dans leur sanctuaire pour avoir du vent favorable ou demander une bonne pêche. A l'embouchure de l'Odet (Finistère), quand un bateau de pêche ou un navire monté par des hommes du pays est retenu par des vents contraires dans l'un des ports voisins, l'équipage

1. Comm de M. GALABERT, 1884.

donne ordinairement mission à deux de ses membres de se rendre à la chapelle de sainte Marine en la paroisse de Combrit. Ils se bornent, pour toute dévotion, à nettoyer la chapelle. Pas un grain de poussière n'est oublié. La corvée terminée, ils poussent au dehors les balayures et les jettent à pleines mains dans la direction où ils désirent voir les vents souffler. Les parents de ceux qui attendent le retour des leurs viennent aussi visiter sainte Marine et procèdent de la même façon (1).

Dans les Asturies, quand la pêche est peu fructueuse, on fait des vœux à la Vierge de Buen Suceso, afin d'obtenir par son intercession, que l'abondance revienne. Ce qui n'empêche pas les pêcheurs d'entonner ce couplet burlesque :

Virgen, si nos dais un pez
De aceite os daré un cuartillo...
Y luego del pez a'bordo
El aceite pa freilo.

Vierge, si tu nous donnes un poisson, nous te donnerons un baril de vinaigre (2).

1. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 207.
2. Braulio Vigon, l. c., p. 17.

§ II. — LES FÊTES ANNUELLES

Dans plusieurs villages de la Méditerranée, le jour de la fête patronale, tous les pêcheurs se réunissent, et, après avoir fait choix d'une des plus vieilles barques hors d'usage, ils la goudronnent, l'enduisent de pétrole, et le soir ils la brûlent sur les galets de la plage. (1) A Menton, cette sorte de feu de joie des pêcheurs a lieu à la fête de saint Pierre, alors que les marins du même port l'allument à la fête de saint Elme (2). A Nice, lors de certaines réjouissances publiques, les pêcheurs traînent dans les rues une vieille barque appelée *laüt*, toute pavoisée et portée sur des roues. Après bien des courses et des stations, ils l'arrêtent au milieu d'une place où ils la brûlent. Durant cette procession, le peuple pousse des cris d'allégresse et les femmes dansent des rondes. (3)

1. *Le Siècle*, 3 avril 1894.
2. *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 219.

L. ROUBAUDI, *Nice et ses environs*, p. 342, in *Mélusine*, t. II, col. 454.

Le jour de saint Pierre est aussi fêté par les gens de mer siciliens : les mousses, les pêcheurs et les vendeurs de poissons se réunissent pour chanter et danser au son des cymbales, des violons et des flûtes ; d'autres se promènent dans des barques ornées de fleurs et illuminées (1).

A Penzance et dans d'autres villages de la Cornouaille anglaise, les pêcheurs allument des feux à la Saint-Jean, et, en même temps que les autres gens du pays, ils dansent autour en chantant des chansons de circonstance. D'après un ancien texte, les pêcheurs de Cleveland (Yorkshire) et de la côte voisine invitaient, le jour Saint-Pierre, leurs parents et leurs amis à un festin ; ils ornaient les bateaux de leur mieux, peignaient les mâts et observaient certains rites ; c'est ainsi que, suivant la coutume de leurs ancêtres, ils arrosaient la proue avec des liqueurs choisies qu'ils avaient achetées tout exprès (2).

1. G. Pitrè, *Spettacoli*, p. 325.

2. Brand, *Popular antiquities*, t. I, p. 319, 338.

A Trapani (Sicile) le jour de Noël, dès qu'on a chanté le *Te Deum* et découvert l'Enfant-Jésus, les pêcheurs, pour se préserver du naufrage.se plongent les mains dans le bénitier.(1)Dans l'église du port de Saint-Jean près de Villefranche(Alpes Maritimes), à la messe de minuit,au moment de l'offerte, le prêtre s'assied au pied de l'autel sur une espèce de trône, tenant dans les bras un enfant nouveau-né. Un vieux patron pêcheur et un jeune mousse arrivent alors et il s'engage entre eux un dialogue sur un thème fixé d'avance et formulé en vers niçois. Lorsqu'il est fini, l'un des interlocuteurs sort et bientôt il rentre à l'église, suivi d'une sorte de procession. A la tête sont les pêcheurs qui chantent un chœur et portent des filets et un petit bateau symbolique. Quelques-uns ont des corbeilles remplies de poisson qu'ils offrent au curé. (2)

Le jour de la Toussaint lorsque les pê-

1. G. Pitrè, *Usi e Costumi*. t. III. p. 84.

2 F. Brun, in *Revue des Trad. pop.* t. III. p. 53.

cheurs des Orcades n'avaient pas eu beaucoup de chance dans leur campagne, ils aspergeaient les bateaux d'une eau qu'ils appelaient *fore spoking*, et ils faisaient sur leurs flancs une croix avec du goudron (1).

A Clovelly, dans le nord de l'Ecosse, les pêcheurs faisaient dire un service spécial où l'on chantait le 107e psaume, et l'on disait une prière pour demander à Dieu d'envoyer du poisson en abondance (2).

Suivant la tradition saint Vincent, patron de Collioure, fut brûlé vif sur un ilot situé à peu de distance du rivage. Chaque année sa fête est célébrée le 16 août. En mémoire de son martyre, on fait brûler sur le rivage un tonneau enduit de poix. A la nuit le port est illuminé et des lanternes vénitiennes sont suspendues aux antennes des barques. Bientôt surgit dans la mer une grande bannière blanche ; elle annonce le bateau qui porte les reliques. Parti de l'ilot, il s'est dirigé vers la haute mer pendant la procession des

1. W. Jones, p. 107. 2. F. S. Bassett, l. c. p. 401.

barques ; il revient maintenant dans le port pour atterrir, et il est salué par les acclamations des spectateurs groupés sur le rivage ou sur les barques. Un dialogue s'établit entre le prêtre qui amène les reliques et le syndic des pêcheurs qui le reçoit — Holà de la barque ! Quelle est cette barque ? — C'est la barque de saint Vincent, répond le patron. — D'où vient la barque ? — Elle vient de Saint-Vincent, de l'Ile. — Qu'apporte-t-elle ? — Elle apporte les reliques de saint Vincent, sainte Maxime et sainte Liberate. — Y a-t-il des passagers et sont-ils en règle ? — Oui, il y a des passagers et ils sont en règle. — Que demandez-vous ? — Nous demandons bonne entrée. — Au nom de Dieu, que la barque rentre. » En un clin d'œil, la barque est tirée sur la plage, portant les prêtres et les reliques, par des mains vigoureuses qu'escortent des porteurs de torches. Et ce n'est pas un spectacle banal que cette barque vacillante courant à toute vitesse vers l'église, précédée des pêcheurs vêtus de blanc, coiffés d'un mouchoir blanc et

ceints de la facha rouge, tandis qu'autour d'elle s'empressent les curieux criant en chœur : Sant Vicens beneit (1).

Voici comment se célébrait en 1880 la fête du jour Saint-Sauveur à Etretat. Lorsque tout était prêt, l'orgue jouait et les pêcheurs entraient par le portail largement ouvert ; ils portaient une pyramide de fleurs surmontée d'un modèle de bateau de pêche placé sur un gros pain appelé brioche, qui devait servir de pain béni. Chaque pêcheur portait une chandelle, non le long cierge en usage dans les cérémonies de l'église, mais une grossière chandelle de suif. Le chef, qui était le voilier du port, entonna un cantique, presque aussi vieux que l'église, où il priait pour que chaque partie de la coque et tous les agrès des bateaux fussent préservés des entreprises des Turcs et des pirates (2).

A Mazzara (Sicile) la cérémonie de l'em—

(1) Horace Chauvet, *Légendes du Roussillon*, p. 83.

(2) F. S. Bassett, p. 407, d'après la lettre d'un témoin oculaire.

barquement a lieu le dernier jour de la fête de saint Vito, qui se célèbre en août; après la procession, on porte la statue du saint sur une barque ornée de drapeaux, de lampions de diverses couleurs et de lumières de formes variées. Beaucoup d'autres bateaux pleins de gens font cortège à la barque du saint et lancent des feux d'artifice ou tirent en l'air des coups de fusil et de pistolet. Toute la plage est couverte d'une grande multitude qui regarde le spectacle ; le tout se termine par un feu d'artifice tiré au commencement de la nuit (1).

Les pêcheurs de Blakenberg vont chaque année le 3 mai et le 14 septembre en pèlerinage à l'église de Wenduine (Flandre maritime); il y font célébrer une messe solennelle, et portent ensuite trois fois en procession autour de l'église une croix miraculeuse qui s'y trouve, dans la persuasion qu'ils auront une pêche abondante (2).

1. Castelli, *Credenze*, p. 30.
2. Reinsberg-Düringsfeld, *Trad. de la Belgique*, t. i, p. 309.

L'usage de faire bénir chaque année en grande pompe la mer et les barques par le clergé a été beaucoup plus répandu autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui ; il y a même des pays, comme le Finistère, où il est en voie de disparition, et on ne l'observe plus qu'à Douarnenez (1).

La plus célèbre et la plus pittoresque de ces fêtes maritimes est celle qui a lieu dans le coureau de Groix, bras de mer large de 10 à 12 kilomètres, entre cette ile et le continent. Voici comment les choses se passaient vers 1830. Les flottilles des paroisses riveraines se rendaient en procession pour prendre part à cette cérémonie solennelle et demander à Notre-Dame de l'Armor une pêche abondante, des bancs de sardines profonds et nombreux. Navires, chaloupes, barques de pêcheurs, étaient chargés d'une foule d'hommes, de femmes, d'enfants parés de leurs habits de fête. Mais en tête de chaque file, le bateau des prêtres voguait plus légèrement. En dedans brillaient les chasubles des grandes

1. Com. de M. L. F. Sauvé.

fêtes ; à l'avant se dressaient la croix et la bannière de chaque paroisse. Toutes les processions fendaient la mer pour se rencontrer au milieu du coureau, vis-à-vis la cale Notre-Dame, qui arrive à la mer par une pente douce, au milieu de l'île de Groix. Les processions arrivent vers le centre des coureaux. Les chaloupes d'honneur, celles qui portent la croix, les bannières, le clergé des paroisses parviennent à se rapprocher. Les croix et les bannières s'inclinent et se saluent, les voix graves des marins commencent des cantiques dont les refrains nationaux se redisent depuis les rochers du Couragan jusque par delà les écueils du Taureau. Alors le plus ancien des curés se lève, étend la main et prie Dieu de bénir les biens de la mer. Tous les autres prêtres font le même geste et répondent à sa prière ; les chants redoublent de ferveur et les cantiques de la Vierge et de Madame sainte Anne se mêlant aux offices de l'église (1).

1. L. Kerardven, *Guionvac'h* (1835) p. 80-85.

A Dieppe la bénédiction de la mer se faisait encore il y a une trentaine d'années; le prêtre l'aspergeait d'eau bénite, faisait au-dessus de la mer un signe de croix, et chantait des litanies pour le repos de l'âme des noyés (1)

A Etretat, le jour de l'Assomption, le curé précédant les enfants de chœur, sort de l'église, portant la croix d'argent dans ses mains ; tout le monde suit tête nue et en silence et la procession se dirige vers la mer. Arrivé sur le galet, le curé prononce une prière, tous les assistants se mettent à genoux Puis il dit, en traçant dans l'eau le signe de la croix avec la croix d'argent : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je bénis la mer. Je mets sous la garde de Marie nos bateaux et les hommes qui les montent, et nos filets, et nos cordages et nos voiles. » Puis tout le monde chante les litanies de la Vierge et l'on s'en retourne silencieusement (2).

1. F. S. BASSETT, p 112
2 A. KARR, *Le chemin le plus court*, p. 61

Tous les ans un dimanche de septembre, a lieu à Berck la bénédiction de la mer. Un bateau pavoisé est préparé pour recevoir le prêtre qui doit bénir la mer et faire un sermon à l'assistance. A la procession on remarque la statue de saint Pierre qui est portée par quatre patrons de bateaux de pêche revêtus de leurs plus beaux habits. Des statues de la Vierge sont portées par les membres des Confréries, tandis que les bannières flottent au vent. Trois jeunes filles au centre du cortége figurent la Foi, l'Espérance et la Charité. La Foi doit toujours tenir ses bras levés vers le ciel; la jeune personne chargée de la représenter est revêtue d'une robe qui cache une sorte d'armature. L'Espérance tient à la main une ancre dorée et la Charité élève un cœur de drap rouge(1).

Dans tous les villages et villes maritimes de la Flandre occidentale se fait une procession le jour des saints Pierre et Paul. Une longue file de nacelles bien décorées

1. *Monde illustré*, 17 octobre 1885.

accompagnent la barque dans laquelle le curé de l'endroit va sur la mer, pour la bénir en l'aspergeant d'eau bénite et en récitant les prières usuelles (1).

Autrefois les pêcheurs de Kerry faisaient dire une messe annuelle dans la baie (2).

Aux Hébrides, où une partie de la population est restée catholique, on bénit toujours les bateaux au commencement de la saison de la pêche, et l'on porte à bord de l'eau bénite (3).

Dans certains pays de Haute-Bretagne, à l'époque des Rogations, le clergé va en grande pompe faire une procession sur le cimetière des marins, c'est-à-dire sur la mer, et il récite alors les prières funèbres. Mais si le temps est mauvais, la procession se contente d'aller sur le rivage, puis elle revient à l'église, où un service solen-

1. Reinsberg-Düringsfeld, *Traditions de la Belgique*, t. I, p. 439.

2. F. S. Bassett, p, 412.

3. Miss A. Goodrich Freer, in *Folk-Lore*, t. x, p. 260.

nel est célébré pour les gens dont la mer n'a pas rendu les corps.

A une fête de la Vierge, les bateaux pêcheurs et les canots de la Côte de la Vierge (environs de Fécamp) quittent l'anse ou le havre qui leur sert d'abri, et au moment où le soleil est prêt de se noyer dans les flots, ils glissent au large, jusqu'à ce qu'ils aient pu apercevoir le petite chapelle construite sur le mont qui domine Fécamp, puis après avoir murmuré une courte prière, ils regagnent le rivage avec confiance ; car c'est pour eux une conviction que la Vierge en les bénissant a éloigné tout malheur de leurs bateaux (1).

A Audierne sainte Evette apparaît sur la mer le jour de son pardon. Toute resplendissante d'or et de soie, elle fait, montée sur son auge, le tour de la baie pendant la procession. Cette auge est celle qui servit à la sainte pour traverser la baie, et aborder à l'endroit où est aujourd'hui sa chapelle. Lorsque la sainte fut débarquée,

1. *La France maritime*, t. IV, p. 94.

l'auge d'elle-même s'éloigna de la côte et s'enfonça dans la mer. On l'aperçoit quelquefois aux grands déchals près d'une basse appelée le Sillon. Elle défend son port contre la tempête ; par aucun vent la mer n'y est violente. Lorsque parfois une légère brise s'y montre, c'est pour porter au ivage les bateaux en danger. Ils viennent aborder devant la chapelle et les pêcheurs, comme autrefois la sainte, débarquent à pied sec. Jamais on n'a vu périr les marins qui l'ont invoquée en faisant route sur sa chapelle(1).

Chaque année, à Paimpol et au Conquet, on bénit les bateaux qui partent pour faire la pêche à l'île de Sein. A Paimpol, le dimanche qui précède le jour du départ de la flottille pour l'Islande, le clergé se rend processionnellement sur le port, pour procéder à la bénédiction de chaque navire. Les « Islandais » restant pour la plupart à fêter ce dernier dimanche dans leurs familles, lesquelles résident plus ou moins loin de

1. H. Le Carguet, in *Société archéologique du Finistère*, 1899 p. 195. 199.

Paimpol, peu d'entr'eux assistent à la bénédiction, et les fidèles qui suivent la procession sont en grande majorité des femmes. Le clergé, il y a quelques années, annonça au prône que la bénédiction des navires n'aurait plus lieu. Très émus de cette suppression, les marins intéressés réclamèrent le rétablissement d'une cérémonie qui avait pour objet de les mettre, eux et leurs navires, sous la protection particulière de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, patronne de Paimpol, et la procession fut rétablie (1).

A Arcachon la bénédiction des barques avait lieu vers 1857, le 25 mars, jour de l'Annonciation, au pied d'une grande croix de fer élevée à quelques mètres de la chapelle de Notre-Dame d'Arcachon, si près de la mer que la marée haute en effleurait la base (2).

Chaque année à Boulogne le curé vient en procession avant l'ouverture de la pêche au hareng, jeter de l'eau bénite sur la rade

1. Comm. de M. Galabert (1882).
2. *Journal des Voyages*, t. III, p. 172.

et prier Dieu qu'il protège les bateaux. Il s'avance jusqu'au bord des flots, et après avoir prié, il prend la croix, et par trois fois l'étend sur la mer, pendant que les pêcheurs sont agenouillés.

Aucun équipage de la côte normande ne part pour la pêche sans entendre une messe, à la fin de laquelle les matelots et leurs parents répètent en chœur un cantique. Voici celui qu'on chante à l'Etretat :

Le matin, quand j' m'éveille,
Je vois mon Jésus venir :
Il est beau à merveille,
C'est lui qui me réveille,
C'est Jésus, c'est Jésus,
Mon aimable Jésus(2).

Presque tous les marins des équipages Islandais vont à confesse et communient avant de partir. Ceux de la grande commune de Plouëzec, principale pépinière de ceux qui vont pêcher la morue en Islande, ont coutume de consacrer chaque année le

1. *Magasin pittoresque*, 1851, p. 166.

2. *Les Français peints par eux-mêmes*, t. II, p. 182.

jour de la fête de saint Etienne, lendemain de Noël, à l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Dans l'après-midi la procession se rend à la chapelle Saint-Laurent, dite Saint-Riom, près de la grève, à 3 kilomètres du bourg, où l'on dit les vêpres (1).

A Douarnenez, pendant la saison des sardines, il ne se passe pas de dimanche sans qu'on voie bord à quai des rangées de bateaux que leurs équipages font bénir, plusieurs fois dans l'année, avec l'espérance que ces bénédictions réitérées rendront leurs travaux plus fructueux (2). A Audierne, où les pêcheurs redoutent une sorte de mauvais sort appelé la Bosj, un des remèdes employés pour la chasser consiste à faire bénir de nouveau la barque ensorcelée. Le bateau, pavoisé, est à l'ancre au milieu de la crique ; le prêtre en surplis et une foule de marins, de femmes et d'enfants, descendent, à la file, le sentier à pic qui mène à la mer. Les autres bateaux

1. Comm. de M. Galabert (1883).

2. G. de la Landelle, *Mœurs maritimes*, p. 139.

attendent au pied des rochers. Tout le monde s'y place ; les barques entourent alors celle qu'il faut bénir. Le prêtre monte à bord et bientôt sa voix s'élève : celles de cent marins lui répondent. La cérémonie religieuse est finie. Reste la bénédiction du patron. Celui-ci, grave, tire de la chambre sa bouteille d'eau-de-vie, et verse une rasade au prêtre qui est obligé de trinquer avec lui. La bouteille passe de main en main et de bateau en bateau. Puis on lève l'ancre, et la barque régénérée prend la mer ; les autres lui font escorte vers l'Iroise ou le Raz de Sein. Le prêtre reçoit, comme offrande, la plus belle langouste des casiers (1).

Il est vraisemblable que dans presque tous les pays où la pêche constitue une industrie importante, on accomplit au début de la raison des cérémonies qui ont pour but d'attirer la protection des divinités ou d'éloigner les génies malfaisants. On n'a relevé, dans cet ordre d'idées qu'un assez

1. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, ., IV, p. 537.

petit nombre de faits, dans les pays non chrétiens.

Les pêcheurs annamites d'un village voisin du cap Paradan sacrifiaient tous les ans un homme aux génies de la mer, afin de s'assurer une pêche abondante. Dans cette même région au commencement de chaque année, pour s'assurer une bonne pêche, les pêcheurs font un sacrifice accompagné d'une représentation théâtrale, dans les sanctuaires où on dépose le cadavre d'un dauphin (1).

Au commencement de la saison de la pêche les Indiens de la Californie, essayaient au moyen de certaines cérémonies de se rendre favorable aux dieux de la mer (2).

1. Albert Basset, in *Rev. des Trad. pop.*, t. xii, p. 272 ; Landes, in *Excursions et reconnaissances*, p. 459.
2. F. S. Bassett, p. 410.



§ III. — SACRIFICES, OFFRANDES ET CONJURATIONS.

L'usage de sacrifier des poissons pour obtenir une bonne pêche remonte sans doute aux origines de cette industrie. Il était encore en pleine vigueur en Sicile et en Grèce, à des époques de civilisation brillante ; un fragment de Théocrite nous a conservé les détails du rite observé par les pêcheurs siciliens : Celui qui n'a pour charrue que ses filets, et qui tire toute sa subsistance de la mer, veut-il faire une pêche abondante, qu'il immole à Bérénice le poisson sacré qu'on appelle Leucis. C'est de tous les poissons celui dont le sacrifice lui est le plus agréable. Après l'avoir déchiré du bout des ongles, qu'il jette avec confiance ses filets, il les retirera remplis de poissons (1).

Au second siècle de notre ère on retrouve ce culte sur les côtes de la Grèce : Il ne faut pas être surpris, dit Athénée, si les

(1) Théocrite, frag. éd. Gail. p. 435.

Béotiens sacrifient aux dieux de grosses anguilles, puisque nos pêcheurs, dans le temps où ils prenaient les thons, après avoir retiré leurs filets, immolaient un de ces poissons à Neptune. Ce sacrifice était appelé Θυνναῖον. Ils en faisaient aussi au dieu de la mer avant la pêche, pour le prier d'éloigner de leurs filets le poisson appelé Xiphias (porte-épée), qui les déchirait (1).

Dans certaines parties de la Cornouaille, les pêcheurs laissaient sur le rivage une part de leur pêche comme offrande à Bucca, dont ils avaient grand peur (2).

Les pêcheurs italiens, d'après Cetti, la veille d'un jour particulier, tiraient au sort le nom d'un saint, et pendant un certain temps ils invoquaient comme leur patron celui qui était ainsi élu, et pour le remercier ils lui offraient un de leurs plus beaux poissons, que le prêtre emportait pour son garde-manger (3).

1. Guys, *Lettres sur la Grèce*, t. I, p. 397.
2. Bassett, *Legends of the Sea*, p. 387.
3. W. Jones, *Credulities*, p. 38.

Les pêcheurs de Bastia avaient coutume de faire cadeau du produit de leur première pêche au curé de Sainte-Marie. Mais, depuis quelques années, ils ont renoncé à payer ce tribut pieux (1).

Les habitants de Luarca (Asturies) croient nécessaire de s'adresser à la Vierge du Rosaire et de lui offrir une partie de leur poisson pour se procurer une pêche abondante; et l'on assure que ce don ayant été supprimé, les poissons au lieu de se prendre aux filets s'en détournaient avec adresse. (2)

En Allemagne aux XVe et XVIe siècles, on offrait une carpe et un brochet à saint Ulrich, patron des pêcheurs (3). Dans quelques ports de l'est de l'Angleterre à Yarmouth, Gorleston, etc., la coutume d'offrir du poisson avec l'idée de s'assurer une bonne navigation et de la chance à la pêche, s'était transformée avec le temps en une coutume, et était devenue un droit aussi bien

1. G. de Molinari, *Au Canada et en Corse*. p. 243.
2. *Boletin Folklorico español*, p. 44.
3. Bassett, p. 387.

à l'égard de l'église catholique que de l'église protestante (1).

A Amboine, c'est aux âmes des ancêtres qu'on rapporte le succès de la pêche. Au retour des expéditions, le *tamassi*, c'est-à-dire le chef des pêcheurs, choisit le meilleur poisson qu'il entoure de riz, de sagou et de tabac, et en fait une offrande aux mânes des aïeux; il les remercie de la protection et de la prospérité qu'ils leur ont accordées, et invoque pour l'avenir leur secours avec celui des dieux et des esprits (2).

On verra plus loin que le premier poisson pris était parfois l'objet d'observances dont certains avaient un caractère religieux.

Dans nombre de pays, les pêcheurs étaient et sont encore persuadés que des divinités spéciales gouvernent les poissons et qu'elles peuvent les amener en grande abondance aux lieux où pêchent ceux qu'elles veulent favoriser, ou les en éloigner pour punir les habitants des côtes d'avoir négligé leur

1. *Folk-Lore*, t. IX, p. 245.
2. L. DE BACKER, L'*Archipel indien*, p. 378.

culte ou commis des actes blâmables. Cette dernière croyance qui subsiste, assez effacée, en Europe, est mieux conservée chez les peuples primitifs. Des voyageurs du siècle dernier l'ont rencontrée dans le nord de l'Amérique, dans un des pays les plus froids du monde, et à la Côte d'Or presque sous l'Equateur.

Les pêcheurs birmans construisent auprès de leurs pêcheries une petite cabane appelée « Natsin », dans laquelle ils placent chaque matin des offrandes de fruit, de riz, des feuilles ou quelque autre objet analogue (1). Ceux de Malacca, pour avoir des tortues en abondance, faisaient des présents en nature au dieu des vagues (2). Les naturels de la Côte-d'Or font, dit un voyageur du siècle dernier, des offrandes à la mer quand leur pêche a lieu à marée basse; ils la font généralement vers août ou septembre, lorsque l'expérience leur apprend qu'on prend habituellement une grande quantité de poisson, et ils croient

1. W. Jones, *Credulities*, p. 48.
2. F.-S. Bassett, p. 391.

toujours que cette abondance est due à leur offrande (1).

Quand il y a une famine sur la mer, les Groenlandais députaient un angekok pour aller apaiser la divinité qui habite sous les eaux et enchaîne les poissons Il descendait avec son esprit familier, passait au milieu des phoques qui gardent l'entrée du palais, et après diverses épreuves, arrachait à la divinité les caractères magiques dont le pouvoir caché retenait les habitants de la mer au fond des abîmes. Dès que ce charme était rompu, les captifs revenaient à la surface de l'Océan, et le champion remontait sans peine vers la flotte des pêcheurs qui l'avaient député (2).

Lorsque les pêcheurs nègres de la Côte-d'Or voyaient que le poisson était rare, ils s'imaginaient que le grand fétiche était offensé ; ils offraient un peu d'or au fetissero qui faisait une sorte de procession, et jetait du grain et d'autres présents à la

1. Bosman, *Guinea*, p. 128.

2. Laharpe, *Voyages*, t. xvi, p. 205.

mer(1). Aux îles Vancouver le sorcier persuadait aux pêcheurs de sa tribu qu'il pouvait faire venir le poisson à la côte au moyen de certains actes, comme l'abstinence de nourriture ou les ablutions plus fréquentes (2). A la Nouvelle-Calédonie, pendant que les hommes pêchent ou poursuivent le poisson, les femmes assemblées sur le rivage implorent le dieu de la pêche dans des chants où elles retracent les exploits des pêches précédentes(3). Les insulaires des iles Banks jettent de l'argent parmi les trous profonds entre les rochers de corail, appelant les esprits, leurs ancêtres immédiats ; ensuite le pêcheur plonge au fond : s'il voit quelque chose d'inusité, un crabe, une sèche ou quelque chose de semblable, il s'imagine que cette créature a quelque connexion particulière avec lui, que c'est, comme ils disent, l'origine réelle de son être. S'il ne

1. WALCKENAER, *Voyages en Afrique*, t. IX, p. 526.

2 SPROAT, *Savage life*, p. 171.

3. CODRINGTON, in *Journal of Anth. Institute* t. X, 277.

voit rien d'étrange, s'arrêter un instant au fond lui donnera le pouvoir surnaturel (1).

Sur la côte de l'Océan indien et de l'Océan Pacifique, plusieurs groupes de pêcheurs, pour s'assurer la chance s'abstenaient de certains actes, ou se livraient à de véritables mortifications. Pendant les pêches, les Mariannais gardaient un parfait silence, et observaient de longs jeûnes, de peur que les *anitis*, ou âmes des morts, ne vinssent leur nuire ou les épouvanter par leurs songes. (2) A Madagascar, vers le milieu du siècle dernier, celui qui se disposait à faire la pêche de la baleine, s'y préparait en restant enfermé pendant plusieurs jours dans sa case ; il ne parlait à personne, jeûnait fort régulièrement et s'abstenait de tout rapport sexuel avec sa femme. Il faisait aussi vœu de laisser croître sa barbe, de se priver pendant un certain temps des plaisirs de l'amour, de ne manger que de

1. *Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 341.
2. RIENZI. *Océanie*, t. I, p. 390.

certains mets (1). Lorsque les indigènes de Samoa sont sur le point d'aller prendre des tortues, tout le monde dans le village doit demeurer silencieux ; personne ne doit aller autour des maisons ou sur le sentier public; chacun reste au logis et s'y tient sans parler. On ne doit émettre aucun son de voix, on ne doit pas remuer le feu, ni faire aucun mouvement : ce n'est que lorsqu'on est certain que les pêcheurs sont sortis de la baie et arrivés en pleine mer que les gens reprennent leurs occupations. Aux îles Marquises le jour de pêche lui-même est souvent un jour de silence et de repos tabou (2).

La coutume de porter des amulettes affectant la forme du poisson que l'on voulait pêcher n'a été, à ma connaissance, constatée que Timor-Laut, où les naturels se mettent, au moment de partir, de petites images qui représentent un poisson (3).

1. *Mélusine*, t. III col. 205. *Bull. de la Société de géographie* 1867, t. II, p. 358.

2. Turner. *Samoa*, p 349. Le P. Mathias, *Les Iles Marquises*, p. 70.

3. H O. Forbes, in *Journal of Anthropological Institute*, 1888, p. 22.

Il est probable que cette pratique n'est pas isolée. Celle qui consiste à figurer d'une façon plus ou moins exacte les animaux marins que l'on désire capturer a été plus souvent observée. Elle a pour but, soit de séduire les poissons, soit de se rendre les divinités favorables ; dans les pays civilisés, il semble que c'est une survivance dont le sens réel est quelque peu perdu.

Avant d'aller à la pêche au Phoque, les Kamtchadales en font, dit Sneller, une espèce de représentation mystique. Une grosse pierre qu'ils roulent contre une yourte, représente la mer ; de petits cailloux qu'ils mettent sur cette pierre, signifient les vagues ; des petits paquets de matteït, les phoques. On met ces paquets entre des boulettes de tolkoucha, pâte faite d'œufs de poissons et d'autres mélanges ; avec l'écorce de bouleau, on fait une espèce de vase, en forme de canot ; on le traîne sur le sable, comme s'il nageait sur la mer. Tout cela se fait pour inviter les phoques à se laisser prendre, en leur montrant qu'ils trouveront au Kamtchatka de la nourri-

ture, une mer, ce qu'il leur faut. Dans l'yourte, les Kamtchadales ont des hures de phoques auxquels ils font des prières et des reproches, comme si ces animaux refusaient de venir chez des hôtes qui les régalent si bien. La fin du repas qu'ils leur présentent aboutit à manger eux-mêmes tous les mets qu'ils ont offerts. Dans cette même région, au moment de la fête de la Purification, une femme vient à minuit dans l'yourte d'assemblée avec une figure de baleine, faite d'herbe, qu'elle porte sur le dos. Tout ce qui se dit et se fait à cette occasion a pour but d'obtenir du vent et de la mer qu'ils envoient des baleines mortes sur les côtes du Kamtchatka.

Ceux des Kamtchadales, qui font la pêche de la baleine façonnent une baleine de bois d'environ deux pieds de longueur : ils la portent en procession, d'un balangane dans une yourte. Ils placent devant la Joupana un grand vase rempli de tolkoucha, sorte de pâte. Ensuite on tire la baleine de l'yourte en criant . « La baleine s'est en-

foncée dans la mer. » On va la remettre dans un balangane neuf fait exprès, où on laisse une lampe allumée, avec un homme, pour empêcher qu'elle ne s'éteigne pendant la saison de la pêche qui dure du printemps à l'automne (1).

Dans le nord de l'Écosse lorsque la pêche du hareng ne réussit pas, les pêcheurs font parfois des cérémonies superstitieuses pour faire lever le hareng. Ils habillent de flanelle un tonnelier, tout parsemé de glouteron, et le promènent processionnellement à travers le village sur une brouette.

Il y a quelques années on vit passer dans les rues de Fraserburgh la procession suivante. Un homme à cheval, fantastiquement habillé, était à la tête ; un autre homme, à cheval aussi jouait de la cornemuse. Ils étaient suivis par un troisième homme, à pied, qui portait un grand drapeau, et avait sur la tête un très haut chapeau où des harengs étaient pendus par la queue. La foule les suivait et les acclamait de tout cœur (2).

1. LAHARPE, t. IX, p. 336, 329, 337.
2. W. GREGOR, *Scotland*, p. 451.

Sur la côte ouest de Lewis, après une pêche fructueuse, ou au commencement de la saison, pour demander du poisson en abondance, un bouc ou un mouton, mais plus généralement un bouc, était acheté en commun par les pêcheurs du même port. On le conduisait à l'endroit du rivage où ils avaient coutume de débarquer leur poisson. Le plus ancien pêcheur était promu à la dignité de souverain pontife pour diriger ce sacrifice public. Il conduisait la victime à l'endroit désigné pour l'immolation, qui se trouvait assez près de la mer pour qu'une partie du sang y tombât. Le vieux marin, la tête découverte, s'agenouillait sur la victime et lui coupait la tête. Le sang était recueilli avec soin, et lorsqu'il avait cessé de couler, le pêcheur entrait dans l'eau, et jetait le sang dans la mer, qu'il considérait comme la maîtresse de ses nombreux habitants. Il tournait alors la carcasse de la victime, et la partageait en autant de parts qu'il y avait de pauvres dans le district ; personne autre qu'eux n'y touchait. Cette cérémonie qui s'appelait *Tam-*

nadalh ou *Tamradh*, décapitation, était encore en usage au commencement de ce siècle (1).

Avant d'aller à la pêche aux harengs, quelques pêcheurs accomplissent une sorte de rite, en buvant à un fardeau blanc (White lug), ce qui veut dire qu'ils souhaitent qu'en examinant un coin, ou le poids de leurs filets, ils puissent le voir couvert de la peau argentée du poisson, ce qui est le signe certain d'une bonne pêche. (2).

§ IV. — Fêtes et Coutumes diverses

Les Jaguens faisaient jadis tous les ans une fête à l'arrivée du coucou ; il était pour eux le messager du printemps, l'oiseau de bon augure qui leur portait chance à la pêche et à terre. Dans un conte de marins, les Jaguens, pour exprimer une profonde affliction, disent que le coucou est fâché avec eux, et que depuis quatre ans on ne l'a pas entendu chanter dans l'île. Les

1. John Abercromby, in *Folk-Lore*, t. vi, p. 164
2. W. Jones, p. 20.

pêcheurs des havres voisins ne manquaient pas de parler du coucou dans les nombreuses facéties dont les Jaguens sont les héros. (1).

Le lundi de Pâques les jeunes pêcheurs de Hartlepool dérobent les souliers des femmes, et celles-ci leur rendent la pareille ; pour les ravoir, il faut payer une amende qui est employée à des réjouissances. (2) Le premier lundi après l'Epiphanie, les pêcheurs de ce port se promenaient dans les rues en traînant une petite ancre ; ils chantaient des chansons et demandaient des présents. Autrefois les pêcheurs de Folkstone choisissaient dans chaque bateau huit merlans, et faisaient à Noël une fête en l'honneur de saint Rumbald. (3).

Le premier jour de l'an, il y avait dans chaque village des environs d'Aberdeen, une grande rivalité entre les pêcheurs. C'est

1. PAUL SÉBILLOT, *Notes sur les Traditions* etc., p. 15.

2. W. JONES, p. 108.

3. F. S. BASSETT, p. 414 et 387.

à qui atteindrait le premier les lieux de pèche, mettrait ses lignes et les retirerait, car on pense que celui qui le premier en ce jour « tirerait du sang » aurait pendant l'année une part plus qu'ordinaire de la chance du village. Si le temps ne permet pas de sortir en bateau, ceux qui ont des fusils se rendent sur la grève, bien avant l'aurore, pour tâcher de tuer ou blesser la première créature vivante qu'ils rencontreront, afin de répandre le sang et de se procurer la chance par cet acte (1). Ce même jour, les pêcheurs de l'île de Man, chassent le corbeau, pour en trouver un, qui, d'après la tradition, fut une sirène qui trompa les pêcheurs par ses artifices (2).

Les pêcheurs, ainsi que les autres corps de métiers, étaient soumis à des droits féodaux, parmi lesquels figuraient le saut à la mer et la quintaine.

Dans un grand nombre de localités de la Bretagne, les pêcheurs étaient tenus sous forme d'hommage rendu au roi, à une

1. W. GREGOR. *Scotland*, p. 202.
2. BASSETT, p. 414.

communauté, soit corporation civile, soit religieuse, ou enfin à quelque seigneur, de sauter à l'eau et de courir la quintaine un certain jour de l'année (le plus généralement c'était le lundi de Pâques), sauf à eux, s'ils ne le faisaient pas, à payer une amende en échange du droit de vendre leur poisson. D'après M. Le Court de la Villethassetz, *Annuaire dinannais*, 1840, la quintaine était due à Saint-Piat pour les mariés de l'année, et le saut dans la Rance pour les poissonniers qui avaient vendu du poisson à Dinan pendant le Carême.

A Saint-Brieuc, les poissonniers étaient tenus de sauter trois fois dans le Legué, sous peine de 60 sols d'amende.

A Brest, le saut à la mer et la quintaine avaient encore lieu le six janvier 1748 ; mais en 1750, la communauté demanda soit la suppression, soit tout au moins leur translation au mois de juin. (1)

1. LEVOT, *Recherches historiques sur la ville de Brest.*



LIVRE II

LA PÈCHE ET LES BATEAUX



CHAPITRE PREMIER

LES BATEAUX

§ 1. — La Construction et la mise a l'eau

Dans beaucoup de pays d'Europe, au moment de la mise en chantier d'un bateau de pêche, on observe des pratiques qui remontent à des époques reculées. On croyait sans doute autrefois plus fermement qu'aujourd'hui à leur efficacité, et quelques-unes sont en voie d'effacement ; toutefois il en est auxquelles les pêcheurs font grande attention. Dans le pays boulonnais, et en Provence, aussi bien qu'en Ecosse, on se garde bien de poser un vendredi la première pièce de la quille (1).

En Haute-Bretagne, on *l'arrose* en buvant un coup sur le chantier ; à Boulogne, le patron est là avec son équipage ; un char-

1. W. Gregor, *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 180.

pentier enfonce dans la quille le premier clou, entouré d'un ruban rouge. Halte! *Ez païye un café pour assir l'batiaure* (pour bien l'asseoir). Bras-dessus bras-dessous, on s'en va au cabaret : c'est la première régalade, et il y en aura d'autres, car le patron veut que la besogne aille rondement (1).

Il y a des bateaux qui sont malheureux parce qu'ils ont « un mauvais copeau » ; un charpentier écossais prétendait pouvoir prédire la destinée d'une barque, d'après l'aspect du premier copeau que ferait voler sa hache. Le choix du bois n'est pas non plus indifférent ; en Ecosse, il est mâle ou femelle. Le bateau en bois femelle va plus vite la nuit que le jour, de même que celui dont certaines parties sont en bois volé (2).

Dans le pays boulonnais, si la construction marche lentement, et qu'il faille y apporter des changements fréquents, c'est d'un mauvais augure pour le sort de la bar-

1. Paul Sébillot, in *Revue des Trad.*, t. XIV p. 103.

2. W. Gregor l. c. t. IV, p. 10.

que (1). En Haute-Bretagne, si on est obligé de faire, des modifications à un bateau, on peut être sûr que les associés qui le font construire auront des discussions et qu'ils ne l'useront pas ensemble. Dans ce pays lorsque la coque est terminée, on lui donne une sorte de premier baptême, dont l'origine est peut-être plus ancienne que la cérémonie catholique ; on l'arrose avec de l'eau de mer en disant :

Bateau, n'aie pas peur de cette eau,
Plonge dedans comme un oiseau,
Et te relève aussitôt ;
Mais crains et fuis les rochers,
Car si tu vas les trouver,
Sois sûr d'être brisé.

En Ecosse pour qu'un bateau ait de la chance, il faut que son propriétaire y mette la première cuillerée de goudron (2).

1. E. Deseille, *Glossaire boulonnais*.
2. *Folk-Lore Journal*, t. IV p. 10.



§ 2. — Le Lancement et la première Sortie

Les pêcheurs de Rosehearty lancent les bateaux de préférence un jeudi, et à la mer montante : ceux de Basse-Bretagne font cette opération une heure avant la pleine mer, alors qu'en Haute-Bretagne on attend que la mer baisse ; sur cette côte, le bateau doit entrer dans la mer par l'avant : car, disent les vieux pêcheurs, si on le mettait à l'eau l'arrière le premier, il *manquerait* à virer. En Ecosse si on a à faire tourner le bateau, il faut que l'évolution se fasse dans le sens du soleil (1).

En Haute-Bretagne, on dit au moment du lancement :

Bateau
Que pour la première fois nous lançons à l'eau,
Porte chance à tes matelots.

Lorsqu'il flotte sur la mer, on suspend de chaque côté une voile en prononçant ces paroles :

1. W. Gregor, *Scotland*, p. 197, in *Folk-Lore Journal*, t. IV, p. 11.

Pour que le bateau porte bien la voile,
Nous suspendons ces morceaux de toile
A chacun de ses côtés
Pour qu'il ne peut (*sic*) chavirer.
Je demande que ce bateau
Vogue sur l'eau et sur la mer,
Comme les oiseaux volent dans l'air.

A Innishoven (Irlande) lorsqu'un bateau a été lancé, et qu'il se trouve à quelques mètres du rivage, tout le monde se découvre, les avirons restent inertes et pendant une minute ou deux l'on prie, en observant un silence aussi complet que si l'on était à l'église. A Yport on avait soin, dès que le bateau flottait, de tourner la proue du côté du port et de présenter la poupe à la Vierge (1).

En Ecosse si les pêcheurs qui ont été chercher le bateau neuf au chantier où il a été construit reviennent sans le ramener à leur port, ce retard est considéré comme de mauvais augure. Le bateau que l'on

1. Thomas Doherty, in *Folk-Lore*, t. VIII, p 14; *France Maritime*, t. I, p. 246.

conduit à son havre doit partir à la marée montante ; lorsqu'il y arrive, les gens du village vont sur le port en portant du pain et du fromage, de l'ale et du whiskey. Un verre plein d'alcool ou de bière est brisé sur le bateau, et l'on forme le souhait que le nouveau venu ait une aussi longue durée et prenne autant de poisson qu'aucun vieux bateau ; à Portessie, en prononçant le souhait, on disait le nom de la barque (1).

Dans les pays catholiques on croit que les bateaux qui n'ont pas été bénis sont plus exposés que les autres à des disgrâces. En 1880, un marin de Saint-Cast prenait peu de poisson, et l'on prétendait que cela tenait à ce que son bateau n'avait pas reçu la bénédiction du curé. On dit aussi que le patron d'un navire qui n'a pas été baptisé est sûr de se noyer. Le récit suivant, populaire sur les côtes de la Manche, montre combien il est dangereux de ne pas observer cet usage. Il était une fois plusieurs

1. W. Gregor *in Folk-Lore Journal*, t. III, p. 180 et 197.

pêcheurs qui s'associèrent pour faire construire un bateau, et, quand il fut arrivé à son port d'attache, le patron dit que ce n'était pas la peine de le faire baptiser, parce que cela causait trop de train et de « coûtage ». Un des matelots qui l'entendit jura de ne pas mettre les pieds dans le bateau, tant qu'il n'aurait pas été fait chrétien; les autres dirent qu'ils n'y monteraient que lorsqu'il aurait essuyé trois tempêtes. Le patron les traita de peureux, et céda leur part à d'autres pêcheurs. Le lendemain, le bateau neuf mit à la voile ; mais il sortit pour la première et la dernière fois, car on n'en entendit plus parler. Depuis, on ne, manque jamais de faire bénir les barques, et l'on dit en proverbe :

Tout bateau qui n'est pas baptisé,
Est conduit par le diable, et jeté sur les rochers.

En Basse-Bretagne, on est persuadé qu'un bateau qui n'a pas été fait chrétien n'a jamais de chance et on recruterait difficilement un équipage pour le mener. A Boulogne un pêcheur qui monterait sur

un bateau païen croirait qu'il le conduit tout droit à la mort.

Sur le littoral des Pyrénées-Orientales, un patron qui ne ferait pas baptiser son bateau avant de le lancer à la mer, ne trouverait pas d'équipage ou il serait exposé aux plus grands dangers. Cette croyance est si enracinée qu'en 1883 un bateau de pêche du port de Banyuls nommé « Libre-Penseur », et dont le patron est un des chefs de la Libre-Pensée, a dû être baptisée par le clergé avec tout le cérémonial accoutumé. (1)

En Haute-Bretagne, la cérémonie du baptême a lieu généralement trois jours après l'arrivée des bateaux dans son port. Souvent aussi elle se fait le dimanche. Le bateau est pavoisé et illuminé. On lui donne un nom, et on le fait bénir par les prêtres ; pendant qu'ils accomplissent les rites, un des pêcheurs distribue du pain bénit à tous ceux qui sont à bord, comme

1. Paul Sébillot, *in Revue des Trad. pop.* t. xiv, p. 390, 394. E. Deseille, *Gloss. boulonnais* Comm. de M. L. Martinet.

cela se fait à l'église. On écrase ensuite sur le pont plusieurs galettes de biscuit, puis le patron brise sur l'avant une bouteille de vin en disant :

Biscuit et bouteille de vin,
Fais que sur mon bateau ne manque jamais
[de pain.

Le parrain et la marraine se penchent alors sur le pont, ramassent les miettes du biscuit et lèchent les gouttes de vin. Le parrain du bateau appelle « sa commère de bois », celle qui a *nommé* avec lui ; de même la marraine appelle le parrain son « compère de bois », parce que tous deux ont nommé du bois et non un être vivant.

La cérémonie terminée, tout le monde quitte le bateau et lorsqu'on est descendu à terre, on lie le patron avec une corde, et sa femme le conduit derrière elle comme un mouton ; il ne doit pas manger ce soir là et va se coucher sans souper.

A Plouézec, aux environs de Paimpol, le prêtre bénit les grands gâteaux plats non sucrés, de forme ronde, et dont le dessus

présente une sorte de damier. Ils sont destinés à être distribués par petits carrés. L'officiant, assisté du sacristain et du choriste, chante le *Te Deum*, puis il bénit le bateau. Le parrain et la marraine frappent ensuite chacun à leur tour quelques coup de marteau sur cinq petites chevilles dans les trous desquels on a préalablement introduit du pain bénit. Ils forment une croix et sont placés en haut de l'étrave, sur la partie qui regarde le navire. La cérémonie religieuse se termine par le chant de l'*Ave maris Stella*, et le parrain et la marraine distribuent aux assistants des morceaux de gâteaux et des dragées (1).

Dans le pays boulonnais, pour la cérémonie du baptême, faite à quai, le prêtre est en surplis blanc, avec l'étole, accompagné du parrain et de la marraine qui donnent le nom. Toutes les têtes se découvrent : le signe de la croix est répété par tous les assistants. Ensuite le curé asperge d'eau bénite jusqu'aux moindres trous en com-

1. Comm. de GALABERT.

mençant par l'arrière. L'équipage le surveille attentivement afin qu'il n'oublie aucun recoin, ce serait un coin maudit ; on a soin de réunir à bord tous les agrès ; si un seul n'était pas bénit, ce serait par celui-là que le bateau aurait des avaries. Et quand le prêtre a fait le dernier signe de croix on sert un repas avec des gâteaux et du vin. sans oublier les dragées que le parrain offre au dessert. Pendant que l'on mange à bord, un homme, muni de quelques bouteilles, monte à quai où il offre du vin aux passants. Ne refusez pas sa politesse ; car cela le peinerait vivement. il en tirerait un mauvais présage. Le parrain et la marraine donnent quelque chose au curé et à l'équipage, mais on ne chante pas à bord le jour du baptême. (1)

A Mezzaro (Sicile) lorsque la barque de pêche est terminée et qu'on l'a portée sur le quai avant de la lancer à la mer, on appelle un prêtre pour la bénir et lui don-

1. E. DESEILLE, *Gloss. boulonnais* ; Com. de M. DESEILLE ; *Musée des Familles*, t XVII, p. 326.

ner un nom, qui est ordinairement celui d'un saint. La joyeuse commère et le joyeux époux, les amis, les parents et les voisins de la maison sont invités à la cérémonie. (1)

En Ecosse, il n'y a plus de baptême chrétien ; toutefois au moment du lancement, on distribue à ceux qui y assistent de l'eau-de-vie, du pain et du fromage, puis on donne un nom au navire, et on brise une bouteille d'eau-de-vie sur l'avant ou sur l'arrière, suivant le côté par lequel le bateau est entré dans la mer. Avant de la briser on récite les paroles suivantes :

Des rochers et des sables, — Des terres stériles, — Des mains des méchants, — Garde-toi librement. — Sois bien dedans et dehors — Avec une bonne marche (2).

Quand un bateau des environs de Saint-Malo sort pour la première fois, il part après les autres ; les pêcheurs paient le vin à celui de l'équipage qui a pris le premier poisson. Parfois, on verse dans le ventre

1. Castelli. *Credenze*, p. 23.
2. W. Gregor, *Scotland*, p. 197.

du poisson la moitié de la bouteille et on le rejette à la mer ; car, disent les pêcheurs, les autres sentiront le vin et viendront autour du bateau pour en avoir. Lorsque l'équipage est de retour à terre on fait un repas.

Dans le pays boulonnais, le patron, tête découverte et faisant face au Calvaire, récite un *Ave Maria*, que tous ses hommes récitent avec lui. La même cérémonie a lieu quand on a dépassé les jetées, et plus loin encore, si l'on passe devant la chapelle de Jésus flagellé, très-vénérée des marins. On redit la même prière à l'arrivée aux lieux de pêche et on la répète quand le bateau rentre au port pour la première fois. (1).

En Ecosse le bateau neuf peut prendre le lest que les autres ont jeté à la mer après leur arrivée, mais on doit se garder de le lester avec des pierres blanches ou des pierres rongées par des pholades ; ces dernières sont surtout dangereuses. Il ne faut pas prendre non plus des pierres du lest d'un autre bateau ; si on ne les rend pas,

1. Comm. de M. E. Deseille.

on prendra plus de harengs. Lorsqu'il est bien à la mer les autres bateaux sortent le plus vite possible toutes voiles dehors, et les meilleurs matelots font plier les rames pour dépasser la nouvelle barque. Si celle-ci garde la tête et arrive la première sur lieu de pêche, elle est cotée.

Dans certains villages quand la barque neuve revient du lieu de pêche, la femme du propriétaire donne du pain et du fromage aux hommes de tous les bateaux qui sont arrivés après lui. On prétend que le nouveau bateau va si lentement au retour que la plupart des autres sont entrés avant lui, de sorte qu'il y a peu de pain et de fromage à leur distribuer (1).

En Haute-Bretagne, si, à sa première sortie, un bateau neuf fait des avaries, on le ramène au port, et on l'y laisse huit jours. Ce n'est qu'au bout de ce temps qu'il sort pour la seconde fois.

En Ecosse lorsqu'un bateau, qui a fait naufrage avec perte d'hommes, vient à

1. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. IV, p. 15.

être rejeté sur le rivage, on ne le remet pas à flot, il reste là pour être mis en pièces. Le pêcheur auquel il appartient ne voudrait pas remettre les pieds dedans pour le renflouer, et aucun des habitants du village n'oserait se servir de ses bordages comme bois de chauffage. Parfois on le vend à un pêcheur d'un autre havre, et, quand il a été réparé, il fait encore son service pendant plusieurs années.

Un bateau de Collieston fut jeté sur le rivage, avec peu d'avaries ; mais ceux qui le montaient se noyèrent, leurs amis ne voulurent plus le monter et refusèrent de le vendre ; ils craignaient de toucher l'argent du bateau qui les avait privé de leurs voisins.

1. W. Gregor. *Scotland*, p. 198 ; in *Revue des Trad. pop*. t. IV, p. 660.



CHAPITRE II

LA CHANCE

§ I. — Présages d'abondance ou de disette de poisson.

Avant même de se mettre en mer, les pêcheurs observent certaines circonstances, souvent assez futiles, qui, d'après des croyances traditionnelles, leur indiquent si le poisson sera abondant.

En Basse-Bretagne, si les vents soufflent de l'ouest pendant l'Evangile de la messe des Rameaux, la prochaine pêche des harengs sera mauvaise ; les vents du nord ou du sud-est sont, au contraire, du meilleur augure Au siècle dernier, on croyait dans le nord de l'Ecosse que si la nuit du premier de l'an le vent soufflait de l'ouest, c'était signe d'abondance. A Wiesland, lorsque les nuages viennent de la mer le jour Saint-Georges, il y aura

beaucoup de poisson pendant toute l'année (1).

On dit en Haute-Bretagne que si les marsouins s'approchent de la côte, les poissons y arrivent aussi ; lorsque les maquereaux sont abondants à peu de distance du rivage, il y aura peu de harengs.

A Terre-Neuve, où les raies viennent en grand nombre auprès des pêcheurs, ils les maudissent ; car ils prétendent qu'elles chassent les morues. Ils disent qu'elles ressemblent à des bonnes sœurs qui vont à la communion, d'où ce dicton : « Voici les sacrées bonnes sœurs, nous pouvons bien nous en aller ! »

Suivant une croyance constatée en Basse-Bretagne au commencement de ce siècle, les sardines ont un roi nommé le Maigre ; quand il trouve un banc de ses sujets, il les mange tous, formâssent-ils un monceau supérieur aux plus grosses montagnes; dès qu'on le voit s'élancer hors

1. G. DE LA LANDELLE, *Mœurs maritimes*, p. 143, BRAND. *Popular Antiquities*, t. I, p. 9. ; BASSETT, p. 446.

de l'eau, la pêche est terminée, les bateaux restent ; ce poisson, dit Fréminville, est le Squalus Glaucus (1).

Les pêcheurs du Sussex nomment roi des harengs un gros hareng couleur de sang qui conduit comme un pilote la foule de ces poissons. Si par hasard on le prend dans les filets, on le rejette à la mer, car on aurait mauvaise chance et la foule des harengs se perdrait faute de pilote (2).

Les pêcheurs mentonnais reviennent au port quand il leur arrive de prendre un charran (*serranus argus*) : ce poisson est la malédiction de la mer, il vit au fond de l'eau, et sa présence à la surface annonce la tempête (3).

Dans les Asturies, quand la pêche des calmars est très abondante, c'est signe qu'on aura presque immédiatement du mauvais temps (4).

1. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, p. 335.
2. Sawyer, *Sussex natural history, etc.*, p. 12.
3. J. B. Andrews, in *Revue des Trad. pop.* t. ix, p. 219.
4. Braulio Vigon, *Folk-Lore de la Mar*, p. 11.

Dans les mers du Nord, et semble-t-il en Islande, on dit en proverbe : « Malheur à celui qui a pris le roi des harengs ! » Les marins qui le prennent vivant ont soin de le rejeter à la mer ; mais, d'après un autre dicton « Hareng hors de l'eau, hareng mort! » aussi le coupable est chassé de la barque et pour la vie peut-être forcé de renoncer à la pêche du hareng. La barque, théâtre de son forfait, passe pour être certaine de faire naufrage (1).

Sur les côtes de la Manche lorsqu'on prenait un merlan plus gros que d'habitude, c'était le présage que quelqu'un serait noyé ; au XVII[e] siècle on prétendait que si l'on pêchait une grande quantité de poisson appelé maigre, la peste ne devait pas tarder à éclater. (2)

En quelques pays, on croit qu'il y a une certaine relation entre la moisson et la pêche : en Ecosse on dit communément que si la moisson est en retard, la pêche

1. G DE LA LANDELLE, *Mœurs maritimes*, p. 122.

2. *Diaire de Merlin* : année 1609.

du hareng sera aussi tardive. A Noirmoutier, quand la sèche ne vient point à la côte, la récolte est mauvaise (1).

Les pêcheurs de Douvres et de Folkstone détestent entendre le cri des *Seven Whistlers*, les sept siffleurs, nom qu'ils donnent au courlis à long bec ; c'est pour eux l'annonce de mort et de naufrage. (2). En Haute-Bretagne les cormorans sont des oiseaux de mauvais présage ; lorsque les pêcheurs les aperçoivent ils disent :

Quand on les voit sur les rochers
La marée est manqué.

Si l'on entend les mauves (mouettes) crier : « Caré ! Caré ! Caré ! on peut caretter les ligne, c'est-à-dire les replier, car on ne prendra pas grand'chose. On assure qu'elles viennent chanter auprès des bateaux, et qu'elles disent :

1. W. Gregor. *Scotland*, p. 145. E. Rolland. *Faune*, t. III, p. 187.

2. Henderson. *Folk-Lore of Northern counties*, p. 131.

Je suis venue près de vous,
Pour vous annoncer une nouvelle ;
Posez, virez, tournez votre chique de bord.
Je vous donne deux minutes,
Et après les deux minutes écoulées :
Carettez vos lignes, matelots,
Vous ne prendrez pas de maquereau (1).

Mais si les mouettes en bandes nombreuses plongent dans l'eau, c'est signe que la mer enferme du poisson. Sur les côtes d'Espagne la venue de ces oiseaux annonce l'abondance de la sardine : *Nai gaibotos ventan sardina.* Lorsque viennent les mouettes, la sardine arrive aussi (2).

L'hirondelle de mer est d'un bon présage ; la formulette suivante montre la différence qu'on fait entre ces oiseaux, tout au moins à l'époque du maquereau.

C'est un équéré,
Prends ta ligne et va au macré (maquereau)
Est une mauve,
Serre ta fouée et te chauffe

1. Paul Sébillot. *Trad.* t. II, p. 169. 194.
2. Braulio Vigon, l. c.

Sur les côtes d'Angleterre, l'hirondelle de mer est aussi regardée comme le pronostic d'une bonne saison de pêche (1).

Les pêcheurs de Douvres et de Folkstone appellent *Herring Spear*, Harpe des harengs, ou *Herring Piece*, un bruit causé par le vol des mauvis, lorsqu'en hiver ils traversent la Manche pour gagner des régions plus chaudes. Ils l'entendent avec terreur, bien qu'ils le regardent comme un signe de bonne pêche (2).

En Haute-Bretagne, lorsque les goëlands et les plongeurs accourent en grand nombre, les poissons arrivent sur les rivages. L'orfraie est abondante pendant l'été sur les côtes de l'Amérique du Nord, et sa présence est saluée par les pêcheurs avec le même sentiment de satisfaction qui accueille sur les rivages d'Angleterre l'apparition du fou. Sa venue est guettée par les pêcheurs de ces côtes, qui, alors seulement, commencent les travaux de la saison. Ces

1. W. Jones, p. 9.
2. Henderson, l. c

oiseaux sont protégés par eux, comme le sont sur terre les autres avant-coureurs de l'été, et, si quelqu'un leur fait du mal, cela est vu d'un mauvais œil par toute la flotte des pêcheurs (1).

Le coucou figure aussi parmi les oiseaux de bon augure ; les pêcheurs anglais regardent son chant au printemps comme un présage de beau temps et de bonne chance (2). Les voisins des Jaguens prétendent que celui qui, étant en mer, entendait le premier son chant, avait cinquante francs de prime. Les pêcheurs de Saint-Jacut croyaient que le coucou aimait beaucoup la raie. Le premier bateau qui le voyait lui en jetait une comme offrande, et l'équipage croyait être assuré d'avoir de la chance pendant la campagne (3).

Il arrive parfois que des espèces de poissons, après avoir été abondantes sur certains points des côtes, y deviennent rares

1. W. JONES, p. 9.
2. BASSETT, p. 126.
3. PAUL SÉBILLOT. *Notes sur les trad.*, p. 15.

ou disparaissent même tout à coup. Les pêcheurs expliquent ce fait par des légendes.

A Belle-Isle il y avait autrefois dans un village au bord de la mer un petit oratoire dédié à saint Joseph, auquel les marins, après la pêche, allaient faire leurs dévotions. Un jour quelqu'un fit cadeau à cette chapelle d'un saint Pierre, et on relégua saint Joseph dans une grotte à l'extrémité de l'île. Un soir un pêcheur qui rentrait dans son bateau vit, au lieu de la statue, saint Joseph en personne, à côté duquel se trouvait une dame blanche, sans nul doute la sainte Vierge, qui essayait de le consoler. Il paraît qu'elle ne réussissait pas puisque le pêcheur vit rouler sur la joue du saint une larme grosse comme un quartier de roche ; elle était si amère que la mer devint là plus salée qu'elle ne l'était jadis, et les sardines, ne la trouvant plus à leur goût, firent un grand détour pour ne plus passer par là, et c'est pour cela qu'on n'en voit plus autant qu'autrefois sur cette côte (1).

1. Herpin, in *Revue des trad. pop.*, t. XIII, p. 98.

D'après le P. de Rhodes, les jésuites s'étant retirés de Totocorin en Cochinchine, les perles et les huîtres disparurent de cet endroit de la côte, mais aussitôt que le roi du Portugal eut rappelé ces zélés missionnaires, on les vit revenir. Laharpe cite aussi un article de la *Gazette de France* de 1774, dans lequel on disait qu'en Suède tout se ressentait du bonheur de la nouvelle administration et que jamais les harengs n'avaient été si nombreux sur les bords de la Baltique (1).

Un banc où le poisson abondait et qui se trouvait près de Tenby en Angleterre a disparu parce que les habitants de ce pays commirent un crime (2).

Les femmes de Port-Philippe (Morbihan) assuraient vers 1886 si la République était sabordée : les sardines viendraient en masse sur nos côtes : avec cette sacrée république, disaient-elles, il n'y a plus que des maquereaux dans le Coureau de Groix (3).

1. Laharpe, t. v, p. 261.
2. W. Jones, p. 113.
3. *Le Temps*, 23 avril 1886.

Les matelots normands prétendaient jadis que les harengs avaient déserté leurs côtes depuis le départ de Napoléon. (1).

D'après une légende de la Cornouaille, un pêcheur ayant remis à l'eau un merlus qu'il avait fouetté, on ne vit jamais plus de ces poissons. Lough Suille, baie de la côte de Donegal, était jadis le grand centre de l'industrie des harengs ; au commencement de ce siècle les sorcières d'Écosse, qui possédaient un pouvoir supérieur à celles d'Irlande, charmèrent ces poissons et les firent aller dans les baies d'Écosse. Une nuit que les pêcheurs étaient à leur besogne, comme d'habitude, et qu'il faisait calme, on vit se précipiter dans la baie un hareng d'argent qui glissa avec rapidité au milieu des bateaux ; partout où il passait, il était suivi par des multitudes de poissons, et lorsqu'il les eut tous entraînés à sa suite, il sortit de la baie en poussant un rugissement semblable au bruit d'un ouragan très violent. Les pêcheurs, muets d'épouvante,

1. A. Karr. *La famille Alain*, p. 482.

regagnèrent le bord, abandonnant leurs filets, et depuis ce temps la pêche aux harengs est devenue à Lough Suille une chose du passé (1). En Irlande, on croyait que certains poissons abandonnaient les lieux où beaucoup de pêcheurs avaient péri. Vers 1810 une tempête, aussi furieuse que subite, ayant submergé un grand nombre de barques, noyant plus de cent personnes, on disait que lorsqu'il arrivait pareil malheur, il se passait toujours huit ou dix ans avant que les harengs apparaissent le long des côtes (2).

§ 2. — Époques favorables ou défavorables.

D'après un ancien manuscrit, les Saxons croyaient que le septième jours du mois était favorable pour la pêche, le onzième pour tuer les baleines, les walrus, etc. Il y avait au contraire certains jours connus des gens du littoral, qui passaient pour

1. F. S. Bassett, p. 251.

2. Thomas Doherty, in *Folk-Lore*, t. VIII, p. 16. Jouy, *l'Hermite en Irlande*, t. I, p. 205.

dangereux. Aux Orcades, les pêcheurs marquent d'une croix noire plusieurs jours de l'année, pendant lesquels ils ne veulent ni aller en mer, ni faire aucun travail à la maison (1).

Dans beaucoup de pays chrétiens, on s'abstient de pêcher le dimanche ; à l'île de Man, les pêcheurs ne sortaient pas la nuit du samedi, ni le dimanche ; des bateaux avaient été, suivant la tradition, détruits par un ouragan un dimanche l'après-midi (2). En Basse-Bretagne, les « Sardiniers » observent aussi le repos dominical (3) ; en Haute-Bretagne un bateau qui l'a violé ne prend pas de poisson le lundi et parfois les jours suivants. Pourtant j'ai vu plusieurs fois des pêcheurs de ce pays s'en aller en mer l'après midi du dimanche lorsque la marée était favorable.

Cependant sur cette côte des légendes racontent que des pêcheurs furent punis

1. Bassett, p. 44. ; W. Jones p. 111.

2. Bassett, p. 442.

3. G. de la Landelle, *Mœurs maritimes* p. 139.

pour avoir pèché le dimanche : la Vierge vint en personne reprocher à ceux de Saint-Cast et de Saint-Jacut d'avoir violé le jour du Seigneur; et comme, au lieu de tenir compte de ses avis, il l'injuriaient, plusieurs bateaux furent submergés : le banc de la Horaine, jadis poissonneux, est devenu stérile, et le diable y demeure. Un autre récit raconte la punition d'un Jaguen qui pêchait le dimanche et les grandes fêtes (1).

Dans des pays non chrétiens, notamment en Guinée, la pèche était interdite le jour qui correspond à notre dimanche (2).

En Angleterre et en Ecosse, le dimanche était regardé comme favorable pour commencer la pèche. A Preston-Pans, c'était, à une période qui n'est pas éloignée de nous, celui que l'on choisissait de préférence pour se rendre aux lieux où l'on espérait rencontrer le poisson. Un prêtre de cette ville prècha contre cette infraction au sab-

1. Paul Sébillot, *Légendes locales*, t. I, p. 8, 38.

2. Bosman, *Guinea*, p. 134.

bat, et les pêcheurs, pour prévenir le mal qui pourrait leur en arriver, firent une petite figure avec des chiffons et la brûlèrent devant leur cheminée (1).

En Espagne et en Italie les pêcheurs ne sortent pas volontiers le vendredi ; en Basse-Bretagne, on assure que jamais campagne de pêche ouverte ce jour-là n'a eu bonne fin ; la même croyance existe sur la côte de Gloucester (2).

Dans nombre de pays les pêcheurs s'abstiennent de jeter leurs filets lors des principales fêtes de l'année. Des légendes intimidantes racontent ce qui arriverait à ceux qui seraient assez osés pour sortir ; en Haute-Bretagne ils seraient certains de ne pas prendre de poisson les jours suivants ; de plus, l'un des enfants du pêcheur qui a violé la règle, peut naître avec une tête de poisson, et le bateau court risque de faire de mauvaises rencontres ou de voir des

1. Bassett, p. 442. W. Jones, p. 110.
2. Comm. de M. L.-F. Sauvé ; Bassett, p. 445.

choses effrayantes. Aux environs de Paimpol celui qui allait à la pêche le vendredi saint, au lieu de prendre du poisson, ne pêchait que des croix (1).

A Saint-Cast et dans les ports voisins si l'on a pêché le jour de Pâques, les marsouins surviennent et éloignent les maquereaux du rivage.

C'est un jeudi de l'Ascension que le poisson lutin Nicole, qui depuis a fait tant de ravages, apparut pour la première fois à des pêcheurs de Saint-Cast, qui, malgré la défense du recteur, étaient allés jeter leurs lignes sur le banc de la Horaine ; une légende des Basses-Pyrénées raconte qu'un pêcheur, sorti lors de cette grande fête, fut noyé par le diable en personne (2).

La fête de saint Pierre, qui en sa qualité de pêcheur est l'un des grands patrons de la corporation, est chômée dans beau-

1. Com. de M Galabert.

2. Paul Sébillot, *Trad.*, t. i, p. 155 ; Kari des Monts *Légendes des Pyrénées*, p. 17.

coup de pays, comme en Portugal et à Madère ; à Naples on dit qu'en allant en mer on s'exposerait des dangers, dans les Pyrénées Orientales celui qui pêcherait ce jour là serait assuré de ne plus rien prendre pendant toute la saison. Jadis en Angleterre la Saint-Pierre était un jour de repos (1).

Dans les ports du Roussillon, les marins se gardent bien d'aller à la pêche le jour des Morts, dans la crainte de voir des prodiges ou d'éprouver des disgraces. Ils sont exposés à trouver dans leurs filets, au lieu de poissons, des têtes de morts et des ossements. Telle embarcation qui sort avec trois hommes en voit subitement surgir un quatrième, lorsqu'elle est au large, et ce quatrième ne disparaît que quand la barque rentre dans le port (2). Les pêcheurs de Dieppe ont des croyances

1. C. Pedrozo. *Tradições*, n° 84 ; Valentia *Voyage dans l'Indoustan*, t. I, p. 86 ; J.-B. Andrews in *Archivio*, t. XVIII, p. 48 ; comm. de Ludovic Martinet ; W. Jones, p. 109.

2. Comm. de M. L. Martinet.

analogues, qui les font chômer très religieusement ce jour. Ceux qui seraient assez audacieux pour monter sur leur barques se verraient doubles, c'est-à-dire qu'un second individu semblable en tout à chacun d'eux, les accompagnerait dans leurs manœuvres. S'ils venaient à tirer de la mer leurs filets chargés d'un poids inaccoutumé, ils ne trouveraient au fond que des squelettes rompus, des ossements brisés (1). Dans le Mentonnais ils pourrait ramener un cadavre dans leurs filets. On raconte même que des pêcheurs y virent une tête de mort, qui leur reprocha d'avoir travaillé le jour de la fête des Trépassés (2). Un pêcheur des côtes de Provence, assailli pendant la nuit de la Toussaint par une tempête, fut obligé de tirer à la hâte son filet, dans lequel il trouva une tête de mort, dont les yeux jetaient des flammes, et dont les dents

1. A. Bosquet, *La Normandie romanesque*, p. 276.

2. J. B. Andrews, in *Revue des Trad. pop.*, t. ix, p. 213.

grinçaient d'une manière terrifiante. La légende fait même quelquefois parler la tête (1).

Les pêcheurs des bords de la Baltique ne jettent jamais leurs filets entre la Toussaint et la Saint-Martin. Ils sont persuadés que toute infraction à cet usage empêcherait le poisson de venir pendant l'année entière. Ils ne pêchent pas non plus le jour Saint-Blaise, dont la fête était aussi chômée à l'île de Lewis. En Irlande les pêcheurs ne sortent pas le jour Saint-Martin, dans la crainte de rencontrer le démon (2).

Dans le port de Luarca (Asturies) existe la croyance que le 25 juillet, jour Saint-Jacques, on est exposé sur mer à des disgrâces ; pour cette raison les habitants du pays ne se baignaient pas, et les marins se gardaient bien de sortir (3).

1. Bérenger-Feraud, *Superstitions et Survivances*, t. II. p. 438.

2. W. Jones, p. 108. Brand, *Popular antiquities*. t. I. p. 394.

3. *Boletin folklorico espan.* p. 44.

Dans la nuit de Pâques, de la Pentecôte et de l'Ascension, les pêcheurs de la Baltique croient qu'il faut travailler toute la nuit, du soir au matin : jamais la pêche n'est plus heureuse qu'à ce moment (1).

Dans les îles de l'Océan Pacifique la pêche de certains poissons est défendue, soit d'une manière permanente, soit pendant certaines saisons ; cette interdiction était en vigueur, au siècle dernier, sur la côte de Guinée où les prêtres féticheurs interdisaient la pêche pendant des jours de la semaine, tantôt fixés à l'avance, tantôt suivant leur caprice.

Aux îles Marquises, la raie était tabou. C'était une interdiction qui datait de loin et n'avait jamais été levée. Il y a bien longtemps, lorsque les cocotiers étaient petits, un grand chef se rendit à la pêche avec ses gens. Une grosse raie fit chavirer les embarcations qu'ils montaient, et tous se noyèrent et furent dévorés par elle. Le grand-prêtre déclara ce poisson tabou ;

1. *Mélusine*, t. II, col. 234, d'a. Temme.

depuis il serait impossible d'en faire manger à ceux de la tribu des H[illegible]nis. Ils s'enfuient dès qu'ils en voient un (1).

Il est des saisons et des circonstances où tout le poisson qu'on pêche est tabou, surtout quand il s'agit de faire des provisions d'hiver. Aux Sandwich, la pêche des bonites était tabouée pendant six mois. Aux Carolines, la grosse anguille est tabouée, parce qu'elle est une précieuse ressource en temps de famine. Aux Marquises en raison de la pêche certaines parties de la côte sont sacrées, tapu (2).

1. Clavel, in *Archives de Médecine navale*, t. XII, p. 243. D'Urville, *L'Astrolabe*, t. III, p. 5[illegible]8.
2. De Quatrefages, *Les Polynésiens*, p. 41. Ch. Hercouet, in *Revue des Trad. popul.* [illegible], p. 286. Le P. Mathias, *Iles Marquises*, p. [illegible].



CHAPITRE III

LES MŒURS A BORD ET LA PÊCHE

§ 1. — Le Réveil et le Départ

Dans les villages de pêcheurs, il y a toujours quelqu'un qui a la charge d'éveiller les hommes et de les avertir qu'il est temps de s'embarquer. En Haute-Bretagne, c'est le patron qui se lève le premier; à Saint-Cast, il frappe à la porte des maisons et dit :

Debout, matelots,
Les autres bateaux
Sont déjà partis pour les Bourdineaux.

Cet endroit est l'un des plus poissonneux du voisinage. Les pêcheurs d'Islande, comme ceux de Loffoden en Norvège, choisissent patron qui doit observer chaque matin l'état de la température et donner le signal du départ. (1). Dans chaque village de la côte

1. X. Marmier, *Voyage en Islande*, p. 18.

ouest de l'Ecosse, un homme d'âge et d'expérience se lève de bonne heure pour examiner le ciel. S'il y a apparence de beau, il parcourt tout le village pour dire aux pêcheurs de se lever (1).

Certains actes accomplis au moment du départ passent pour avoir une heureuse influence sur le résultat de la pêche. Lorsque les pêcheurs de Saint-Cast sortent de bon matin, ils ont toujours soin, avant de mettre à la voile, de boire la goutte. Ils prétendent que le poisson les sent de plus loin, et qu'il est plus disposé à approcher. C'est pour cela que, lorsqu'ils font un marché de poisson de quelque importance, ils demandent toujours une bouteille d'eau-de-vie à titre gracieux.

En Ecosse, il est d'usage, quand la pêche a été peu abondante, de lancer une poignée de sel derrière le patron, ou quelque personne de l'équipage au moment où il sort ou d'en jeter sur le bateau (2).

1. W. Gregor. *F. S. of Scotland*, p. 198.

2. W. Gregor, *in Folk-L. Journal*, t. III, p. 309.

Les pêcheurs du Congo, avant d'aller en mer, avaient coutume de frapper leur fétiche pour qu'il leur donne de la chance, ou qu'il tue ceux qui pourraient la lui enlever (1).

• Les Esthoniens croient qu'il est d'un bon présage, avant de partir pour la pêche, d'avoir une dispute avec quelqu'un de leur famille, et ils font plusieurs actes dans le but d'irriter les ménagères. Si l'on va jusqu'aux coups, tout est pour le mieux, et chacun d'eux, dit-on, procure trois poissons.

D'après les *Notes and Queries*, en certaines parties de l'Angleterre, on battait les femmes pour s'assurer la chance à la pêche.

Les pêcheurs irlandais ne vont pas à la pêche le soir avait que n'apparaisse la première étoile (2).

Certains pêcheurs se livraient à des ordalies pour savoir s'il auraient du succès dans leur campagne. Ceux de Hamilton

1. Dennett. *Folk-Lore of the Fjort*, p. 8.

2. Trorpe. *Northern Mythology*, t. II, p 275. Bassett, p. 447.

jetaient en l'air des plumes de troglodyte, et suivant qu'elles tombaient à terre ou qu'elles étaient emportées par le vent, ils en tiraient des augures pour la vente du hareng (1).

Dans l'Océanie centrale, avant le départ pour la pêche des grands thons et des bonites, on prend une branche de palmier dont on frappe brusquement les feuilles avec la paume de la main. Si elles se relèvent d'une façon satisfaisante, la pêche sera bonne. Si elles restent ployées, on a à craindre un naufrage ou une mauvaise pêche. Aux îles de la Société, l'appareillage pour la pêche des grands poissons en pleine mer est accompagné d'une cérémonie plus compliquée. C'est la conjuration du mauvais sort par la contrition des péchés. Les pêcheurs font les uns devant les autres leur examen de conscience et confessent leurs torts réciproques (2).

1. Swainson, *Folk-Lore of British Birds*, p. 43.

2. Charles Hercouet, in *Revue des Trad. pop.* t. IX, p. 287.

La morue a près des ouïes deux arêtes qui ressemblent à des lames recourbées; on les appelle *os de vérité*; les pêcheurs les jettent en l'air sans les regarder; il ne faut pas qu'avant de tomber l'os de vérité touche la moindre chose. Celui qui le consulte le conjure ainsi: « Si tu ne me dis pas que je prendrai (dix, vingt) poissons, je vais te hacher avec mon couteau. » Si l'os de vérité tombe, les deux extrémités recourbées vers la terre, c'est qu'il répond non: si au contraire elles sont en l'air et que le milieu touche le sol, cela veut dire oui. Quand l'os de vérité répond non, on le frappe à coups de botte, puis on l'interroge de nouveau. Il y a à Terre-Neuve et dans les ports de la Manche des marins qui conservent pendant plusieurs mois des os de vérité, et qui les interrogent souvent. On demande aussi aux os de vérité s'il fera beau: si la réponse est négative, on ne se tient pas pour battu, et on les interroge, jusqu'à ce qu'il aient dit oui. Les deux petits os de la tête de la raie s'appellent « esprit

de raie » ; on les interroge de la même manière (1).

A Brighton la cérémonie qui précède la pêche du maquereau a lieu en avril. Le premier mai est le jour préféré pour le départ ; lorsqu'il a lieu ce jour-là, les mâts des bateaux de pêche sont décorés de guirlandes. Autrefois on donnait du pain et du fromage à tous les enfants qui se trouvaient sur le rivage et ils souhaitaient un bon voyage aux pêcheurs (2).

§ 2. — Rencontres et Présages

Lorsque les pêcheurs anglais sont arrêtés en marche et que quelqu'un les compte, ils considèrent que cet acte peut leur porter préjudice. (3).

Chez les tribus voisines de Port-Moresby (Nouvelle Guinée), on doit garder le silence

1. Paul Sébillot, *Trad. et sup.* t. II, p. 263-4, 269.

2. Sawyer, *Sussex Folk-Lore*, p. 4.

3. W. Jones, p. 117.

en se rendant au lieu de pêche; si l'on parle à un pêcheur, on est cause qu'il ne prend pas de poisson. (1). Les pêcheurs suédois ont la même superstition ; lorsqu'ils sont en route pour leur bateau, il ne faut pas leur adresser la parole, ni dire devant eux où quelqu'un a pris beaucoup de poisson. Ceux de Saint-Malo et ceux d'Angleterre n'aiment pas qu'on leur demande où ils vont. En Ecosse, le pêcheur auquel on adresse cette question ne s'embarque pas, persuadé que ce jour-là il ne prendra rien, ou qu'il lui arrivera quelque méchante aventure. Quelquefois il répondait à l'indiscret : « Que le diable coupe ta méchante langue ! » A Portessie, il y avait des pêcheurs qui, en pareil cas, frappaient jusqu'au sang l'indiscret, pour détourner la mauvaise chance qui devait suivre cette demande. (2). En Haute-Bretagne, la question est surtout mal venue quand c'est une femme qui la fait.

1 Turner, *Samoa*, p. 349.

2. W. Jones l. c. p. 111. p. 117. W. Gregor. *Scotland*, p. 199; in *Folk-Lore Journal*, t. IV, p 12

En beaucoup de pays de France, les pêcheurs, comme les chasseurs, détestent qu'on leur souhaite « bonne chance ». Ceux de Suède regardaient ce souhait comme d'un détestable augure ; sur la côte du Morbihan, ils croient qu'en leur disant ces mots, on leur enlève le poisson. Dans le Mentonnais, ces paroles sont aussi interdites ; il vaut mieux ne pas parler ; toutefois on peut dire : « Dieu t'en envoie ! » (1) A Cockenzie (Ecosse) lorsqu'un étranger souhaitait le bonjour à un pêcheur qui allait s'embarquer, celui-ci considérait ce mot comme un mauvais présage, et restait chez lui toute la journée. (2).

En Haute-Bretagne les pêcheurs croient qu'en les regardant avec insistance, on leur enlève la chance.

Si un pêcheur de la côte de Tréguier voit, au moment de partir pour la pêche, un tailleur, il rentre chez lui, persuadé que

1. W. Jones, l. c. p. 116. *Revue des Trad pop.* t. vi, p. 117, t. ix. p. 219.

2. *Folk-Lore Journal*, t. vii, p. 45.

dans la journée il ne prendra rien ; quelques-uns, pour détourner le mauvais œil, font une prière à la sainte Vierge. Dans le Morbihan, la rencontre d'un tailleur ou d'une couturière était également redoutée ; il fallait même se garder de prononcer leur nom devant quelqu'un qui allait s'embarquer. (1).

Parmi les gens funestes en vertu de leur profession, les prêtres figurent au premier rang : dans le Mentonnais leur présence est nuisible à la pêche ; les habitants des îles Féroé ne voulaient pas voir de ministres sur le rivage pendant la pêche au dauphin, et ils prétendaient qu'ils les mettaient en fuite. En Ecosse, où cette répulsion est aussi répandue, un pêcheur, qui, en allant à son bateau, avait croisé un ministre, disait qu'il aurait mieux aimé voir le diable. Les pêcheurs japonais croyaient que, s'ils rencontraient un prêtre, ils ne prendraient pas de poisson de toute la jour-

1. Comm. de M. Galabert ; *Revue des Trad. pop.* t. VI, p. 541.

née (1). Certaines personnes ont, à cause de leurs particularités physiques, une mauvaise influence sur la pêche. A Cockenzie (Ecosse) le pêcheur qui voit un boiteux sur sa route ne s'embarque pas ce jour-là ; aux environs d'Aberdeen on regarde comme funeste la rencontre d'une personne ayant les cheveux rouges, ou les pieds plats ; dans ce pays, où la superstition du « mauvais pied » est très-répandue, bien des pêcheurs après avoir vu quelqu'un ayant ce funeste privilège, ne s'embarquaient pas pendant cette marée. On peut pourtant annihiler cette fâcheuse influence en adressant le premier la parole à celui qui a « le mauvais pied » ; le pêcheur cherche un prétexte pour revenir sur ses pas et marcher quelques instants avec lui ou avec elle ; cet acte suffit pour détruire la chance contraire. Quelques pêcheurs, à la vue d'une personne

1. *Revue des Trad. pop* t. IX, p. 219 ; X. MARMIER, *Lettres sur le Nord*, p. 134 ; W. GREGOR, in *Revue des Trad. pop.*, t. IV, p. 660, *Folk-Lore Record*, t. III, p. 280.

qui passait pour avoir le mauvais œil, allumaient une allumette et la jetaient dans sa direction. (1).

Aux Hébrides il y a des gens dont la rencontre est de bon augure, bien qu'ils aient les cheveux rouges ou qu'ils présentent quelque autre particularité. Un pêcheur assurait qu'il s'était croisé deux fois en allant à la pêche avec une femme aux cheveux rouges, et que les deux fois il avait fait une pêche abondante (2).

Il y a aussi des personnes qui, simplement parce qu'elles portent un certain nom, présagent à ceux qui les rencontrent quelque malheur, tel que la perte des filets ou une pêche infructueuse (3).

Dans chaque village de la côte d'Aberdeen, il y en a plusieurs hommes dont la rencontre passe pour être de mauvais

1. *Folk-Lore Journal*, t. VIII, p. 45; W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 308; t. IV, p. 13, 12.

2. Miss A. Goodrich Freer, in *Folk-Lore*, t. X, p. 260.

3. W. Gregor, *Scotland*, p. 201.

augure ; on redoute de les voir le matin, et s'il est possible, on les évite en se rendant au port. Dans un village vivaient deux hommes qui avaient ce funeste privilège. Chacun d'eux connaissait la réputation de son voisin ; mais ignorait la sienne propre. Un matin, ils sortirent tous les deux pour regarder le temps et réveiller les pêcheurs, s'il y avait apparence de beau ; mais, en s'apercevant tous les deux, ils eurent peur, retournèrent chacun chez soi, et le village perdit une marée.

Les bateaux de deux villages étaient une après-midi, pendant la pêche aux harengs, mouillés à l'ouest d'un plus grand village, en attendant le moment de se rendre au lieu de pêche. Un des bateaux appartenait à un homme qui passait pour être « de mauvaise rencontre ». Pour y arriver, il lui fallait enjamber une barque ou deux. Lorsqu'il mit le pied sur la première, il fut accueilli par un juron, et on lui cria : « Sors de mon bateau, tu as le mauvais pied ! ». Le pêcheur s'en alla tran-

quillement, et se tournant vers le patron du bateau qui venait après, il lui dit, en l'appelant par son nom : « Je suis sûr que vous me laisserez passer par-dessus votre bord ». La permission lui fut accordée, et les bateaux sortirent en mer. Ce jour-là les seuls harengs furent pris par le pêcheur qui l'avait laissé passer. C'était l'homme au mauvais pied qui les lui avait procurés (1).

Dans les environs de Paimpol, si un pêcheur en sortant pour aller à la pêche rencontre une dévote, il rentre à la maison, y prend de l'eau bénite, récite un *Pater* et un *Ave*, fait le signe de la croix, et c'est alors seulement qu'il se remet en route (2).

En Haute-Bretagne, les pêcheurs disent que s'ils voient une bonne sœur ou une vieille fille, ils sont assurés de ne rien prendre, et ils retournent chez eux. Ceux de l'embouchure du Firth font de même s'ils voient une femme les pieds nus, ayant les

1. W. GREGOR. *Scotland*, p. 193.
2. Comm. de M. GALABERT.

pieds larges, et les doigts des pieds plats(1)

En beaucoup de pays, les femmes, même en l'absence de toute particularité, passent pour exercer une mauvaise influence sur la pêche. A Straithes, si, en allant s'embarquer, un pêcheur croise une femme quelconque, fût-elle sa femme ou sa fille, il considère la rencontre comme étant de mauvais augure. Aussi les femmes ont-elles l'habitude, à une certaine distance, de se détourner et de tourner le dos au pêcheur, pour lui épargner une impression désagréable. Dans la Cornouaille anglaise un pêcheur assurait que tous les matins où il rencontrait une femme qui lui souhaitait le bonjour, il faisait une détestable pêche. A l'île de Lewis on envoie chaque matin, de très bonne heure un homme à l'endroit où se trouvent les bateaux, pour être certain qu'aucune femme n'y arrive la première, et n'empêche la marée d'être fructueuse (2).

1. W. Jones, p. 115.

2. *La Science pour tous*, Bassett, p. 427.

A Nouka-Hiva, l'entrée des pirogues était interdite aux femmes, parce que, disaient les naturels, leur présence éloignait le poisson. Les habitants des Feroe ne voulaient voir aucune femme sur le rivage pendant la pêche au dauphin. A Holderness les pêcheurs qui rencontrent au moment de s'embarquer une femme avec un tablier blanc, retournent sur leur pas et ne pèchent pas de toute la marée (1).

En Ecosse et en Suède, si une femme passe sur une ligne de pêche, on ne prendra pas de poisson (2).

En Haute-Bretagne, si en sortant la nuit, les pêcheurs voient des chats, ils se hâtent de rentrer chez eux. Voici une petite légende qui se rapporte à cette superstition. Un pêcheur s'était levé avant le jour pour aller à son bateau ; il rencontra un chat qui, à sa vue, se mit à miauler. Le pêcheur

1. MAX RADIGUET, *Les Derniers Sauvages*, p. 162 ; W. JONES, p. 116.

2. *Folk Lore Journal*, t. I. p. 355 ; W. JONES, p. 116.

lui dit : « Qu'as-tu à miauler, maudit coquin ? — Tu es fainé, (ensorcelé) lui répondit le chat, et si tu sors cette nuit, jamais tu ne t'en reviendras ». Le pêcheur prit une pierre pour la jeter au chat, qui s'enfuit au plus vite. Quand le bateau eut appareillé, il s'éleva un vent violent qui le chavira ; l'homme se sauva à la nage ; mais la mer était si furieuse qu'il fut assommé sur des rochers

Les pêcheurs de l'île de Houat (Morbihan) croient que la rencontre d'un chat est un présage de malheur ; ceux du nord de l'Ecosse ont coutume de dire, lorsque le poisson ne mord pas : « Nous avons dû rencontrer un chat ce matin » (1) En Haute-Bretagne, un chat ou un chien, porte malechance, alors que la vue d'un âne ou d'un cheval est d'un augure favorable.

Aux îles Shetlands, le chat n'était pas considéré comme toujours funeste ; s'il courait devant le pêcheur, c'était d'un bon

1. *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 309.

présage ; mais s'il traversait le sentier, c'était mauvais signe (1).

Si le pêcheur du Yorkshire rencontre un chien ou un chat morts, en gagnant son bateau, il restera à la maison pour toute la journée (2).

Dans le comté de Fife, les pêcheurs regardaient tous les lièvres comme des diables et des sorcières, et la vue d'un lièvre mort les faisait trembler (3). Aux Shetlands, les lapins et les lièvres constituent aussi un présage redouté ; un personnage du *Pirate* s'exprime ainsi : La barque de Clawson et celle de Pierre Groot ne sont pas à la pêche ce matin parce qu'un lapin a passé devant eux pendant qu'il se rendait à bord. Ils sont revenus en gens sages, sachant qu'il leur arriverait d'autres besognes aujourd'hui (4). Dans le Forfardshire il y a des pêcheurs qui, si un lièvre traverse un sen-

1. BLIND, *New finds in Shetlandic Folk-Lore*.
2. *La Science pour tous*.
3. *Folk-Lore Record*, t. II, p. 200.
4. WALTER SCOTT, *Le Pirate*, cf. XXIV.

tier quand ils se rendent à leur bateau, ne vont pas à la mer ce jour-là (1). A l'île de Houat (Morbihan) il faut bien se garder de prononcer le nom du lapin devant quelqu'un qui va s'embarquer.

Parler de lièvre à un pêcheur de la Cornouaille lui paraît d'aussi mauvais présage que pour un marin un voyage commencé le jour de la Chandeleur (2).

S'il arrive qu'un pêcheur de Chaddagh rencontre un renard, un lièvre ou un lapin, ou qu'il entende prononcer son nom, il n'osera s'aventurer sur la mer. On prétend qu'un boucher de Galway amenait tous les vendredis un renard à Claddagh, et empêchait ainsi les marins de se mettre en mer, de sorte que le samedi il vendait sa viande le prix qu'il voulait (3).

Dans le district de Scarborough, à Sommerset et sur la côte d'Ecosse, les pêcheurs n'embarquent pas de toute la journée.

1. *Folk-Lore Journal*, t. VII, p. 47.
2. W. Jones, p. 116.
3. *Folk-Lore Journal*, t. II, p. 259.

quand le premier objet qu'ils ont vu le matin est un cochon (1).

Si ceux de la Haute-Ecosse entendent le matin le beuglement d'une vache, au moment où ils jettent leurs filets ils regardent ce présage comme si mauvais qu'ils les tirent à terre, changent de place, et les rejettent de nouveau.

Lorsque les pêcheurs de Saint-Cast partent de bonne heure le matin pour la pêche au maquereau, ils se réjouissent, si le coucou chante avant qu'ils soient embarqués, car ils sont persuadés qu'il leur porte chance. Ils tirent alors leur pipe de leur poche, la fument pour faire honneur au *parent*, comme ils l'appellent, et ils disent :

Quand le coucou chante avant que nous soyons
[embarqués ;
Les maquereaux sont en route pour venir nous
[trouver.

1. W. Jones, p. 115 ; *Folk-Lore Journal*, t. VII, p. 45.

Mais s'ils l'entendent quand ils sont à jeun ils disent :

Nous pouvons nous en aller ;
Car nous sommes bien *fainés* (fascinés, [ensorcelés]
Nous avons ouï le parent chanter
Et nous n'avons pas déjeuné (1).

A Guernesey, lorsque le coq chante à une heure extraordinaire, le pêche manque (2).

Dans le Yorkshire, si un pêcheur envoie son fils lui chercher ses bottes de mer, il faut que ce dernier les rapporte sous son bras : s'il avait le malheur de les porter sur l'épaule, le père se refuserait absolument à prendre la mer de toute la journée (3).

A Scarborough celui qui avait vu le matin son bol de faïence tourné sens dessus dessous ne voulait pas aller en mer ; les mousses qui avaient envie d'un jour de congé s'amusaient parfois à le retourner (4).

1. Paul Sébillot in *L'Homme*, t. II, p. 232.
2. V. Hugo, *Les Travailleurs de la mer.*
3. *La Science pour tous*, l. c.
4. W. Jones, p. 115.

L'usage qui suit n'a été, à ma connaissance, constaté qu'en Angleterre, et encore sur un seul point ; il n'est pas sans doute isolé, et il semble très-ancien, le rite accompli étant de ceux qui étaient usités aux époques préhistoriques. Lorsque les pêcheurs se rendaient à Sand Bay, chacun d'eux, pour avoir de la chance, jetait un caillou sur un tas de pierre placé sur le plus haut sommet de la colline qui domine Weston-super-Mare (1).

Si le matin à son réveil, un pêcheur congolais voit sur la poupe de son bateau le petit oiseau noir appelé ntiéti, il croit que c'est l'annonce d'un malheur pour lui, ou pour sa famille. (2).

Lorsque les Andamanais rêvent de canots brisés, ou si étant réveillés, ils entendent deux canots à l'ancre heurter l'un contre l'autre, ils regardent cela comme un mauvais présage, et restent deux ou trois jours sans aller à la pêche. Si les Aths de

1. W. Jones, p. 117.
2. R. E. Dennett, *Folk-Lore of the Fjort*, p. 8.

Vaucouver ont un rêve défavorable, ils s'abstiennent de pêche, au moins pendant un jour (1).

Les pêcheurs pensent que certains gestes suffisent pour ensorceler leurs barques ou pour détourner le poisson, et ils se montrent fort irrités contre eux qui, même inconsciemment, accomplissent l'acte prohibé.

Dans certains villages d'Ecosse, il n'est pas permis de montrer un bateau avec un seul doigt; il faut employer la main toute entière. En aucun cas on ne doit compter les bateaux à la mer, non plus que les hommes, les femmes et les enfants qui sont à la pêche (2).

Lorsque les pêcheurs de Dromore reviennent de prendre de la boitte, ils n'aiment pas qu'on regarde celle qui est dans leur panier.

Il y a environ quarante ans, les bateaux de Rosehearty, au retour de la pêche du

1. E. H. Man. *Andaman islanders*, p. 85; Sproat. *Savage Life*, p. 175.

2. W. Gregor, *Scotland*, p. 200

hareng étaient entrés dans le port, qui assèche à mer basse ; un pêcheur du nom de Sim Lockie s'approcha d'un bateau, l'examina de près, et adressa quelques remarques au patron qui ne lui répondit pas. Lockie fit trois fois le tour du bateau, et le patron déclara à ses hommes qu'ils ne prendraient plus de poisson de toute la saison, et, en effet, le bateau fit de médiocres pêches (1).

§ 3. — Personnages et Objets a bord.

Les pêcheurs écossais redoutent, en ce qui concerne leurs bateaux et leurs filets, la présence d'un ministre. Celui de Collieston étant monté sur un bateau neuf qu'on venait d'amener dans ce port, on dit dans le village que ceux qui le montaient n'avaient pas besoin d'aller à la pêche au hareng, car ils étaient sûrs de ne pas avoir de chance (2).

1. W. Gregor, in *Rev. des Trad. pop.*, t. iv, p. 660.
2. W. Gregor, l. c. t. iv, p. 659.

En Haute-Bretagne, quand un bateau est heureux à la pêche, on assure que ceux qui le montent sont cocus du vendredi et l'on dit en proverbe : « Chanceux comme un cocu ». A Boulogne, lorsqu'on pêche beaucoup de turbots, on dit qu'il y a des cocus à bord » (1) ; c'est à cet ordre d'idées que se rattache cette croyance quelque peu facétieuse de la Haute-Bretagne : on y prétendait jadis que, pour qu'un bateau fût chanceux, il fallait qu'un des matelots du bord couche avec la femme du patron le soir de la première sortie.

A Audierne la présence d'un chat dans les bateaux porte malheur. En Ecosse, si l'on a un rat à bord, il faut le prendre et le tuer ; son sang en coulant détruit la mauvaise chance (2).

En Ecosse beaucoup de pêcheurs s'abstiennent pendant plusieurs jours d'aller en mer dans un bateau où ils ont trouvé un

1. E. Deseille, *Glossaire Boulonnais.*

2. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 530 ; W. Gregor, in *Folk Lore Journal*, t. IV, p. 14.

lièvre ou même un fragment de cet animal : et, si un malheur arrive quelque temps après, on ne manque pas de l'attribuer à cette circonstance. Les pêcheurs islandais n'aiment pas à voir un chien dans leurs bateaux (1).

Beaucoup de pêcheurs regardent comme un mauvais présage la rencontre en mer d'un noyé, et il en est qui ne veulent pas qu'on l'embarque sur le bateau. La présence d'un cadavre à bord attire les vents contraires.

Les pêcheurs de la baie de Saint-Malo croient que si les bateaux sont trop propres, les poissons n'en approchent pas ; ils viennent au contraire autour quand ils sentent qu'il y a à bord des débris de poissons. Sur le banc de Terre-Neuve, on prétend qu'il faut laisser de vieilles tripes de poissons dans les bateaux pour que la morue sente leur odeur et soit plus disposée à venir auprès (2).

1. W. GREGOR, *Scotland*, p. 129; BASSETT, p. 430.
2. PAUL SÉBILLOT, *Trad.*, t. II. p. 247.

En Ecosse, pendant la pêche au hareng, les écailles de poissons ne doivent pas être enlevées du bateau, et celui-ci ne doit pas être trop propre ; on aurait mauvaise chance s'il était souvent nettoyé (1).

Jadis en Haute-Bretagne pour donner la chance aux bateaux on gardait pendant huit jours un minard (pieuvre) à bord. Si au bout de ce temps il était en putréfaction, on le cuisait sur le pont, et on répandait ses débris dans tous les coins. On assure que cette coutume n'a cessé que le jour où un bateau, où l'on cuisait le minard, fut brûlé par le feu.

Certains animaux ou certains objets semblent porter bonheur à ceux qui les ont à bord. On disait à Saint-Cast, d'un pêcheur qui prenait beaucoup de poissons, que sa chance tenait à ce qu'il avait toujours un minard dans le fond de son bateau. Jadis les pêcheurs de harengs de l'île de Man n'auraient pas voulu aller

1. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 308.

à la mer sans un troglodyte mort, qui, à ce qu'ils croyaient, les préservait de tout malheur (1).

A Guernesey, porter une branche de mêlier sauvage donne de la chance à la mer et à la pêche (2).

En Ecosse, pour tenir les fairies à distance, les pêcheurs prennent une branche de sorbier pour attacher leurs lignes ; les tolets d'un bateau, ou l'un tout au moins, doivent être en sorbier. Quelques pierres blanches dans un bateau lui assurent la chance (3).

Aux îles Hervey, l'extrémité d'une grande feuille de cocotier, appelée le « Iku-kikan » et comprenant dix ou douze feuilles plus petites, lorsqu'elle est coupée et enduite de couleur jaune par le prêtre, constituait le dieu des pêcheurs. Sans ce Mokoiro, — c'est ainsi que s'appelait cette divinité, — aucun canot n'aurait osé s'aventurer à la

1. Swainson. *F. L. of British Birds*, p. 39.
2. V. Hugo. *Les Travailleurs*, liv. 1. ch. 7.
3. W. Gregor. *Further report*, p. 475 et 487.

pêche sur les récifs (1). Au XVI[e] siècle, les Indiens avaient, au rapport d'un vieux voyageur, un usage semblable : Et tant est aveuglé ce pauvre peuple, que la première chose qui se rencontre au matin, ils le prennent pour le jour, comme un Dieu protecteur de leur entreprise : comme s'ils sont en pescherie avec leurs petites barquettes, les mettent à l'un des bouts bien enveloppé de quelques feuilles (2).

Dans plusieurs parties de l'Ecosse, le bateau qui a cloué à son mât un fer à cheval trouvé sur la route est regardé comme assuré contre la tempête (3).

Certains objets passent au contraire pour funestes au bateau qui les porte. Les Mariannais et les Polynésiens croient que leur navigation ne saurait être heureuse s'il se trouve des bananes dans le canot. En Ecosse, on défend d'apporter des œufs à

1. W. Gill, *Myths and Songs from South Pacific*, p. 48.

2. A. Thevet, *Les Singularités de la France antarctique*, ch. XVII.

3. *Folk-Lore Journal*, t. VII, p. 47.

bord, parce qu'ils passent pour attirer les vents contraires (1).

Au siècle dernier, les Islandais apportaient dans les bateaux du fumier, du soufre et du goémon, toutes choses qui font fuir les baleines, et ils en répandaient autour du bateau, pour les empêcher de s'approcher d'eux (2). Cet usage a aussi existé, et se pratique peut-être encore aux îles Feroë. Dans une légende de ce pays un pêcheur emportait toujours à la pêche des fientes d'animaux pour effrayer les baleines et les éloigner de sa barque (3).

Les pêcheurs boulonnais croient que si en quittant le port on laisse tomber à l'eau un objet quelconque, le présage est mauvais pour la barque (4).

1. P. Lesson, *Les Polynésiens*, p. 338. *Folk-Lore Journal*, t. IV, p. 55.

2. De Troil, p. 105.

3. M. Pilet, in *Revue des Trad. pop.*, t. X, p. 358.

4. Comm. de M. Deseille.



§ 1. — Culte a bord.

Lorsque les pêcheurs sont en mer ils accomplissent un certain nombre d'actes qui se rattachent aux croyances religieuses. Ils diffèrent de ceux qui ont lieu à terre et dont nous avons parlé assez longuement dans un chapitre précédent ; ils ont lieu sans intervention de prêtre ou de féticheur, et c'est le patron, ou l'un des hommes de l'équipage, qui est investi en diverses occasions d'une sorte de sacerdoce temporaire.

Avant de se mettre en mer, les pêcheurs livoniens faisaient dans l'eau une libation d'eau-de-vie, pour se rendre les divinités favorables. Dans plusieurs pays, l'appareillage des bâteaux de pêche est accompagné de prières, ou d'actes religieux qui ont pour but d'implorer la bienveillance des divinités. Le pêcheur de Gotland se signe toujours avant de mettre sa barque à l'eau. En Islande, disait un voyageur du siècle dernier, dès que le bateau quitte la

côte, tout l'équipage se découvre pour faire une prière et chanter un hymne dans lequel il se recommande à la protection divine et lui demande le succès de la pêche. Après cet acte de dévotion, on gagne le large (1).

Dans les Asturies, lorsqu'une barque qui part pour la pêche franchit le môle, le patron, sans abandonner la rame avec laquelle il gouverne, se découvre et dit : *Bendito y alabado sea el santisimo Sacramento ! Los que en la mar murieron, confesion pidieron à Dios ! No la pudieron hallar !* Béni et loué soit le saint Sacrement. Ceux qui mourront en mer se confesseront à Dieu ne pouvant le faire à une âme vivante. Il récite ensuite, accompagné par les matelots, l'oraison dominicale et la termine par un *Salve* que le même patron fait en ces termes : *Una salve à Maria Santisima, que nos saque de los peligros de la mar en paz, y nos dé algo si nos conviene.* Un salut

1. W. Jones, p. 48 : Bassett, p. 387 ; De Troil, p. 98.

à la Très sainte Marie, pour qu'elle nous délivre des périls de la mer, et nous favorise (1).

Les pêcheurs qui montent les bateaux de l'île de Sein ont encore conservé l'usage, lorsqu'ils sont en vue de la chapelle de N.-D. de Bon Voyage en Plogoff, de se découvrir et de dire la prière traditionnelle :

Va Doue, va sicouril da dremen ar Raz :
Rac va lestr a so bian ac ar mor a so bras.

Mon Dieu, secourez-moi pour passer le Raz de Sein, car ma barque est petite et la mer grande.

On attribue aux Lavagnacs, marins de Castillon, une prière d'un tout autre caractère. Ils disent, avant d'avoir doublé le feu d'Ambès :

Noste Dame d'aou bet,
Deycha nou passa si bou plet,
Mingeran jamey mey de biande
Lou dibende, ni lou disade.

1 Braulio Vigon, p. 15.

2. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. VII, p. 657.

Notre-Dame du Bec, laissez-nous passer, s'il vous plaît. Nous ne mangerons jamais de viande le vendredi ni le samedi. Mais lorsqu'ils ont franchi heureusement cet endroit dangereux, ils paraphrasent le proverbe, *Passato il pericolo gabbato il santo* :

> N'en mingeran quan n'aouran
> Noste Dame d'alban.

Nous en mangerons quand nous en aurons, Notre-Dame du Banc(1).

Il est vraisemblable qu'à bord des bâteaux de pêche, dont l'équipage était un peu nombreux, on accomplissait quotidiennement des actes religieux, qui avaient pour but d'implorer la bénédiction du ciel. On n'en a relevé qu'un petit nombre. Le plus caractéristique, et qui avait une sorte de caractère rituel, était celui des pêcheurs de Dieppe. Ils ont coutume, disait, en 1840, un écrivain normand, en mer, de faire chaque jour la prière en commun ; mais ils procèdent à cet acte de dévotion par un

1. F. Daleau, *Sup. de la Gironde*, p. 59.

cérémonial particulier, dont l'omission ne manquerait pas de leur attirer quelque grave malheur. Un mousse parcourt d'abord le bateau en répétant cette invitation :

A la prière.
Devant et arrière.
Depuis l'étrave jusqu'à l'étambord
Réveille qui dort.

Le mousse descend ensuite, allume la *chandelle du bon Dieu*, et s'écrie :

La chandelle du bon Dieu est allumée.
Au saint nom de Dieu soit alizée.
Au profit du maître et de l'équipage
Bon temps, bon vent, pour conduire la barque,
Si Dieu plait.

Ensuite un des plus vieux matelots, que l'on surnomme le *Curé*, dit à haute voix la prière, à laquelle succèdent, dimanche et fête, la messe et les vêpres, récitées de mémoire par le même matelot, qui souvent ne sait pas lire (1).

1. A. Bosquet, p. 307.

A bord des bateaux boulonnais le patron, au moment du repas, dit :

> Os allons faire au nom du Père
> Avant d'aller à l'caudière (1).

Au milieu des réjouissances des pêcheurs quand ils ont pris beaucoup de poissons, dit Tyndale dans sa description de l'île de Sardaigne, survient un grand silence, lorsque le chef, de sa petite barque, a fait signe de modérer la joie ; à ce moment, il a un caractère aussi bien de prêtre que de pêcheur. Il ôte son chapeau, tous les autres en font autant, et il commence une prière à moitié chantée ou à moitié récitée, une sorte de litanie et d'invocation des saints, à laquelle les marins répondent en chœur : *Ora pro nobis*. Après que la Vierge Marie a été nommée, et que sa protection particulière a été implorée contre les accidents — ainsi que les anciens imploraient Neptune, — on appelle plusieurs saints, dont le nom de la moitié m'est inconnu, mais qui, en

1. DESEILLE, *Glossaire Boulonnais*.

matière de pêche, sont évidemment des personnages influents. Saint Georges était supplié d'éloigner du thon tous ses ennemis, depuis l'imaginaire « lammia » ou sorcière jusqu'au requin et à la sèche, ennemis plus réels. On rappelait à saint Pierre le saint miracle accompli pour lui, en appliquant à la présente occasion le souvenir de la pêche miraculeuse, et on adressait une requête à saint Antoine de Padoue, le priant d'accomplir quelques-uns de ses miracles de pêche. Saint Michel était complimenté pour son influence céleste en ces matières, et on lui adressait une humble requête pour le prier de continuer ses faveurs. Ne sachant pas comment ce dernier saint pouvait être mêlé dans cette affaire, je demandai à l'un des hommes une explication, et il me répondit : « Saint Michel était avec saint Pierre lorsque celui-ci demanda à Jésus-Christ d'aller à la pêche, et ainsi il faisait partie de l'équipage de la barque. » Après les saints d'une telle autorité dans la pêche du thon, on nomma les sanctuaires des

saints en général, aussi bien que de quelques-uns du pays, et on appela la bénédiction sur les villes et les pays de la Méditerranée qui achètent le poisson. Pendant ces pieux appels, les préparatifs pour tuer le poisson n'étaient pas oubliés, et, pour cette opération, les hommes avaient changé d'habit, car, après le carnage, ils étaient couverts de sang dont les taches sont impossibles à enlever. Le changement de vareuses, de gilets et de pantalons semblait se faire à un moment donné des litanies, de sorte qu'on aurait pu s'imaginer que les saints avaient de l'influence aussi bien sur les vieux vêtements que sur le thon. Le jour suivant, comme le temps était mauvais, on fit aux vêpres à l'église une nouvelle invocation, et les pêcheurs s'assemblèrent pour implorer un changement de vent et une bonne pêche pour le lendemain (1).

1. W. Jones, p. 36-37.



§ 5 — Les Météores et les Apparitions.

La singulière croyance d'après laquelle certaines sorcières, en faisant un nœud d'une façon particulière, ont le pouvoir d'exciter le vent et de faire du mal, soit par elles-mêmes, soit en donnant ces nœuds à ceux qui ont le désir de les posséder a été extrêment répandue (1). Elle était encore très vivante dans le Nord-Est de l'Ecosse au milieu de ce siècle et l'on y racontait plusieurs histoires dans le genre de celle-ci.

Un jour des pêcheurs de Campbeltown furent surpris par une tempête qui les força d'aller chercher un abri à Jarbetness. Ils y furent retenus si longtemps par le vent debout que leurs provisions et leur argent étaient épuisés ; ils allèrent consulter l'hôtesse d'une petite auberge, qui était réputée sorcière. Elle leur dit que

1. Cf. sur cette pratique : Paul Sébillot, *Légendes, croyances et superstitions de la mer*, t. II, p. 235.

le lendemain les vents leur seraient favorables, et qu'ils pouvaient se préparer à partir. Elle leur donna un écheveau sur lequel il y avait des nœuds, et leur recommanda de les conserver avec soin. Le lendemain matin, le vent devint favorable, et les pêcheurs retournèrent facilement chez eux. Ils eurent alors la curiosité de défaire un des nœuds : le vent fraîchit ; peu après, ils en défirent un second, et le vent se mit à souffler plus fort. Pour voir si les nœuds avaient vraiment du pouvoir, ils défirent le troisième. Alors le vent se déchaîna et le bateau fut forcé de retourner à Jarbetness, d'où il était parti le matin. A Portessie, village de pêcheurs sur la côte du Banffshire, on croyait que le premier nœud devait être défait au moment où l'on se mettait en route, le second au milieu du voyage. Si l'on dénouait le troisième, jamais on ne revoyait son pays (1).

1 W. Gregor, in *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 381.

Lorsqu'il fait calme, les pêcheurs italiens surtout ceux de Naples, prennent leur bonnet et, l'ayant ouvert, ils le tiennent d'une main, en criant : *San Antonio di Padua, venite qui!* et, avec l'autre main, ils font le geste de mettre quelque chose dans le bonnet. Ils crient, en faisant les mêmes gestes : *San Gennaro, venite qui.* Puis quand ils ont appelé une douzaine des saints les plus révérés, ils ferment le bonnet en lui donnant la forme d'une sorte de sac, et le frappent de toute leur force avec un bois quelconque sur le bordage du bateau. Quand ils ont suffisamment cogné les saints qu'ils ont enfermés dans le bonnet, ils jettent celui-ci à la mer en criant : *Andate al diavolo* (1).

A bord des bateaux pêcheurs du nord de l'Ecosse, l'apparition du feu Saint-Elme est redoutée ; on croit que ceux qui le voient ne reviendront jamais à terre, ou qu'ils éprouveront quelque malheur. D'autres

1. V. Bogisic, in *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 383.

sont persuadés que l'un des parents de quelqu'un de l'équipage va bientôt mourir, et que cette lumière est son fantôme ou son esprit (1) ; cette croyance existe aussi en Bretagne.

Sur la côte de Nice le mousse est toujours le premier à apercevoir le feu Saint-Elme qui annonce des tempêtes ; s'il se pose sur le mât le bateau sera sauvé ; mais s'il tombe dans l'eau, il sera perdu corps et biens (2).

§ 6. — La Fascination

La fascination est, en nombre de pays, redoutée des pêcheurs ; ils sont persuadés que certains individus peuvent éloigner le poisson des lieux de pêche, ou l'accaparer à leur profit, comme les sorciers qui, à terre, soutirent le lait des vaches ou enlèvent la crème. Les pêcheurs écossais croient que

1. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. IV, p. 7.
2. J. B. Andrews, in *Revue des Trad. pop.* t. IX, p. 220.

ce pouvoir réside dans l'œil et que certaines gens, par leur seul regard, ont la puissance de faire sortir le poisson du bateau (1). Au Cap Sizun, la Kerzéas, morte en 1885, avait le *drouk-avvis* ou mauvais œil ; elle rôdait souvent autour des barques et elle était la terreur des pêcheurs. Un bateau avait fait une belle pêche de congres : « Donnez-m'en un » dit la Kerzéas. Le patron refusa. « Au lieu de *Kurzenned* (congres) dit-elle, vous ne prendrez que des *Spinegued* (squales). Jusqu'à la fin de l'année l'équipage ne prit que des chiens de mer (2).

Sur la côte du Finistère, le moindre vol commis au détriment d'un bateau le frappe d'un malheur; aucune profusion de rogue ne ferait *lever* la sardine avant qu'on ait retrouvé l'objet dérobé. Au Cap Sizun, on appelle la *Bosj* la malechance continue; elle arrive toujours après un vol, ou bien

1. W. GREGOR. *Scotland*, p. 199.

2. H. LE CARGUET, in *Revue des Trad. pop.*, t. IV, p. 466.

lorsque, parti en mer avec l'intention de lever les filets d'autrui, on n'a pu le faire. La brouille entre deux familles de marins attire la malechance sur les barques ; celui qui est jaloux de la pêche des autres la fait tomber sur lui (1).

En Ecosse, lorsqu'un bateau quittait son havre d'attache pour se rendre à une autre station, dans la saison du hareng par exemple, quelques pêcheurs avaient l'habitude d'emprunter à leurs voisins un objet de peu de valeur ; c'était avec l'intention de ne pas le rendre. La chance de pêche accompagnait cet objet ; aussi ceux qui s'apercevaient du motif qui le faisait emprunter refusaient de le prêter (2). En Allemagne, une ligne de pêche volée porte chance à celui qui la vole, mais l'enlève à celui à qui elle a été prise (3) ; à Aberdeen, prêter quelque objet à une barque voisine

1. G de La Landelle. *Mœurs maritimes*. H. Le Carguet, loc. c.

2. W. Gregor, *Scotland*, p. 200.

3. Thorpe, t. II, p. 111.

ravit la bonne fortune au bateau qui l'a prêté. Les pêcheurs Suédois disent qu'une poulie prise à un ami ou à un voisin leur donne plus de chance que s'ils l'achetaient avec leur argent (1).

Les pêcheurs islandais, qui se voulaient du mal, se jouaient des tours par le moyen du soufre, dont ils frottaient un peu le dessous de la barque de leur ennemi, ou en cachant dans une fente inapparente de cette barque un morceau de ce minéral, et lui faisaient ainsi manquer sa pêche (2).

Les pêcheurs écossais n'aiment pas qu'on leur demande s'ils ont pris beaucoup de poisson. Ils répondent : « Autant que les autres, ou autant que les voisins, ou je n'ai pas à me plaindre. » En Poméranie, un pêcheur ne doit jamais dire combien de pièces il a prises ; autrement il n'aurait plus de bonheur à la pêche ; il doit toujours dire moins, environ la moitié de sa prise réelle et pas davantage. En Suède, il ne

1. W. Jones, p. 116.

2. Horrebows, *l'Islande*, t. I, p. 111.

faut pas qu'un étranger voie comment le poisson a été pris (1).

Pour désensorceler les bateaux et leur rendre la chance à la pêche, on emploie un assez grand nombre de pratiques ; quelquefois on a recours à des sorciers. En Ecosse, un pêcheur qui ne prenait plus rien, depuis que son bateau avait été ensorcelé, alla consulter une devineresse bien connue de Buchan, qui lui conseilla de brûler un de ses filets, et ce filet fut offert en sacrifice à la mauvaise chance (2).

Dans le Finistère, lorsque la malechance est venue à bord, à la suite d'un vol, on flambe l'intérieur avec de la paille humide, dont la fumée a la vertu d'exorciser le malin esprit qui s'y est logé au moment du larcin. Mais le lutin peut se faire petit, petit à se blottir dans un dé à coudre ; on doit donc avoir grand soin de faire entrer

1. *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 308. *Mélusine*, t. II, col. 231, d'après TEMME. THORPE, t. III, p. 111.

2. W. GREGOR, in *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 308.

la fumée dans les moindres fentes et les plus petits trous. Une fois bien flambé, le bateau peut retourner en mer sans crainte de maléfice, la sardine reviendra visiter ses filets (1). A Audierne, pour n'avoir pas la *Bosj*, il faut voler. Le voleur laisse après lui la malechance, et n'est jamais atteint par elle. A bord des bateaux, la *Bosj* dure des semaines et des mois, parfois des années, mais elle finit par s'user d'elle-même. Mieux vaut pourtant la conjurer. Elle se loge toujours à l'avant. Divers moyens sont employés pour la faire partir. Le premier consiste à voler, à l'insu de tous, quelque chose dans un bateau qui a fait bonne pêche. La veille, le patron commande au mousse d'amarrer le bateau contre celui qu'il a en vue. Le lendemain, sans que personne le voie, il décroche quelque chose, les tolets principalement. La mauvaise chance saute à bord du bateau volé. Un autre moyen est de battre la *Bosj*. Celui qui soupçonne sa présence s'en va, en cachette, vo-

1. G. DE LA LANDELLE, *Mœurs maritimes*.

ler une poignée de paille d'avoine, et l'introduit secrètement dans le bateau. La nuit, en mer, quand tous dorment, il met le feu à sa paille, au pied du mât de misaine, et crie : « Le diable à bord ! » L'équipage éveillé en sursaut, ébloui par le feu, saute sur tout ce qu'il trouve à sa portée et cogne à droite, à gauche. La *Bosj*, étouffée par la fumée, brûlée par le feu, traquée, battue de tous côtés, saute à la mer (1).

En Ecosse, lorsqu'on soupçonne qu'un bateau a été ensorcelé, ou qu'on a jeté un sort pour « en éloigner le poisson », on le passe à travers les drisses. On fait un nœud coulant sur des drisses, assez larges pour permettre au bateau de passer outre, puis on les place sur l'avant et on les pousse sous la quille ; le bateau met à la voile en passant à travers le nœud coulant (2).

1. H. Le Carguet, in *Revue des T. P.* t. IV. p. 537.

2 W. Gregor. *Scotland*, p. 193.

Dans un village de pêcheurs des côtes du Yorkshire, jusqu'à une époque récente, quand un bateau avait une malechance prolongée, les femmes des patrons et matelots du bateau se réunissaient à minuit: elles tuaient un pigeon dont elles prenaient le cœur pour le piquer avec des épingles sur toute la surface, et le rôtir ensuite sur de la braise allumée. Cette opération attire la sorcière qui, par ses pratiques, a appelé sur le bateau tous les malheurs dont il est victime. Lorsque la sorcière était venue, on lui faisait des cadeaux (1).

En Ecosse, si un bateau est malheureux à la pêche, un ou deux hommes de l'équipage vont trouver une femme réputée pour avoir le don de bonne chance, et ils lui demandent un objet quelconque pour leur porter bonheur (2).

A l'île de Sein, pour conjurer la male-

1. *La Science pour tous*, 23 janvier 1886, d'après le *Times*.

2. *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 181.

chance, il faut brûler le liège des filets volés, casser une assiette et en mettre les morceaux, en guise de boëtte, dans les casiers à langouste; gratter et jeter au feu l'écorce des cercles qui forment les casiers (1).

Lorsqu'on hale les lignes, il arrive quelquefois que l'hameçon s'accroche à une pierre ou à un fond rocheux ; en Ecosse, cette disgrâce est attribuée à une rencontre faite en se rendant au port. L'homme qui hale la ligne prend au fond du bateau un morceau de goëmon ou un coquillage, crache dessus, le jette à l'eau, et crache de nouveau pour détruire la puissance du fascinateur (2).

D'autres incidents, désagréables aux pêcheurs, proviennent non de la fascination, mais de la malice de certains génies de la mer, assez mal définis. En Provence, un méchant esprit s'amuse à enlever l'appât de l'hameçon à l'insu des pêcheurs ; parfois,

1. *Revue des Trad. pop.*, t. IV, p. 537.
2. *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 181.

il saisit la ligne et dit : « Tu tires par en haut, je tirerai par en bas. » Dès ce moment elle est tellement fixée au fond, que pour l'en retirer, il faut la casser. A Menton, le Magou épouvante aussi les pêcheurs, et leur parle dans des termes analogues (1).

Les Hisii aquatiques des Finnois étaient des divinités méchantes qui se plaisaient à ôter l'appât de l'hameçon ; le pêcheur croyait que le poisson avait mordu, alors que l'appât avait été enlevé. Un démon marin de la Polynésie, Adrum-bu Sambo vole le poisson dans les filets (2).

C'est pour détourner ces divers maléfices que les pêcheurs ont sur eux ou sur leurs barques des amulettes, et qu'ils se livrent à des pratiques variées. Les femmes du Cap Sizun font souvent porter à leurs hommes le *louzou* ou sachet magique

1. Bérenger-Feraud, *Superstitions et survivances*, t. II, p. 8 ; *Revue des Trad. pop.*, t. IX p. 253.

2. A. Réville, *Religions des non-civilisés*, t. II, p. 202 ; F.-S. Bassett, p. 92.

qui les préserve du mauvais œil, et leur donne la chance à la pêche. Pobet-Coz, un vieux marin d'Audierne, en avait une cousue dans la doublure de sa vareuse, et il prenait tant de poissons que l'on disait de lui :

Muioc'h a pak Pobet gad tachou
Evit Goayannis gad higuennou !

Pobet avec des clous — fait plus de captures — que les Audiernais avec des hameçons. Cette chance dura tant que sa vareuse conserva le *louzou*. Un jour cependant le sachet tomba par un trou de la doublure, et le mousse ignorant le jeta par-dessus bord. Dès ce moment la chance cessa et Pobet ne fit pas meilleure pêche que les autres marins du Cap (1).

Les vieux pêcheurs saintongeais cueillaient, de façon à représenter par devant certains signes mystérieux, de la fougère mâle la veille de la Saint-Jean, à jeun, et,

1. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.* t. IV, p. 467.

avant soleil levé, et ils tressaient des ceintures (1).

Les nègres de Sierra-Leone ne se hasardaient jamais dans leurs canots sans s'être munis de gris-gris (2).

A Redcar, dans le Yorkshire, pour s'assurer de la chance, on avait coutume de changer chaque année l'équipage des bateaux (3).

Au XVII[e] siècle, les pêcheurs de l'île de Man ne sortaient pas sans avoir du sel dans leurs poches. Ceux des bords de la Tweed pour avoir de la chance jetaient du sel sur leurs filets et ils en lançaient à la mer, encore en 1879, pour aveugler les fairies.

En Islande, une pierre appelée oskastein ou pierre du souhait est en usage chez les pêcheurs en mer. On se la procure en marquant un œuf de corbeau, trois jours avant l'éclosion, en le mettant dans l'eau et en le replaçant sous l'oiseau ; lorsque le

1. Abbé Noguès, *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 148.

2. Walckenaer, *Voyages en Afrique*, t. iv, p. 63, d'après Barbot.

3. W. Jones, p. 117.

poussin éclot, la pierre se trouve dans l'œuf (1).

Au siècle dernier, lorsque les Madécasses partaient dans une pirogue de planches pour la pêche de la baleine, ils attachaient au mât un petit sac, dans lequel il y avait des herbes ou des racines, de l'huile, de la graisse et diverses autres choses, et ils avaient une foi aveugle dans ces gris-gris (2). A Saint-Cast un vieux pêcheur crachait à la mer le jus de sa chique pour attirer le poisson. D'autres pêcheurs croient que la fumée de tabac séduit le poisson et il y en a qui allument tout exprès leur pipe ; s'il mord alors, on dit que c'est la « volée » de la pipe.

Dans le nord-est de l'Ecosse, le nom de ceux, hommes ou femmes, qui ont une mauvaise conduite porte chance, et souvent on l'emploie comme une sorte de talisman. Parfois, au moment de jeter les lignes, un homme de l'équipage dit :

1. Bassett, p. 438-462.
2. *Mélusine*, t. III, col. 205.

« Nous allons essayer au nom de telle ou telle femme de mauvaise vie ou réputée sorcière. » Lorsque la ligne s'accroche sur le fond, on dit : « Lève-toi au nom de... » Celui d'une vieille femme des environs était souvent prononcé. Pour s'assurer de la chance à la pêche on coupe le flotteur placé à la tête du filet en disant le nom de quelqu'un réputé de bon augure (1).

De vieux pêcheurs de la Manche sont persuadés qu'une bouteille d'eau-de-vie leur porte chance. Ils mettent toujours leur eau-de-vie dans la même bouteille ; quand elle est très vieille, et qu'elle est bien imprégnée de l'odeur d'eau-de-vie, on décloue une planche et on la place à l'avant du bateau. On recoud ensuite soigneusement la planche, de manière à ce qu'on ne s'aperçoive pas qu'elle a été déplacée. Ils disent que, pour que le bateau soit chanceux, il faut absolument qu'il y ait une bouteille sur son avant.

1. W. Gregor, in *F.-L. Journal*, t. IV, p. 13.

§ 7. — Actes et Propos interdits.

Lorsque les pêcheurs écossais sont en mer, surtout lorsqu'ils sortent du port ou qu'ils y rentrent, celui qui entend jurer le nom de Dieu crie aussitôt « Cauld airn ! » Fer froid ! Chaque personne de l'équipage se hâte de prendre le premier morceau de fer qu'il trouve et il le tient à la main pendant quelque temps. Cet acte a pour but de détourner la mauvaise chance qui,autrement,poursuivrait le bateau toute la journée (1). Dans le Suffolk, si on jure, on ne prend pas de poisson. Les pêcheurs du Pollet interdisaient le jeu de cartes à bord, persuadés qu'il pouvait leur porter malheur. En Danemark, les pêcheurs doivent avoir soin de ne pas se disputer à propos de coups de filet, et de ne pas être jaloux de la chance d'autrui, car les poissons disparaîtraient immédiatement (2).

1. Ellen E. Guthrie, in *Folk-Lore J.*, t. VII p. 45.

2. Evelyn Gurdon. *County Folk-Lore : Sussex* p. 132. Amélie Bosquet p. 308. Thorpe, t. II p. 275.

De même que la plupart des marins les pêcheurs n'aiment pas que l'on siffle quand on est en mer, parce qu'ils croient que cet acte attire la tempête. Les pêcheurs islandais pensent que s'ils chantent en pêchant ils n'ont pas chance (1).

La superstition d'après laquelle le fait seul de prononcer un nom empêche le poisson de mordre ou attire des malheurs sur le bateau ou sur son équipage est très répandue ; mais on l'a surtout constatée dans les pays celtiques ou scandinaves.

La mer elle-même est, ou était autrefois, aux îles Shetland, si vénérée ou si redoutée, que son nom, de même que celui de Jéhovah chez les Hébreux, n'était jamais prononcé par les pêcheurs au moment où ils allaient s'embarquer. La mer, disait une vieille femme, regardée comme une autorité dans leur croyance occulte, est la plus grande sorcière du monde entier (2).

1. Bassett, p. 135.

2. Depping, *Expéditions des Normands* t. III, p. 309.

Les pêcheurs des environs de Saint-Malo et ceux de Dieppe défendent de parler sur leur barque des prêtres, peut-être à cause de leur réputation de sorcellerie (1).

La même répulsion pour les prêtres, et en outre pour ce qui se rattache au culte, existe en Ecosse. En mer, les mots ministre, église, porc, saumon, truite, chien, et certains noms de famille ne doivent pas être prononcés par les habitants de tel et tel village ; chaque village a en aversion un ou plusieurs de ces mots. Lorsqu'on a besoin de se servir du terme église, et il y a souvent occasion de l'employer parce que plusieurs clochers servent *d'amers*, on le remplace par celui de « la Maison aux Cloches ». On désigne le ministre sous le nom de « l'homme à l'habit noir » (2).

A Buckie, il y a certains noms de famille dont les pêcheurs évitent de se servir. Les gens de ce village parlent de « cracher sur le mauvais nom » : et, s'il vient à être

1. A. Bosquet, p. 308.
2. W. Gregor. *F.-L. of Scotland*, p. 199.

prononce devant eux, ils crachent. Celui qui porte le nom redouté, est appelé « Craché ». Si l'on est obligé de désigner l'un de ces gens, on emploie une circonlocution ; on disait « l'Homme qui fait telle chose » ou « le Garçon qui demeure à tel endroit » ou le « vilain nom ». On évite autant que possible d'engager pour la pêche au hareng un individu portant ce nom de réprobation. Parfois des gens qui avaient été enrôlés avant qu'on le sût se voyaient refuser leur salaire à la fin de la campagne, sous prétexte que la pêche avait été mauvaise sur les bateaux qu'ils montaient, et le manque de succès était attribué à leur présence.

Pendant la pêche aux harengs, on ne veut point louer de maison appartenant à l'un de ces individus. « Vous ne ferez pas si bonne pêche cette année que l'an passé, disait une femme à la fille d'un pêcheur. — Pourquoi ? — Parce que vous avez logé dans la maison d'un « nom craché » (1).

1. WALTER GREGOR, *Scotland*, p. 201.

Les Malais ont des superstitions analogues, et il y a certains noms qu'ils ne prononcent pas quand ils sont en mer ; ils emploient pour les désigner des onomatopées dérivées du son que les animaux font entendre le plus habituellement (1).

En Ecosse, pendant qu'on amorce les lignes en mer, il est interdit de parler de plusieurs quadrupèdes : le cheval, la vache, le chien, le cochon, le lièvre, le rat ; s'il faut absolument désigner l'un d'eux, on emploie une périphrase, telle que la « bête à quatre pieds» pour désigner le cheval(2). Aux Shetland, pendant la pêche, on a la même répulsion pour certains noms. Un grand nombre de termes de la langue ordinaire sont remplacés par d'autres dans le jargon qui se parle à bord. M. Laurenson donne une longue liste de mots de ce genre. On y remarque une riche synonymie pour le chat qui est regardé comme portant plus

1. W. Skeat. *Malay Magic* p. 193.

2. W. Gregor, in *Revue des Trad pop.*, t. vi, p. 662.

particulièrement malheur que tous les autres animaux (1).

Les Dieppois défendaient aussi de parler de chats sur leurs barques ; dans plusieurs villages écossais, le nom de ce félin est proscrit, même à terre, parce qu'on le considère comme funeste ; aux Shetland, il faut se garder de le prononcer devant quelqu'un qui amorce ; si une personne mal intentionnée crie à un pêcheur qu'il a un chat dans ses lignes, il est assuré de ne prendre aucun poisson (2). En Ecosse dire à un pêcheur qu'il y a un lièvre dans son bateau est un moyen assuré d'exciter sa colère. Quand on est en mer, il ne faut jamais prononcer le nom de ce quadrupède (3).

Les pêcheurs des environs de Saint-Malo ont la même croyance : l'historiette qui suit la constate d'une façon assez plaisante et elle prouve aussi que la répul-

1. *Mélusine*, t. II, col. 235.

2. A. Bosquet, p. 308. *Folk-Lore Journal*, t. II, p. 379.

3. W. Gregor, *Scotland*, p. 129.

sion à l'égard des tailleurs est moins vive qu'en Basse-Bretagne. Un tailleur s'était embarqué pour une partie de pêche sur un bateau de Saint-Cast ; lorsque l'on fut en mer, il montra du doigt l'île Agot et dit : « Il doit y avoir des lièvres et des lapins dans cette île. — Si j'avais su, riposta le patron, vous seriez resté à terre, vous ! — Pourquoi ? demanda le tailleur. — Parce que, si vous voulez des lapins et des lièvres, ce n'était pas ici qu'il fallait venir en chercher. Au lieu de nous en parler, vous auriez mieux fait de rester chez vous. » Et le patron s'adressant à ses hommes leur dit : « La pêche est faite, mes gars ! » Et en effet on ne prit rien ce jour-là (1). Des pêcheurs de l'ouest de l'Angleterre ont une si grande aversion pour le lièvre, le lapin et le renard, que jamais ils ne prononcent leur nom et ne permettent pas qu'on s'en serve en leur présence (2). Ceux d'Audierne sont persuadés qu'il suffit pour leur porter malheur

1. Comm. de M. Fr. Marquer.

2. *Folk-Lore Journal*, t. II, p. 259.

de parler de l'un des ces animaux. De plus ils redoutent d'entendre le nom du loup. Les vieux marins levaient l'ancre dès que ce mot avait été dit, et revenaient à terre. Aujourd'hui le patron prend dans le bateau le premier poisson venu, et le jette dans l'eau en disant : Tiens, Ki-coat (chien des bois, loup) voilà ta part ! » Et il conjure ainsi la mauvaise chance (1).

En Ecosse, on considère aussi comme un présage de malheur d'entendre les mots truie, porc ou pourceau, particulièrement au moment où l'on amorce les lignes : si quelqu'un emploie le mot défendu on est sûr de les perdre. Dans certains villages du comté de Fife, si ce nom vient à frapper l'oreille d'un pêcheur, il se hâte de crier « Acier froid » (2).

Sur la côte d'York, où toutes les bêtes à quatre pattes sont considérées comme portant malheur, c'est le cochon qui jouit de la plus mauvaise réputation. Il est en telle

1. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI p. 536.

2 W. Gregor. *Scotland*, p 201.

défaveur que lors de l'embarquement, ou lorsqu'on monte les filets, si ce nom vient à être prononcé, les pêcheurs cessent immédiatement leur besogne et s'occupent à quelque autre travail, pendant un temps, pour détourner le mauvais présage ; parfois même ils renoncent entièrement à prendre la mer, pour la journée (1).

En Ecosse, il ne faut pas parler de souris, de rats, de cochon ou de saumon pendant qu'on boitte les lignes ; à Broadsea, le nom du rat est interdit. Beaucoup de pêcheurs ne mangent pas de porc, non plus que la chair des coqs, des poules, des canards (2).

Les Islandais avaient tellement peur de quelques baleines, que, par une espèce de superstition, ils n'osaient même pas les nommer quand ils étaient en mer (3).

En Suède, les pêcheurs s'abstiennent de donner au phoque son nom habituel ; ils

1. *La Science pour tous.*

2. W. Gregor, in *Revue des T. P.* p. IV, p. 660.

3. De Troil, p. 405.

l'appellent « bror lars » (1). En Ecosse, existe la même répulsion. Un pêcheur racontait qu'un jour un phoque vint à la surface de l'eau, tout près d'un bateau ; aussitôt l'homme qui était à la barre prit dans le panier où étaient les lignes une poignée d'herbe et la jeta à l'animal en disant : « Thats a strae t'pick yir teeth Jockie ». Mais il n'avait pas prononcé le nom du phoque.

Le saumon et la truite sont aussi en grande aversion. Le mot « saumon » n'est jamais prononcé. S'il est nécessaire d'en parler on se sert d'une circonlocution ; on l'appelle « la bête » ou la « folle bête » ou la « bête aux écailles » (2).

D'après *Notes and Queries* un bateau de pêche monté par six hommes et un mousse, le fils du patron, quittait le rivage du Moray-Frith. Voici qu'une boîte à saumon flotte sur leur chemin. Allons, pensa l'espiègle, voilà le moment d'une farce. Regardez, dit-il, voilà la boîte à *saumon* qui

2. *Mélusine*, t. II, c. 235.

1. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 182 ; *Scotland* p. 141, 199.

arrive sur notre avant ; elle ferait une fameuse auge pour le *cochon* du *ministre*. Fureur des matelots qui veulent le jeter à l'eau. Heureusement il échappa, grâce à l'intervention du père qui promit de ne plus l'emmener à la pêche (1).

Le nom du dauphin, qui est l'ami des pêcheurs annamites, est *cá voi* ; il est interdit de le prononcer à bord en signe de respect ; on se sert pour le désigner du mot *ông*, grand'père. L'on emploie aussi, pour dire qu'il est mort, un nom particulier (2).

En Ecosse, on ne doit jamais parler du crabe vert (*carcinus mænas*), surtout au moment où on le met à amorcer l'hameçon. A Pittulie on le désigne par une circonlocution, le *Sniffie fit* (3).

Les animaux et les personnes ne sont pas seuls à exercer une telle influence. Les objets eux-mêmes sont néfastes. Ainsi, les

1. *Mélusine*, t. II, col. 235.

2. Landes, in *Excursions et reconnaissances*, 1880, p. 458.

3. W. Gregor, *Scotland*, p. 148. *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 309.

œufs dont le nom n'est même pas employé à bord des bateaux du Yorkshire, et que l'on appelle *ronds* (1).

De nos jours encore, les pêcheurs norvégiens et ceux des îles Shetland, lorsqu'ils sont en mer, n'osent désigner sous leur vrai nom les objets nécessaires à la pêche, de peur d'exciter l'attention ou la convoitise des esprits malfaisants (2).

Les marins suédois croient qu'il est de mauvais augure de dire le nom de l'île vers laquelle ils se dirigent (3).

§ 8. — Conjurations, Vœux et Observances

Lorsque les bateaux sont arrivés sur les lieux où l'on compte trouver du poisson, certains pêcheurs ont coutume d'adresser à la mer et aux oiseaux, plus souvent aux poissons, des espèces de conjurations rimées.

1. *La Science pour tous.*
2. Depping. *Exp. des Norm.* t. III. p. 309.
3. *Mélusine*, t. II, col 285.

A Saint-Cast, ils parlaient ainsi à la mer :

Mer, cesse tes tribulations,
Amène-nous du poisson
Pour nourrir les garçons.

Pour empêcher les oiseaux de mer de venir faire peur aux poissons, ils disaient :

Oiseaux, restez chez vous à dormi' ;
Car si vous venez ici,
Vous allez avoir un coup d'fusi'.

A Terre-Neuve les pêcheurs conjurent ainsi les raies :

Raie, quitte nos hameçons.
Va chez les autres qui t'en remercieront :
Va t'en donc sur les bancs du Léjon !
Maudites raies de Miquelon,
Les pêcheurs t'y prendront :
Au lieu de t'couper l'nez comme nous l'faisons.
Ils te mettront dans leurs bateaux
Et ne te rejetteront point à l'eau.

Quand on pêche les maquereaux dans les environs du Cap Fréhel, il vient parfois, sous le bateau, des meutes de sardines

qui mangent *l'affare* (appât) et font peur aux maquereaux. Les pêcheurs maudissent les sardines et les injurient en disant :

Maudite haguette, voleuse d'affare,
Tu ressembles au minard :
Sauve-toi d'ici et ne reviens pas,
Ou bien tu y périras.

Jolie poule de mer,
Viens sous notre bateau,
Chasser cette haguette,
Qui fait peur aux maquereaux :
Tu vas te régaler de manceau (solen)
Que nous jetterons pour te récompenser dans [l'eau.

Il y a des pêcheurs qui regardent les crabes comme des espèces de divinités de la mer ; ils assurent qu'ils ont de l'influence sur la pêche et qu'ils forcent les poissons à mordre à l'hameçon. Quand ils ne prennent rien, ils attribuent leur malechance aux crabes et ils disent : « Nous sommes maudits des crabes. » Il en est qui ont une telle croyance à la malédiction des crabes, que lorsqu'ils les rencontrent en se

promenant sur la grève, il les écrasent en disant :

Des pêcheurs jamais vous ne serez aimés.
Mais toujours haïs vous serez,
Puisque vous les maudissez (1).

Les deux petits dialogues qui suivent, populaires à Saint-Cast, font parler les poissons ; ce sont plutôt des amusettes que des conjurations, et le premier, sous forme de devinette, est connu ailleurs que sur le bord de la mer.

Quand le pêcheur met une amorce à son *haim*, (hameçon) et qu'il jette la ligne à l'eau, le poisson regarde la *bouette* (l'appât) et lui dit :

Qui t'a mis ici, toi qui n'es pas d'ici ?

La bouette répond :

Celui qui m'a mis ici n'est pas loin d'ici :
Si tu me mords il te mangera.

Poissons, abandonnez les eaux,
Pour venir dans mon bateau ;
Vous y serez heureux
Comme dans les cieux.

1. *Revue des Trad. Pop.* t. III, p. 596.

Mais le poisson répond :

Pêcheur, tu veux nous tromper,
Mais, bien loin de t'écouter,
Nous te fuirons, toi et ton bateau,
Et nous resterons dans les flots.

En jetant leurs lignes à la mer, les pêcheurs disent à la boitte qui garnit leurs hameçons :

Boitte, n'aie pas peur des poissons
Qui vont venir pour t'attraper,
Car s'ils te mordent le moindrement,
Je vais les manger à l'instant.

Quand on mouille sur une *basse* pour pêcher des vieilles, on met un manço (solen) à l'hameçon pour servir d'amorce et on le jette à l'eau ; lorsqu'il a touché le fond, on le soulève un peu pour qu'il ne s'accroche pas aux cailloux, et l'on dit :

Vieille, attire-toi de dessous ta pierre,
Viens prendre ce morceau de manço
Que je t'ai jeté dans la mer.
Tu peux le manger à ton gré,
C'est pour toi que je l'ai jeté.

Vieille, sors du trou où tu es cachée,
Viens auprès de nos bateaux
Manger le manceau
Que nous jetons dans l'eau (1).

Ces deux formulettes font partie de la catégorie assez nombreuse de celles que les pêcheurs adressent aux poissons et qui appartiennent au genre que l'on pourrait appeler engageant. On en trouvera une série importante dans le t. II, p. 265-276 de mes *Traditions et superstitions*, où ne figurent pas celles qui suivent :

Sur le fond de mer,
Mords, guitan :
Viens avec nous dans un étang :
Tu seras plus heureux que sur ce banc,
Où tu es sans cesse attaqué,
Par les gros poissons de la mé (mer).

Brême et pironneau,
Venez près de mon bateau,
Manger un plat de manceau
Que je vous jette dans l'eau.

1. Paul Sébillot. *Trad. et sup.*, t. II, p. 247. *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 595.

A la pêche aux maquereaux, celui qui appâte dit, en jetant la première poignée d'*affare* :

Maquereaux, approchez de mon bateau :
J'ai pour vous dans mon seau
Du chevrun et du manceau
Que je vais vous jeter dans l'eau.
Tout auprès de mon bateau.

En lançant leurs lignes. les pêcheurs disent :

Maquereaux, mordez sur nos lignes,
Vous allez voir notre bateau ainsi que la ville,
La ville de Lamballe. Saint-Malo ou Dinan,
Où vous serez portés par le ch'val des marchands.
Maquereaux et séchards,
Remuez la mer avec vos nageoires
Pour venir dans mon affare,
Je suis disposé à vous y recevoir ;
Je vous jetterai du lançon
Qui est bien frais et bien bon.
Ce sera pour vos enfants
Le meilleur aliment qu'il y ait sur tous ces bancs;
Accourez donc, maquereaux ;
Venez près de mon bateau.

A Cancale, les pêcheurs prennent les maquereaux à la ligne sans affarer (jeter de l'appât dans la mer auprès du bateau) et ils leur disent :

> Maquereaux, le vent est au Nord.
> Mordez sur nos lignes et sautez à bord.

On rencontre chez des peuples non-civilisés ou purement sauvages des coutumes analogues ; à la Nouvelle-Galles du Sud, les femmes indigènes engageaient les poissons à se laisser prendre ; dans chaque cabane de pêcheur canadien, au commencement du XVIIe siècle, il y avait un individu qui était spécialement chargé de cet office.

A Madagascar la pêche de la baleine se faisait en chantant ; les pêcheurs conjuraient la baleine en cette sorte : « O baleine, ô baleine !.. donne-moi ton enfant... donne-moi ton enfant, je te ferai présent d'argent, d'huile, etc. » Si la baleine après avoir été piquée, s'échappait, ils disaient que la mère de cette baleine n'était pas contente, puisqu'elle n'avait pas voulu

donner un de ses enfants. Lorsqu'ils revenaient avec une baleine, ils disaient le contraire (1).

Les pêcheurs de Haute-Bretagne qui vont poser les nasses ou casiers destinés à prendre les crustacés, disent à ce moment :

Homard, viens dans mes casiers
Qui sont au proche des rochers,
Manger les morceaux qu'y sont :
Tu te régaleras au fond.
J'ai mis ces morceaux pour toi,
Mange-les donc encore une fois.
Vas-y bien hardiment.
Sans avoir crainte en entrant :
Le poisson qu'y est te reçoit
Au milieu de lui comme un roi.
Tu le manges dans le casier
Sans avoir peur d'être attrapé :
Mais méfie-toi en sortant
D'être mangé par le sultan :
Je veux parler du congre vorace
Qui te croque quand il t'attrape.

1. J. Tuchmann, in *Mélusine*. t. II. col. 564. Max Leclerc, ibid. t. III. col. 205.

Grappe pelue, viens dans mes casiers d'osier,
Je te ferai boire une bonne tasse de thé ;
Viens-y donc, belle étrille,
Tu apprendras à jouer aux billes,
Et tu gagneras de l'argent
A ce beau jeu si amusant.

En draguant les huitres, les pêcheurs anglais font entendre un chant sauvage et monotone qui, assurent-ils, charme les huîtres dans la drague :

The herring loves the merry moonlight,
The mackerel love the wind ;
But the oyster loves the dredger's song,
For he comes of a gentle kind.

Le hareng aime le joyeux clair de lune, — le maquereau aime le vent, — mais l'huître aime la chanson des dragueurs, — parce qu'elle est gentille (1).

D'autres formulettes menacent de châtiments les poissons assez malavisés pour ne pas se laisser prendre :

Petite sardine,
Mords sur nos lignes :

1. W. Jones, p. 19

Si tu n'y mords pas,
Je te tuerai à coups de bois.

Pironneau, viens dans mon bateau
Ou je t'égorgerai avec mon couteau ! (1)

Ainsi qu'on l'a vu et qu'on pourra le constater encore au cours de cet ouvrage, les pêcheurs ont aussi des prières dont la forme est quasi-rituelle et consacrée par un long usage. On n'a jusqu'ici recueilli qu'un petit nombre de celles qui sont en rapport direct avec les poissons.

Dans la baie de Saint-Malo, on dit parfois cette prière :

Sainte Marie, mère des flots,
Faites la grâce que nous prenions quelques maquereaux.
Des petits et des gros.

Dans les Asturies, on dit à chaque poisson pris : *Ave Maria purissima* (2).

1. *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 305.
2. Braulio Vigon, l. c.

A Saint-Cast on dit, en jetant la drague pour les huîtres :

Va au bon Dieu,
Prends garde de t'perd'e.
Et reviens t'en pleine.

Chaque nuit, pendant la pêche du hareng et du maquereau, les pêcheurs de Brighton disent à chaque cylindre qu'ils jettent à la mer (il y en a un à chaque dixième filet.)

Watch barrel! mackerel for the ketch.
White may they be like a blossom on the tree,
God send thousands, one, two and three,
Some by the heads, some by the tails,
God send mackerel and never fail.

Attention au cylindre! Puisse le maquereau que nous prendrons être blanc comme la fleur de l'arbre! que Dieu nous en envoie des milliers, les uns par la tête, les autres par la queue, et puissions-nous n'en manquer jamais.

Au dernier filet, le patron dit : « Ils sont tous à la mer ; » s'il avait dit : « le dernier filet, » il devait jamais revoir les siens.

D'autres pêcheurs, en faisant cette opération, s'expriment ainsi, les lignes étant

répétées ainsi qu'il suit par les divers pêcheurs :

Le capitaine :

Now, men ! hats off ! (chapeau bas).
God Almighty send us a blessing though Jesus-Christ. Amen.

1er matelot : *Watch barrel ! Watch*
Mackerel for catch.

2e » *White may they be, like a blossom.*

3e » *Some by head.*

4e » *Some by tail,*

5e » *May God send mackerel. May (he, never fail.*

6e » *Some by nose.* (Les uns par le nez).

7e » *Some by the fin,* (Les autres par les nageoires).

8e » *May God send as many*
As we can left in (1).

Les actes religieux qui sont en rapport direct avec la pêche sont vraisemblablement assez nombreux ; mais, comme ils n'ont en général pour témoins que des pêcheurs, on les a moins observés que ceux qui s'accomplissent à terre.

(1) F. E. Sawyer, *Supplemental Notes*, p. 4.

En plusieurs pays, quand tout est prêt pour la pêche, patron et matelots se découvrent, font le signe de la croix et récitent une courte prière (1).

Dans le Morbihan, quand un bateau sardinier arrive sur les lieux de pêche, il est d'usage de ne mettre les filets à l'eau qu'après la cérémonie suivante. Le patron sort de la chambre placée à l'arrière de l'embarcation une bouteille d'eau bénite et la passe au matelot qui se tient à l'avant. Celui-ci la débouche, y plonge le doigt et la tend à son plus proche voisin. Chacun agit de même en observant un religieux silence. Dès que la bouteille est arrivée au patron qui la reçoit le dernier, tout l'équipage se lève, et fait le signe de la croix ; on procède alors à la pose des filets. Quand cette opération est terminée, le patron prend de nouveau la bouteille d'eau bénite, en verse quelques gouttes dans sa main et les répand sur les engins de pêche. Cette aspersion, qui doit être

1. Comm. de M. L. F. Sauvé.

faite dans le sens de la longueur d'abord, et dans celui de la largeur ensuite, est accompagnée d'une prière de circonstance que chacun prononce à voix basse et improvise le plus souvent (1).

Sous les latitudes les plus diverses, on constate de nombreuses menues observances qui ont pour but de s'assurer une pêche favorable. Certains pêcheurs girondins sont persuadés qu'en crachant sur le ver, après l'avoir placé au bout de l'hameçon, le poisson mordra mieux ; d'autres croient l'attirer en crachant dans l'eau. Les pêcheurs anglais pensent faire venir le poisson en crachant sur leur ancre, comme les pêcheurs allemands en crachant sur leurs crémaillères (2).

A l'embouchure de la Gironde, les pêcheurs se frottent l'entre jambe avec le premier *colac* (alose) pris (3).

1. G. de la Landelle, *Mœurs maritimes*, p. 138.

2. C. de Mensignac, *la Salive et le Crachat*, Bordeaux, 1892, in-8°, p. 77. Sproat, *Savage life*, p. 227.

3. Daleau, *Trad. de la Gironde*, p. 47.

En Esthonie lorsque dans un bateau de pêche on répand une mesure de bière avec ces paroles : *Anna poisile omma jaeggu ka* ! c'est-à-dire « donne aussi sa part au jeune homme (le diable), » on peut compter sur une bonne pêche (1).

A l'île de Man, tous les équipages de la flotte du hareng invoquent la bénédiction du ciel avant de jeter leurs filets.

En Suède, les épingles trouvées dans les églises et transformées en hameçons sont très bonnes pour prendre de beaux poissons. Les Indiens ont une prédilection pour les hameçons qui ont déjà pris du poisson, et ils ne mettent jamais deux filets ensemble parce qu'ils seraient jaloux (2).

Les Aléoutes croyaient qu'un javelot enduit d'un peu de graisse humaine prise à un cadavre perçait infailliblement la baleine d'un coup mortel. Lorsqu'un mari avait été trompé par sa femme, lorsque sa sœur avait failli à ses devoirs, il n'avait

1. *Mélusine*, t. II, c. 230.
2. THORPE. t. II. p. III ; BASSETT. p. 435.

plus de bonheur à la pêche ; les baleines passaient auprès de lui et il ne pouvait les atteindre; les loutres de mer nageaient en le voyant autour de ses baïdores (1).

En Indo-Chine, une pêche heureuse sera obtenue par le harpon dont le manche est fait d'un bambou qui traversait la touffe, c'est-à-dire qui avait ses racines d'un côté, son bout de l'autre, et dont le croc qui orne chacune des trois pointes aura la force d'une griffe d'aigle pêcheur (2).

Des objets inanimés passaient pour avoir par leur seule présence une fâcheuse influence sur la pêche. Les Indiens du Nord-Ouest de l'Amérique craignaient que si Mackensie se servait de ses instruments astronomiques, les saumons effrayés n'abandonnassent le rivage (3).

Les vieilles cloches qui appelaient jadis à l'office les gens de saint Manance (Écosse) étaient suspendues à un arbre dans le

1. D'Orbigny, *L'Homme américain.*

2. *Excursions et reconnaissances*, 1883, p. 156.

3. Mackensie, *Voyage en Amérique septentrionale*, t. III, p. 188.

cimetière ; mais chaque année pendant la saison du hareng, on les déposait à terre parce que les pêcheurs croyaient que leur son éloignerait les harengs de la côte (1).

Les Indiens se gardaient de se servir de fer pour pêcher le halibut ou flétang ; les pêcheurs d'Ecosse évitent d'employer comme poids pour les filets des pierres blanches. Si l'on s'empare d'un de ces poids, on enlève la chance du bâteau ; il faut aussi ne pas retourner l'aviron qui soutient les lignes après qu'elles ont été mises à l'eau (2).

Les pêcheurs de Brighton croient que l'on s'attire de la malechance en passant sur la ligne qui se reflète sur l'eau au clair de lune, et qu'ils appellent *Moon line* ; ligne de lune (3).

1. Ellen E. Gutrie, in *Folk-Lore Journal*, t. vii, p. 45.

2. Sproat. *Savage life*, p. 215. *Folk-Lore Journal*. t. iv, p. 15, 14.

3. Sawyer. *Supplemental notes on fisheries*, p. 5.

§ 9. — La Capture des poissons

Dans beaucoup de pays, les pêcheurs font grande attention au premier poisson que l'on prend au début de la campagne ; le patron de la barque asturienne qui, lors de la pêche de la bonite, amène le premier un de ces poissons à bord, a droit à deux litres de cidre que lui paient les marins (1). Ceci n'est qu'une coutume : ailleurs, on a soin d'observer, pour en tirer des pronostics, la première capture. A Saint-Cast à bord de chaque bateau on remarque celui qui prend le premier poisson de la marée. Si c'est quelqu'un qui a la « main chanceuse », la pêche sera bonne ; si c'est au contraire un pêcheur qui a une « mauvaise main » ses camarades disent qu'ils feront une « triste marée (2) » A. Aberdeen tout l'équipage est anxieux de savoir si le premier hareng pris est mâle ou femelle ; si c'est un mâle, la campagne sera peu fructueuse ; si c'est une femelle, elle sera abon-

1. Braulio Vigon, p. 19.
2. Comm. de M. François Marquer.

dante. Sur d'autres points de l'Ecosse, lorsque le premier poisson pris est une morue longue, le présage est mauvais et il faut se hâter de la rejeter à la mer (1).

A la pêche du congre, avant de poser le premier poisson, le patron prononce ces mots :

Hola ! hola ! hola !
Anima sola
Que el señor le perdone.

Lorsqu'on recueille le premier poisson, le marin qui l'a pêché dit : *Bendito y alabado sea el santisimo Sacramento !* Soit béni et loué le Saint Sacrement ! — *Par siempre*, ajoutent les autres pêcheurs, *sea bendito y alabado*, Que toujours il soit loué et béni (2).

Parfois, surtout chez les non-civilisés, ces prémices de la pêche sont l'objet d'observances quasi-rituelles. Sur les côtes du comté d'York quand un bateau reste plusieurs jours sans prendre de poisson, le pre-

1. *Archivio per lo studio delle tradizioni*, t. XVI p. 134, d'a. *Aberdeen Daily free Presse* : *Folk-Lore Journal*, t. IV, p. 14.

2. Braulio Vigon, p. 16.

mier qu'il prend est réservé pour être brûlé, au retour, en hommage aux destins (1).

Jamais un Amboinien ne vendra le premier poisson qu'il prendra dans des filets neufs ; il en appréhendrait quelque malheur, mais il le mange lui-même ou le donne en présent. A la Nouvelle Zélande, Marsden ayant voulu acheter du poisson aux naturels, ils lui répondirent qu'ils ne pouvaient rien en céder, attendu que c'était le premier qu'ils eussent pris cette année dans ce lieu et qu'ils devaient le manger sur le premier endroit du rivage où ils allaient aborder (2).

Dans le même pays lorsque les hameçons étaient amorcés, le tohunga, se tenant à part des pêcheurs, étendait les bras et prononçait une incantation. Le premier poisson pris était jeté à l'eau après une incantation ; c'était une sorte de bouc émissaire pour les autres (3).

1. *La Science pour tous*, l. c.

2. Laharpe t. III, p. 355. d'Urville. *Astrolabe*. t. III. p. 471.

3. Taylor, *New Zealand* p. 198. E. Shortland. *Maor religion*, p. 202.

Certains poissons dont la chair est peu estimée passent pour faire peur à ceux dont la pêche est plus avantageuse ; tels sont les chiens de mer ; lorsque les pêcheurs de la Haute-Bretagne en voient, ils disent. « V'là les maudits chiens qui arrivent, la marée est perdue, nous pouvons nous en aller » (1).

Il est des poissons qu'on ne se contente pas de maudire ; on les mutile et on les torture de mille façons. A Terre-Neuve, lorsque les raies viennent en grand nombre se prendre dans les filets, les pêcheurs leur coupent le nez et les jettent à l'eau. Aux Shetland, ils crevaient avec des pointes de fer les yeux des chiens de mer, avant de les remettre à l'eau (2); les pêcheurs de la Manche crèvent aussi les yeux aux pieuvres ou leur passent un bois dedans.

Les Trigles (ou grondins) à cause de leur stupidité apparente, sont torturés par les mousses qui se font un malin plaisir de

1. Paul Sébillot. *Trad. et sup.* t II, p. 253.
2. W. Scott *Le Pirate*, ch. 19.

leur piquer des bouchons sur les épines de première dorsale. Rejetés à l'eau, ils s'efforcent de descendre au fond sans pouvoir y réussir (1).

Quand les pêcheurs de la Gironde prennent des créacs (esturgeons) trop petits, ils leur coupent le bout du nez pour savoir s'ils les reprendront. Les pêcheurs des Asturies tuent les patelos (espèces de crabes) qui passent pour se nourrir des cadavres des noyés et des morts jetés à la mer; Au siècle dernier, Bernardin de Saint-Pierre écrivait : Les marins ne pêchent le requin que pour le mutiler. On lui crève les yeux, on l'éventre, on en attache plusieurs par la queue et on les jette à la mer, spectacle digne d'un matelot. Lorsque vers 1800 les Caraïbes des Antilles prenaient un requin, son corps était pendu sur le rivage, pour servir d'exemple à ses pareils, et puis, pour compléter cette vengeance, on le donnait en pâture aux petits

1. E. Rolland, l. c. p. 175.

poissons (1). Aux environs de Menton, en coupant la tête à un requin on dit :

Requin qui perd la tête.
Tempête !

Si la tête résiste :

Requin qui se défend,
Grand vent ! (2)

En passant auprès d'un saumon dans le port un pêcheur écossais n'aurait pas voulu laisser son bateau le toucher ; et il n'aurait pas consenti à le tirer avec la main ou avec un crochet. Si une truite ou un saumon vient à tomber dans les filets, comme cela arrive quelquefois, quoique rarement, c'est regardé comme un funeste présage et comme l'indice de mauvaise chance pendant tout le reste de la saison (3).

Sur la côte de Tréguier il y a des poissons monstrueux, mais on ne les voit que

1. F. Daleau. *Trad. de la Gironde*, p 51 ; Bernardin de Saint-Pierre. *Voyage à l'Ile de France*. Moreau de Jonnès, *Aventures de guerre*, t. II, p. 277.

2. *Revue des Trad. pop.* t. IX, p. 220.

3. W. Gregor, *Scotland*, p. 146.

la nuit au clair de la lune. Ils sont toujours présents quand d'avides pêcheurs veulent prendre dans leurs filets tous les poissons, grands et petits (1).

En certains pays, il y a des poissons que l'on se garde bien de prendre, soit par crainte, soit en raison de services rendus. On croit aux îles Gilbert que les requins n'attaquent les hommes que pour se venger d'injures faites à leurs semblables. Aussi commande-t-on de les laisser en paix, aussi bien que la viguerine, grande raie à aiguillon. Par reconnaissance elle sauve sur son large dos les pêcheurs naufragés (2).

Plusieurs poissons passent pour être des incarnations de divinités ou de démons. Les Calédoniens s'imaginent que de mauvais esprits se cachent dans le corps des poissons pour leur jouer des tours. Les Kanaques rejettent à l'eau certains poissons, parce qu'ils ne sont que des génies

1. G. le Calvez, in *Revue des Trad. pop.*, t. vii, p. 388.

2. Ch. Hercouet, in *Revue des Trad. pop.*, t. iv, p. 287.

malfaisants qui se vengeraient si on les faisait cuire. Les nègres d'Afrique évitent de prendre la bonite et l'épée ou empereur, qu'ils vénèrent; quand un empereur tombe entre leurs mains, ils lui coupent l'os qui a la forme d'épée, le font sécher, et il devient un fétiche (1).

§ 10. — La Pêche a Pied.

Ce genre de pêche, qui est presque toujours individuel, ne semble pas être l'objet d'autant de superstitions et d'observances que la pêche en bateau. Il est vrai qu'il n'y a eu, en ce qui la regarde spécialement, qu'une seule enquête un peu approfondie et limitée au petit port de Saint-Cast (Côtes-du-Nord). Si l'on en juge par ce qui y a été recueilli, on peut supposer que si des recherches étaient faites en d'autres pays, elles apporteraient aussi un contingent assez considérable de formulettes, de conjurations et de menues observances.

1. Garnier, in *Tour du Monde*, t. xviii, p. 23, t. xvi, p. 22: Walckenaer, t. ix, p. 503.

Aux environs de Saint-Malo, avant d'aller à la pêche au *chevrun*, petit crustacé que l'on jette autour du bateau pour attirer le poisson, les chevronnoires mangeaient de la soupe au lait, puis elles en remplissaient une petite boîte de bois qui fermait à clé, et qu'elles plaçaient dans leur havenet. Quand elles arrivaient sur le lieu de pêche, elles disaient :

Chevrun, viens dans mon havenet,
Il est rempli de soupe au lait.

Elles étaient persuadées qu'après avoir entendu ces paroles, le chevrun se hâtait d'accourir. Elles lui adressaient au reste les formulettes les plus engageantes :

Chevrun, viens donc dans notre havenet,
Nous te donnerons du poulet.
Mais ne r'tourne pas dans la mé,
Car tu y serais mangé.

Chevrun et manceau
Qui êtes la nourriture des maquereaux,
Sortez de l'eau,
Venez dans bateau.

Autrefois en Haute-Bretagne, les femmes qui allaient pêcher le manço (*solen*) portaient toujours dans leur poche une poignée de sel, et à l'entrée de chaque trou qu'elles voyaient, elles en plaçaient un grain. Le manço, sentant le sel, montait à la surface pour le manger et la pêcheuse le saisissait avec la main (1).

Certaines pêcheuses, pour avoir de la chance, faisaient bénir le petit crochet recourbé appelé *mançotoué* qui leur servait à piquer le solen dans la vase où il se cache. Une femme de mauvaise vie, ayant fait bénir le sien, prit un jour un gros poisson qui se mit à jeter de si grands cris que tous ceux qui étaient sur la grève en avaient peur. Le poisson ne resta pas longtemps captif : il s'élança dans la mer, où il disparut. Les vieux pêcheurs disaient que c'était le diable qui s'était ainsi transformé pour emporter la femme. Voici la formulette qu'on adresse au manço.

1. *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 594.

Manço, sers-nous à boitter,
Ou si tu n'y sers pas,
Tu seras haché
Comme chair à pâté (1).

Les pêcheurs « boittent » avec des vers de mer les hameçons qu'ils tendent sur la grève. Parfois, lorsqu'ils les emploient vivants, ces vers se fourrent dans le sable, et le poisson ne se prend pas. Quelques pêcheurs croient les en empêcher en leur disant :

Ver de mer, reste sur le sable,
Si tu veux que les poissons t'aperçoivent ;
Je t'en prie, ne les crains pas ;
Car s'ils viennent à te toucher,
Ils vont être bien attrapés.

Quelquefois les renards viennent rôder la nuit sur la grève, et quand il y a du poisson pris sur les lignes, ils s'en emparent. Il y a des pêcheurs, qui sont assez simples pour aller au terrier du renard et le conjurer en ces termes :

1. *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 305. PAUL SÉBILLOT. *Trad. et sup.*, t. II, p. 259, in l'*Homme*. 1884 p. 234.

Renard, ne vas pas demain matin
Manger les bars et les plies
Si sur les ligne' i'en a d' pris ;
Car si tu te prenais sur les hameçons
Nous te hacherions
A grands coups de bâton (1).

Lorsque les pêcheurs vont tendre sur la grève leurs filets ou leurs lignes, ils adressent aux poissons de l'espèce qui s'y prend habituellement des formulettes engageantes :

Viens t'en te réfugier
Dans mes appelets sur le sable,
Ma pauvre petite plie,
Je te ferai voir la ville de Paris.

Plie, plie !
Viens dans nos pêcheries,
Nous t'éclairerons avec de la bougie

Bars, soles et plies,
Venez visiter nos hameçons
Mordez le ver pour le puni'
D'avoir pris vos frères ;
Faites cela, je vous en prie,
Messieurs bars, soles et plies (2).

1. PAUL SÉBILLOT, in l'*Homme*, 1884 p. 234.
2. PAUL SÉBILLOT, *Trad. et sup*, t. II, p. 256.

Les pêcheurs de crevettes leur parlent ainsi :

Attire-toi, crevette, de dessous l'herbier,
Afin que je puisse te pêcher,
Pour te mettre dans mon panier,
Où tu seras à l'abri du danger.

Mais lorsqu'elle est dans le panier, ils lui disent :

Puisque tu n'a pas eu plus d'esprit,
Et que tu crois tout ce qu'on te dit,
Dans mon panier tu vas mouri' (1).

Quand les gens de Saint-Cast pêchent la vieille à la perche, ils se mettent sur un rocher et pour la faire venir, ils disent :

Vieille, viens auprès de ce rocher
Manger un bon dîner
Que je t'y ai apporté ;
Je t'en prie, profites-en :
Car d'ici longtemps
Tu n'en trouveras pas autant.

Voici les formulettes adressées au vignot et à la coquille Saint-Jacques *(pecten jacobæus)* que l'on prend à la main :

1. *Revue des Trad. pop.*, t. III, p 25.

Petit brigot
Tu es bien petit,
Mais que tu es beau !

Ricardeau,
Clisse donc que je te prenne !
Ricardeau,
Clisse en haut
Que je t'y trouve,
Si tu n'y clisses pas
Tu seras mangé adesa,(ce soir) (1).

Dans les Asturies, à la pêche des barbues qui se fait avec un bâton, le pêcheur siffle constamment pour appeler le poisson, à l'imitation, dit-on,de la loutre qui attire en sifflant ces poissons dont elle s'alimente de préférence (2).

Dans quelques provinces du nord du Portugal, le pêcheur qui, à marée basse, voit un poulpe entre les fentes des rochers dit, en essayant de l'attirer à lui :

Sacaramolle ?
Poè te ao sol (3).

1. *Revue des Trad.* t. III. p. 306. PAUL SÉBILLOT. l. c., t. II, p. 414.

2. BRAULIO VIGON, p. 17.

3. ROCHA PEIXOTO. *Notas sobre a Malacologia popular*. p. 266.

Sur les côtes de Bretagne on n'adresse pas de formulette engageante au poulpe que l'on nomme *minard* ; on le maudit au contraire en disant :

Maudit minard,
Tu viens toujours trop tard :
Viens donc dans le mois de mar',
Ou déserte dans l'département du Var ;
Et que Dieu fasse la grâce
De ne plus jamais te revoir.

La vive ou guigri est conjurée en ces termes :

Va t'en, maudit guigri,
Et ne viens pas mordre sur nos lignes.
Va t'en dans les eaux ou dans les airs.

Ce poisson a sur le dos une sorte d'arête qui secrète un poison assez violent ; pour le neutraliser on emploie des formules de conjuration. En Picardie, il faut dire onze fois de suite : « Si tu piques min pied, tu ne piqueras mi min c... » et l'on est guéri.

1. Paul Sébillot, *Trad. et sup.*, t. II, p. 268, 273.

A Boulogne le marin qui a été piqué doit répéter trois fois avec conviction :

Petite bête sans figure,
Otez-moi cette piqûre.
Au nom du Père et du Fils !

Pour conserver sa vertu, cette oraison ne doit pas être communiquée (1).

Aux îles Fidgi Nauganauga est un démon des eaux qui met en pièces les célibataires qui pêchent à marée basse autour des rochers (2).

La sorcellerie joue un petit rôle, semble-t-il, dans la pêche à pied ; cependant on racontait autrefois aux Shetland, que Luggie, fameux sorcier, avait coutume, quand soufflait la tempête, de pêcher à la ligne sur un rocher escarpé. En d'autres temps, il tirait de la mer du poisson tout préparé et ses camarades en mangeaient sans s'inquiéter du nom de son cuisinier (3).

1. CORBLET, *Glossaire Picard*. E. ROLLAND. *Faune populaire*, t. III, p. 180.
2. TAYLOR, *New Zealand*, p. 180.
3. W. SCOTT, *Le Pirate*, ch. XXX.

J'ai entendu maintes fois raconter, sur le littoral de Saint-Malo, que des pêcheurs, ayant introduit leur main dans la fente d'un rocher, avaient été saisis par des poulpes, et n'ayant pu se débarrasser à temps, avaient été noyés. Victor Hugo, dans les *Travailleurs de la Mer* rapporte que cette histoire était aussi populaire dans les îles de la Manche. Allez à Serk, dit-il, on vous montrera près de Brecq-Hou le creux d'un rocher où une pieuvre, il y a quelques années, a retenu et noyé un pêcheur de homards. Aux environs de Tréguier, on dit qu'il y a une centaine d'années, des hommes de la côte ayant été à marée basse chercher de l'appât, furent retenus par les tentacules de poulpes énormes et dévorés entièrement (1).

Il est vraisemblable que lors de la construction des pêcheries, l'on accomplit certains rites, et que lorsque l'on s'y rend pour recueillir le poisson, on observe

1. Paul Sébillot, in *Revue des Trad. pop.*, t. v, p. 468.

quelques pratiques. Voici le seul fait qui soit en rapport avec ces constructions. Dans quelques parties de l'Ouest des Highlands, les pêcheurs construisent à l'embouchure de petites anses, avec des pierres brutes, des digues pour former un réservoir où ils conservent des crabes et des homards vivants. Lorsque la mer monte, disent les pêcheurs, ces crustacés vont à sa rencontre jusqu'à la limite de la digue (1).

On s'est beaucoup moqué des pêcheurs à la ligne, surtout de ceux qui exercent cet innocent passe-temps sur les rivières. Il semble qu'on se soit moins amusé aux dépens de ceux du bord de la mer, peut-être parce qu'ils sont, en général, des pêcheurs de profession. Pourtant à Marseille, le dimanche surtout, les promeneurs sur le bord de la mer ou en bateau, pour se moquer des amateurs de la pêche à la cannette, leur demandent : « Pitoun ! Pitoun ? Becquètent-ils ? (2).

1. W. GREGOR, in *Folk-Lore Journal*, t. IV, p. 10.
2. RÉGIS DE LA COLOMBIÈRE, *Les Cris de Marseille*, p. 246.

§ 11. — Le Retour et la Vente du poisson

En certaines circonstances les pêcheurs, en revenant au port, ont l'habitude de manifester leur satisfaction par des gestes ou des chants. Au retour de la pêche de la Caravane, si la récolte des huîtres a été abondante, les Cancalais, en approchant de terre, se mettent à danser sur le pont des bisquines (1).

Autrefois sur les côtes du Finistère la barque qui allait en reconnaissance lors de la première apparition des sardines et qui rapportait le premier échantillon, pavoisait de fleurs son grand mât. Cette coutume est à peu près tombée en désuétude, mais l'échantillon est toujours nommé le *bouquet*. On portait ce bouquet en tête du cortège qui parcourait les rues du village (2).

En Haute-Normandie, quand la pêche

1. E. Herpin, *La Côte d'Emeraude*, p. 80.

2. G. de La Landelle, *Mœurs maritimes*, p. 138.

du hareng est finie, c'est-à-dire à la fin de la dernière course, les matelots ont coutume, au moment d'entrer au port, d'entonner le *Te Deum*. C'est la seule circonstance dans laquelle les pêcheurs dieppois chantent cet hymne en mer (1).

Aux Shetland, ceux qui voient un chat courir du côté du débarcadère, avant le retour des pêcheurs, prétendent que c'est l'indice d'une bonne pêche (2).

En Ecosse, les femmes des pêcheurs se rendent habituellement sur le port à l'arrivée des bateaux pour emporter les lignes et le poisson ; mais une règle générale leur défend d'entrer à ce moment dans les bateaux ; si une femme mettait pied à bord, on croit qu'il arriverait quelque malheur(3).

Aux Hébrides, lorsque, dans la saison, un homme va à la pêche pour la première fois, il ne faut pas qu'une autre personne l'aide comme d'habitude à emporter sa

1. A. BOSQUET, *La Normandie romanesque*, p. 307.

2. K BLIND, *Gentleman's magazine*, 1882, p. 253.

3. W. GREGOR, in *Revue des Trad. pop.*, t. IV, p. 663.

pêche. Si quelqu'un lui rendait officieusement ce service les poissons s'éloigneraient de la côte (1).

Dans le nord de l'Ecosse, à l'arrivée de chaque bateau, le poisson est partagé en autant de parts qu'il y a d'hommes à bord. Chaque pêcheur donne quelque chose, une pierre, un couteau, quelque menu objet qu'il peut reconnaître comme son gage, à l'un de ceux qui sont là. Les gages sont jetés sur les tas de poissons ; chaque pêcheur reconnaît celui qu'il a donné, et réclame sa part (2).

Dans les Asturies, le pêcheur malade ou retenu à terre à la disposition des autorités, sans qu'il y ait de sa faute, a sa part comme s'il assistait à la pêche (3).

Il faut toutefois se garder de se montrer généreux et de faire des cadeaux. En Ecosse, si l'on donne assez de harengs pour faire un plat, la chance s'en va (4).

1. Miss A. Godrich Freer, *in Folk-Lore*, t. x.
2. W. Gregor, *Counting Rhymes*, p. 8.
3. Braulio Vigon, p. 15.
4. W. Jones, p. 116.

Les pêcheurs ou leurs femmes qui, en général, s'occupent plus qu'eux de la vente du poisson, ont un certain nombre de préjugés ; en Ecosse, les pêcheurs n'aiment pas à vendre leur premier lot de poisson à quelqu'un qui a de larges pouces. En Angleterre, les pêcheuses crachent sur la première pièce de monnaie qu'elles reçoivent ; celles de Boulogne, au premier lot qu'elles achètent et au premier lot qu'elles vendent, ont coutume de dire : « J'vas faire au nom du Père pour que ça me porte bonheur » (1).

Les femmes d'Ecosse qui vont vendre du poisson aiment à rencontrer des personnes qui ont le pied chanceux ou la main heureuse ; à Collieston, l'une d'elles s'arrangeait de manière à trouver sur son passage une de ses amies qui avait le pied chanceux (2).

1. Brand, *Popular Antiquities*, t. III, p. 261. *Folk-Lore Journal*. t. IV, p. 15. E. Deseille. *Glossaire boulonnais*.

2. W. Gregor, *in Revue des Trad. pop.*, t. IV. p. 160.

Les pêcheuses de ce pays détestent qu'on leur dise qu'il y a une patte de lièvre dans leur panier.

Rien n'excitait davantage l'indignation d'une troupe de femmes écossaises allant vendre leur poisson, que de les montrer au doigt lorsqu'on les rencontrait sur la route et de les compter à haute voix.

Les merluches étaient portées à terre par les femmes chargées de les vendre. Le panier était, comme cela a encore lieu maintenant, porté sur le dos par une courroie passant sur les épaules. En dessous de la hotte les femmes ont un manteau, et chaque village les a de couleur différente : les uns sont blancs, d'autres rouges avec une marque noire, d'autres bleus avec des marques noires. Les femmes se mettent en route par troupes de dix ou de vingt ; sur le chemin elles se séparent et chacune va de son côté vendre à ses pratiques. La plus grande partie de leur marchandise est achetée dans les villages de la campagne où elles arrivent de bonne heure, afin de vendre pour le déjeuner le

poisson nouvellement pêché. Parfois elles charment leur longue route, dix, douze, quinze et vingt milles, en chantant. Dans les villages le poisson est acheté à prix d'argent; mais dans les fermes, on l'échange contre de la farine, des pommes de terre, des navets, et même, si on donne de l'argent, on ajoute toujours quelque chose. Souvent la hotte est plus lourde quand on revient du village que lorsqu'on en part (1).

Il y a une trentaine d'années, des femmes que l'on appelait « Cascarottes » partaient, à chaque marée, de Ciboure ou de Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées) pour aller vendre à Bayonne, à vingt kilomètres de là, les sardines et les anchois. Elles les portaient dans des paniers posés sur leur tête, et elles accomplissaient leur voyage, au pas de course, en chantant des airs traditionnels qui rhythmaient, pour ainsi dire, leurs pas. A leur arrivée en ville, elles criaient la sardine et l'anchois frais; d'après

1. W. Gregor, *Scotland*, p. 200.

M. Henry Léon, ces femmes descendaient d'une colonie de Bohémiens établie à Ciboure, et qui avaient fini par se mêler à la population voisine (1).

1. *Magasin pittoresque*, 1861, p. 232. (Cet article est accompagné d'une gravure représentant des Cascarottes en marche) ; HENRY LÉON, *Cagots et Cascarottes*, in-8°. Ext. du Bull. de « Biarritz Association » ; juin 1900.



CHAPITRE IV

LES PÊCHEURS EN EAU DOUCE

Ces pêcheurs sont probablement plus nombreux que ceux de la mer, surtout si l'on y comprend les personnes qui, par délassement, se livrent à cet exercice. Mais, sauf sur le bord des grandes rivières ou des lacs qui sont comme de petites mers, ils ne forment pas des agglomérations assez considérables pour avoir des mœurs bien différentes de celles des populations voisines. Dans les pays d'Europe, les humoristes et les dessinateurs se sont égayés aux dépens des pêcheurs à la ligne, mais personne n'a songé, si ce n'est comme par hasard, à recueillir leur folk-lore.

Ces pêcheurs croient que certains actes accomplis à la maison peuvent exercer une influence, bonne ou mauvaise ; en Berry

laver la poële d'avance, porte malheur au pêcheur et lui fait manquer sa pêche (1).

En Haute-Bretagne, si l'on veut prendre beaucoup de poisson, il faut étouffer des petits chats aussitôt qu'ils sont nés, les renfermer dans un pot, les hacher et se frotter ensuite avec quand on part pour la pêche. Le poisson accourt aussitôt (2).

L'usage des amulettes a été constaté plusieurs fois. Au moyen âge, pour être heureux à la pêche, on portait sur soi le *Sanctus* écrit sur du parchemin vierge, et les Conciles signalaient parmi les superstitions, celle qui consistait à dire *Iao Sabaoth* pour prendre une grande quantité de poisson (3). Il n'y a pas longtemps que, d'après Nilson, un paysan de Vermland attachait des haches de pierre en guise de poids à ses filets ; il disait qu'il avait remarqué que

1. George Sand, *Promenade autour d'un village*, p. 93.

2. Paul Sébillot, *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 274.

3. P. L. Jacob, *Curiosités de l'hist. du moyen âge*: J. B. Thiers, *Traité des superstitions*, p. 72.

le poisson entrait plus avidement dans ces derniers que dans les filets où ne pendaient pas des haches pareilles (1).

Les pêcheurs franco-canadiens du lac Saint-Clair croient s'assurer la chance s'ils possèdent une petite formation calcaire ronde et blanche, sur laquelle on remarque deux lignes qui forment la lettre L. initiale du mot anglais *Luck* — chance (2).

Pour avoir du bonheur à la pêche, il faut faire des offrandes au génie de la rivière ou du lac, ou accomplir quelques formalités quand on passe dans certains parages. Lorsque le poisson est rare, les Ostiaks attachent une pierre au cou d'un renne et le précipitent dans le fleuve Ob, en guise d'offrande. A Issini, les Anglais ayant mal réussi dans une pêche, le cabochir leur reprocha de s'être attiré une disgrâce en négligeant de faire un présent à l'eau de la rivière, qui était son fétiche. Les pêcheurs birmans offrent du riz, des fruits à

1. E. Cartailhac, *L'âge de la pierre*, Paris, 1878, p. 21.

2. *Revue des Trad. pop.*, t. vi, p. 128.

Nat, l'esprit des eaux, qui autrement détruirait le poisson (1).

Lorsque les pêcheurs du lac d'Anten en Suède passaient devant une île où, dit-on, un chevalier habite avec une Merwife ou femme aquatique, ils avaient soin d'ôter leur chapeau comme un salut à sire Gusmar, dans la croyance qu'ils n'auraient pas de chance s'ils négligeaient cette formalité (2).

Au Sénégal le gieultabé, ou chef des villages de pêcheurs, avait de grands pouvoirs, comme celui de faire sortir de l'eau les caïmans et de les contraindre à exécuter ses ordres (3).

Au Canada, il était d'usage de vendre aux enchères le premier saumon pris; le produit en était affecté à des messes pour la délivrance des âmes du Purgatoire (4).

Opochtli était le dieu mexicain de la

1. Tylor, *Civilisation primitive*, t. ii, p. 275. Laharpe, t. ii, p. 239. Bassett, p. 72.

2. Thorpe, *Northern Mythology*, t. ii, p. 77.

3. A. Raffenel, *Voyage au pays des nègres*, p. 83.

4. De Gaspé, *Les anciens Canadiens*, t. i, p. 168.

pêche et des pêcheurs ; les filets lui étaient consacrés. Les Hurons et les Indiens Athabascan mariaient leurs filets à une jeune fille pour avoir de la chance.

En Russie les Rusalkas déchirent quelquefois les filets et volent le poisson. Les pêcheurs de la Tweed croyaient que les fairies avaient de l'influence sur leur pêche. Les pêcheurs de Bohême disent qu'un esprit des eaux se tient près du rivage avec une massue et qu'il détruit les enfants ; ils n'osent secourir un homme qui se noie, dans la crainte que cet esprit ne s'en trouve offensé, et qu'il n'éloigne le poisson de leurs filets. Les pêcheurs Chinois ont la même répulsion. (1).

Les pêcheurs terrestres, de même que ceux du bord de la mer, croyaient à la funeste influence des femmes. Martin dans son Voyage aux îles de l'Ouest de l'Ecosse (1716) raconte que les pêcheurs de Barvas, île de Saint-Lewis, avaient coutume d'en-

1. F.-S. Bassett, p. 70, 411, 161, 151, 160. W. Jones. *Credulities*, p. 27. Bassett, p. 469.

voyer le premier mai, de très bonne heure, un homme sur le bord de la rivière de Barvas, afin qu'il la traversât avant toute femme; car si une femme avait passé la première, le saumon pendant toute l'année ne serait pas venu dans la rivière. Cette croyance était déjà constatée au XVI[e] siècle par Holinshead et elle existait aussi près de Ross (1).

En Angleterre lorsque les pêcheurs de truite ont amorcé leur ligne, ils crachent dessus (2).

Le pêcheur qui se mouille involontairement les pieds a de la chance; il n'en est pas de même de celui qui marche sur sa ligne (3).

Comme leurs congénères des bords de la mer, les pêcheurs d'eau douce tirent des présages de certaines rencontres. D'après sir Humphrey Davy, *Salmonia*, les pêcheurs

1. Brand, *Popular Antiquities*, t. I, p. 227 Bassett, p. 427.

1. Swainson, *Folk-lore of british Birds*, p. 78.

2. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. VII, p. 44-45.

à la ligne regardent toujours comme un funeste présage de voir une seule pie ; en voir deux peut être regardé comme un augure favorable. La raison en est, que lorsque le temps est douteux ou orageux, une seule pie quitte le nid pour aller chercher de la nourriture. En Ecosse, un oiseau qui vole au-dessus de la ligne est un présage de chance. La rencontre d'une personne aux cheveux rouges est funeste (1).

Jadis les pêcheurs du Berskhire regardaient tous les lièvres comme des diables et des sorcières, et ils tremblaient, s'ils en voyaient un, même mort. (2)

Lorsque l'on pêche à la ligne, la présence de certains individus porte malechance ; il ne faut pas regarder avec trop d'attention le bouchon-flotteur.

L'interdiction de pêcher en certains endroits ou à des époques déterminées, s'applique aussi aux eaux douces. En Guinée

1. Swainson, l. c. p. 78. W. Gregor, in *Folklore Journal*, t. vii, p. 44.

2. Bassett, p. 122.

au siècle dernier, il y avait des jours de la semaine où le flétiche interdisait la pêche. Parfois ces jours étaient fixes ; ailleurs ils variaient suivant les exigences des prêtres féticheurs (1).

On n'osait pêcher dans un étang de Laconie consacré à Neptune, dans la crainte d'être métamorphosé en un certain poisson (2).

La vieille coutume de jeter les filets à Noël était généralement observée en Suède. A Ofveds Kloster, les paysans allaient à la lueur des flambeaux pêcher leur souper de Noël, et ils commençaient par invoquer le démon qui est au fond du lac. Pendant la semaine sainte les Mexicains pêchent sur le Rio Grande, et vont sur les bords de la rivière en s'accompagnant de la guitare (3).

Les Mermaids qui hantent les lacs de Suède sont fausses et trompeuses. Leur

1. Walckenaër, t. xii, p. 408, d'après Mourad.
2. Pausanias, *Voyage de Laconie*, c. 21.
3. W. Jones, p. 107. *J of. Anthropol. Institute*, t. iii, p. 128.

vue prédit aux pêcheurs un ouragan, une tempête ou une mauvaise pêche. Il est sage lorsqu'on voit une de ces créatures de ne pas en parler à ses camarades, mais de prendre son briquet et d'en tirer des étincelles (1)

Dans plusieurs pays existe la croyance que des esprits surnaturels s'amusent aux dépens des pêcheurs. Dans les Pays-Bas, le méchant lutin Osschaert se plaisait à leur jouer des tours ; l'un d'eux auquel il volait le poisson qu'il mettait en réserve, couvrit de cendres du crottin de cheval qu'il plaça dans le foyer, de sorte que le lutin ne put manger la belle truite qu'il avait volée dans le réservoir. Quelque temps après le pêcheur jeta ses filets, et les croyant remplis de poissons, à cause de leur poids, il les retira pleins de crottin de cheval, et entendit Osschaert rire de sa mésaventure (2).

Dans plusieurs parties de la Tweed, beau-

1. THORPE, t. II, p. 76.
2. THORPE, l. c. t. III, p. 197.

coup d'illettrés croient encore que les fairies s'attaquent au produit des pêcheries, et les gens de ce pays ont coutume, non seulement de parsemer leurs filets avec du sel, mais d'en répandre dans l'eau, pour aveugler ces lutins malfaisants, qui, à ce qu'on croit, préservent le poisson de tomber dans les filets (1).

Dans le Siam on raconte qu'un pêcheur ayant poussé sa barque la nuit au milieu du fleuve, et, tendu ses filets, sentit une violente secousse qui lui révéla la présence d'un gros poisson ; le pêcheur le tira à lui, et le déposa au fond de la barque recouverte de planches. Il se disposait à en prendre d'autres, lorsqu'il entendit des gémissements sortir de dessous les planches. Il en souleva une et vit aussitôt se dresser devant lui un sien ami enterré de la veille. Saisi de frayeur, le pêcheur se jeta à l'eau, abandonnant barque et hameçons, et gagna le rivage à la nage ; il monta à terre et courut éperdu à travers les jardins sans

1. *Folk-Lore Record*, t. II, p. 209.

savoir où il allait. A bout de forces il rencontra enfin une hutte éclairée par de la lumière; il s'y précipita. Un homme s'y trouvait assis à côté du foyer, dont il entretenait le feu. Le pêcheur se jeta à ses genoux, implorant un asile pour la nuit. L'homme ne disait mot; le pêcheur hasarda un regard. Horreur! c'était encore son ami mort.

Plusieurs barques de pêcheurs siamois s'avançaient à la file,dans un petit canal alimenté par un étang. La nuit commençait à tomber et les gens de la barque qui tenait la tête de file purent apercevoir, se tenant debout sur la rive, un panier au bras, une vieille femme, qui leur demanda de lui faire passer le canal. Ils répondirent qu'ils étaient pressés, qu'elle n'avait qu'à s'adresser à ceux qui suivaient. Rebutée successivement par les pêcheurs et renvoyé d'une barque à l'autre, elle s'adressa enfin à la toute dernière. « Faites-moi passer, de grâce, sur l'autre rive, dit-elle, ma fille est très malade là-bas au fond de la plaine. » L'homme qui ramait à l'avant de la barque

lui répondit par des malédictions et des injures; mais celui qui tenait le gouvernail eut pitié d'elle et d'un coup d'aviron il fit accoster le devant de la barque. « Montez, ma bonne femme, dit-il, je vous ferai passer le canal. » La vieille s'embarqua et posa son panier sur la barque. Dès qu'on eut touché l'autre rive, un rugissement rauque se fit entendre, et à la place de la vieille femme, le pêcheur vit un tigre énorme qui s'élançant sur son compagnon de devant, le happa d'un coup de mâchoire et disparut avec sa proie sur le rivage. L'homme au gouvernail eût voulu fuir, mais les jambes lui manquèrent. Dès qu'il fut un peu revenu de sa frayeur, il rama de toutes ses forces et rejoignit ses compagnons. Là seulement il s'aperçut que la vieille femme avait laissé son panier. Il en souleva le couvercle et trouva une marmite en terre remplie de pièces d'or. La « *Phi Phrai* » en se vengeant du rameur qui l'avait insultée, avait voulu récompenser la charité du second (1).

1. CH. HARDOUIN, in *Revue des Trad. pop* v, p. 705.

A Clonmany est une rivière dans laquelle il n'y a ni saumons ni truites, alors qu'elles sont abondantes dans toutes celles du voisinage. C'est en vain qu'on a essayé de les acclimater. Autrefois saint Columkille, patron du Donegal, voyant sur ses bords des gens qui cuisaient des truites, leur demanda de lui en donner, parce qu'il avait faim. Comme on lui en refusait, il prononça une malédiction et déclara que jamais il n'y aurait de truites ni de saumons dans cette rivière. Dans le comté de Leinster saint Patrick demanda du poisson à des pêcheurs qui venaient de retirer leurs filets pleins. Ayant été rebuté, il les maudit, eux et la rivière, et depuis elle n'a aucun poisson (1).

Le poisson du lac de Van se changea en serpent une année qu'on en avait affermé la pêche à un riche marchand au lieu de la laisser libre suivant la coutume (2).

Les pêcheurs en eau douce ont aussi des

1. Thomas Doherty, in *Folk-Lore*, t. VIII, p. 17. W. Jones, p. 55.

2. Tavernier, *Voyage en Perse*, 1669, t. I, p. 307.

fêtes particulières. Tous les ans la fête de la pêche est célébrée sur les bords du lac Menzaleh (1).

En Flandre une procession avec la statue de saint Pierre allait sur le Ruppel, accompagnée des nacelles, splendidement ornées, de tous les pêcheurs. Après avoir vogué quelque temps, on avait soin de laisser tomber, comme par accident, la statue du saint patron dans l'eau ; mais aussitôt tous les pêcheurs jetaient leurs rets et leurs filets dans la rivière, et celui d'entre eux qui avait eu l'avantage de pêcher et de retirer de l'eau la statue du saint était proclamé pour l'année suivante doyen ou chef de la confraternité de saint Pierre. En même temps, tous les filets qu'on retirait du Ruppel étaient pleins des plus beaux poissons qu'on avait soin de se procurer d'avance pour cette fête simulée, et que l'on offrait, après avoir rapporté solennellement la statue de saint Pierre à l'église, au curé et à toutes les notabilités du village, pour recevoir d'eux en retour

1. E. Reclus, *Bassin du Nil*, p. 150.

quelques pourboires destinés à fournir aux dépenses de la soirée, qu'on passait à boire, à chanter et à danser dans les cabarets du lieu. La confrérie de saint Pierre fut supprimée en 1786 par Joseph II ; mais il y a quinze ans la pêche simulée se faisait encore à Rumpst en commémoration du saint, qui fut lui-même pêcheur avant de devenir apôtre et que les pêcheurs de Rumpst considèrent comme protecteur de leur pêche (1).

A Grammont (Belgique) le jour du Grand Carnaval, le clergé se rend processionellement à l'oratoire de la Vierge, suivi de toute la ville. Là une coupe en argent à plein bord remplie de vin écumant, au fond duquel s'agitent des goujons, est offerte aux autorités présentes et au clergé, et chacun, en lampant la rouge rasade, s'efforce d'absorber sans grimace un des frétillants poissons (2).

1. Reinsberg-Düringsfeld *Trad. de la Belgique*, t. I, p.38.

2. C. Lemonnier, in *Tour du monde*, t. XLVI, p. 348.

A Josselin les officiers du duc de Rohan faisaient exécuter le saut de carpe dans la rivière de l'Oust à tous ceux qui, dans l'année, avaient vendu du poisson cuit ou cru, à moins qu'un homme de bonne volonté ne sautât pour eux. A Guingamp tous les marchands de poisson qui en avaient vendu ou exposé pendant le Carême devaient sauter dans la fosse appelée Poul Biniguet, ou payer 3 livres 4 sous d'amende. A Bécherel, pour les mêmes motifs, le saut avait lieu dans un étang. A Pontmelvez, commanderie de l'ordre du Temple, le commandeur obligeait les mariés de l'année à sauter trois fois, à l'issue de la grand'messe, le lundi de Pâques, dans le Légué, à peine de 60 s. d'amende (1).

Les pêcheurs de Köpeneck en Prusse, avaient coutume le mardi-gras d'aller de maison en maison, portant des hameçons et d'autres instruments de pêche ; ils chantaient une chanson par laquelle ils

1. A. DE BARTHÉLÉMY, *Revue de Bretagne*, t. VI, p. 314.

demandaient de la nourriture et de l'argent. Jadis le dimanche gras, les propriétaires de certaines pêcheries aux environs de Berlin tiraient au sort leurs endroits de pêche respectifs. Le lendemain, les pêcheurs s'assemblaient et portaient sur un bâton un petit bateau en miniature, bien orné, et ils rendaient visite à leurs patrons en chantant des chansons analogues à celles de Köpeneck (1).

Dans le Nord, il y a dans les fêtes des concours de pêcheurs à la ligne; en 1886, à Lille, 320 pêcheurs y prirent part. Des prix sont accordés à ceux qui prennent le plus grand nombre de poissons et à ceux qui pêchent le plus gros poisson (2).

En Anjou, « vouloir pêcher le poisson Bobard » c'était tenter une entreprise impossible. Ce poisson énorme et fabuleux n'a jamais existé (3).

D'après une légende musulmane, une

1. Bassett, p. 414, d'a. Wolf.

2. Desrousseaux, *Mœurs populaires de la Flandre française*, t. i, p. 155.

3. *Revue d'Anjou*, 1886, p. 201.

ville juive s'élevait sur les bords d'une rivière très poissonneuse; mais les rusés poissons, qui avaient remarqué les habitudes des habitants de la ville, ne s'aventuraient à la fleur de l'eau que le jour du sabbat, et avaient grand soin de disparaître pendant les jours ouvrables. A la fin, la tentation devint trop forte pour les pêcheurs juifs, qui ayant profané le jour du Sabbat, payèrent chèrement quelques jours de pêche et furent miraculeusement changés en singes (1).

Les pêcheurs du lac Tanganika racontent que l'endroit où il se trouve était jadis une immense plaine avec des villes Dans une des maisons était une source profonde qui alimentait un joli petit cours d'eau, le seul qu'il y eût dans le voisinage; il y avait dans la source d'excellents poissons; mais l'existence de ce trésor ne devait être connue que de la famille, sous peine des plus grands malheurs. Un jour la femme du propriétaire envoya à un homme de la

1. Tylor, t. i. p. 434.

ville qu'elle aimait un de ces poissons. Il lui demanda où elle l'avait pris ; elle résista quelque temps, puis, son mari étant parti en voyage, elle invita son amant, et lui montra la source où l'on voyait s'ébattre les poissons. Soudain un craquement terrible se fit entendre; la terre s'ouvrit, la plaine s'enfonça. La source déborda emplit toute la fente et tout fut recouvert par les eaux. (1).

Akaanga, l'esclave de la terrible Meru, maîtresse du monde invisible, prend infailliblement dans ses filets toutes les malheureuses âmes et les baigne çà et là dans un lac ; elles s'épuisent à y nager comme des poissons dans l'espoir de s'échapper. Le filet est jeté de nouveau et les esprits à moitié noyés viennent en présence de Meru (2).

Quand la ligne d'un pêcheur s'accroche

1. Stanley. in *Tour du monde*, t. xxxvi, p. 85.

2. W. Wyat Gill. in *J. of Anthropological Institute*, t. vi, p. 4.

au fond, on lui dit par plaisanterie : « Vous avez peut-être pris la baleine (1).

On chatouille la truite pour la mieux prendre, dit une locution française : elle vient de ce que le plongeur, ayant découvert des truites, leur passe la main sous le ventre afin qu'elles ne s'effarouchent pas et se laissent prendre plus facilement (2).

1. A. Karr, *Dict. des pêcheurs.*
2. E. Rolland *Faun pop.*, t. III, 131.



CHAPITRE V

LES GRANDES PÊCHES

On désigne en général sous ce nom la pêche à la morue et celle de la baleine qui sont faites, presque toujours à une assez grande distance des ports d'attache des bateaux, et par des bâtiments d'un fort tonnage.

§ 1. — Terre-Neuve.

Les environs de la grande île de Terre-Neuve sont depuis plus de deux siècles fréquentés par de véritables flottes de navires français, anglais, canadiens ou américains, qui viennent y pêcher la morue. Il ne semble pas que l'on se soit occupé du folk-lore des pêcheurs anglais ou américains. Celui des pêcheurs français est un peu mieux connu.

La plupart de ceux-ci sont bretons, normands ou dunkerquois ; presque tous les

terreneuvats de Bretagne sont originaires de la baie de Saint-Malo et de celle de Saint-Brieuc. Ils passent une moitié de l'année à bord des navires qui les conduisent vers les bancs où l'on pêche ; pendant les autres mois, qui correspondent à peu près à la fin de l'automne, à l'hiver, et au commencement du printemps, ils restent dans leur village natal, où ils font la petite pêche à bord de bateaux, en général d'un faible tonnage, et se livrent aussi à des travaux de culture. Il est même des Terreneuviers qui habitent à une certaine distance de la mer, et qui ne sont marins que pendant leur campagne du Banc, où ils montent les goëlettes de Saint-Pierre. En réalité ce sont des paysans-marins, comme au reste une partie de l'équipage des sardiniers du Finistère. Ce sont eux qui, pour se faire engager par les capitaines, se rendent à la foire aux Terreneuvats qu'on appelle aussi la Foire ès Marins et qui se tient le premier lundi de décembre au Vieux Bourg. Elle ne commence guère avant dix heures et ne se prolonge pas

après quatre heures du soir. Tous les gars, au nombre d'environ deux mille, y arrivent en voiture avec leur famille. Ils viennent de Cancale et de Saint-Coulomb ; mais surtout des villages et des bourgs du canton de Châteauneuf, de Pleudihen, de Pleugueneuc, et de Dol. Tous ces gars étant destinés aux goëlettes de Saint-Pierre, ce sont naturellement les patrons de celles-ci qui viennent à la foire pour les enrôler. Quant aux équipages des navires qui se rendent au Banc pour la pêche, ils sont formés de pêcheurs de profession, et il n'est pas rare que tous les marins qui les montent soient recrutés dans le même village (1).

Lorsque ces marins ont reçu leurs avances, ils se livrent avant leur départ, à une gaieté bruyante, sous l'influence de copieuses libations. Voici un épisode assez curieux que je trouve dans un journal de Saint-Malo. Une année que les Terreneuvats étaient en retard de vingt jours pour

1. E. Herpin, *Terreneuvats*, p. 50.

partir, ils noyèrent Carnaval. Sur un chariot qu'ils avaient pris à la porte de Dinan, ils avaient installé un énorme mannequin bourré de feurre (paille), et ils chantaient avec accompagnement d'accordéon, leur instrument favori :

Mardi-Gras, ne t'en vas pas,
J' f'rons des crêpes et t'en mangeras.

Et tous en cœur :

Mardi-Gras s'en est allé.
J' f'rons des crêpes sur n'un gal'tier.

Puis, après avoir bien crié, ils enlevèrent la victime et la jetèrent à l'eau où elle s'en alla à la dérive. La « pouchée de feurre » avait fait changer le vent, dit-on, et les marins purent partir le jour même (1).

On a vu dans un chapitre précédent que pour savoir s'ils feraient une bonne pêche, les Terreneuvats, soit dans leur pays d'origine, soit au moment de la pêche de la morue, accomplissent une sorte d'ordalie. Il est vraisemblable qu'ils font d'autres

1. *Le Vieux Corsaire.*

actes plus ou moins superstitieux, et qu'ils ont des pratiques analogues à celles des capitaines anglais des navires de Terre-Neuve, qui, au moment du départ, jettent une pièce de deux sous à la mer, pour s'assurer la chance (1).

Une partie des marins qui sont engagés pour la pêche du banc ne se rendent pas à Saint-Pierre sur les navires dont ils forment l'équipage. Avant qu'il y eût des bateaux à vapeur pour les transporter, ils s'embarquaient comme passagers sur les bricks ou goëlettes de Saint-Malo ou de Granville, et certains de ces petits navires en avaient quelquefois à leur bord plus d'une centaine. Leur installation était tout à fait primitive, et ils passaient la plus grande partie des trois ou quatre semaines de la traversée, dans la cale, à côté de leurs coffres. Ils n'étaient point occupés aux travaux du bord, l'équipage spécial du navire étant plus que suffisant pour la manœuvre : aussi ils s'ennuyaient, et, pour que le temps

1. Bassett, p. 437.

leur parût moins long, ils se faisaient dire, par des matelots conteurs, des récits merveilleux, des aventures diaboliques ou des histoires grasses, dont quelques-unes ne pourraient trouver place que dans des recueils de Κρυπτάδια. Quelques-uns de ces narrateurs semblaient viser avant tout à faire durer leur récit le plus longtemps possible, s'arrêtant aux moindres détails, prolongeant le dialogue jusqu'à satiété, et entrecoupant la narration de formules consacrées : « Marche aujourd'hui, marche demain, à force de marcher, on fait beaucoup de chemin. » Les auditeurs s'endormaient quelquefois. Si le conteur ayant dit pour réveiller l'attention : Cric ! personne ne lui répondait : Crac ! il remettait la suite au lendemain. A ces conteurs prolixes, bien différents de ceux des villages de pêcheurs, une seule soirée ne suffisait pas pour dire un ou plusieurs contes ; ils arrivaient parfois à faire durer un seul récit une semaine entière. J'ai donné dans mes *Contes de Marins* quelques-unes de ces longues narrations.

Les matelots bretons semblent avoir transporté avec eux, dans les lointains parages de l'Amérique, les superstitions de leur rivage natal. Pour les Terreneuvats, les glaçons sont les spectres de la mer qui errent au ras des flots demandant sans trêve des messes et des prières. Par les nuits claires, racontent les légendes des vieilles pêcheuses terre-neuviennes, ce sont parfois des danses macabres, des rondes fantastiques, telles les rondes des sorciers, dans les landes de Bretagne.

Les Terreneuvats qui voient de gros oiseaux noirs voltiger autour de leurs navires disent que ce sont les âmes des capitaines banquiers qui ont, de leur vivant, maudit le bon Dieu, et qui viennent sous cette forme, tourmenter les pêcheurs. Ils s'amusent à tourner les lignes au moment où la morue va s'y prendre. On dit aussi qu'ils viennent chercher les marins pour les emmener avec eux, et leur apparition est regardée comme le présage de la mort de quelque matelot. Parfois les bateaux semblent remorqués par des mains invisibles,

et l'on entend parler sans rien voir. Ce sont les âmes des matelots qui ont fait naufrage dans ces mers brumeuses (1).

Lorsque les Terreneuvats ont fini leur pêche, et qu'ils sont prêts à s'en revenir, ils chantent à tue-tête cette petite chanson :

La v'la pourtant finie,
La maudite campagne, mes frères ;
La v'la pourtant finie
La maudite campagne du banc.

Voici quelques détails sur les coutumes, au milieu de ce siècle, des pêcheurs terreneuvats ; ils ont été rapportés par un capitaine qui avait fait une vingtaine de campagnes à la pêche de la morue.

Jadis les hommes comptaient les paquets de morue en chantant à haute voix :

Premier adieu grâce,
Deux s'il passe,
Trois à bon passage,
Quatre à bonne décharge.
Cinq pour l'équipage,

1. E. Herpin, *Terreneuvats*, p. 149-151 ; Paul Sébillot, *in Revue des Trad. pop.*, t. xii, p. 394.

ô six, ô sept, etc., jusqu'à trente, où ils avaient l'habitude de dire : « Dieu donne la gagne aux marchands et le fouet aux petits gars. »

Le débarquement du sel a aussi sa chanson. On compte cent pellées pour se défatiguer ; puis on dit : « En voilà une, une s'en vient, une s'en va, la voilà partie, » ce qui fait les cinq pellées : de cette manière, ils n'en jettent pas plus les uns que les autres.

Quand il n'y avait plus de morue à habiller dans la poissonnerie, on faisait autrefois chanter aux mousses :

Que le bon Dieu nous en veuille donner d'autres,
De la plus belle, aussi de la plus grosse,
Et davantage
Pour faire un bon voyage,
Vive le roi ! vive le roi ! vive le roi ! vive le roi !

Quand le décolleur a rempli son panier, il le prend et crie *mannée* ! en passant.

Presque toujours la plus grande gaîté règne à l'étal : c'est à qui chantera les chansons les plus joyeuses ; mais cette chan-

son : *Quand la belle au moulin s'en va*, n'est jamais oubliée, car un des refrains est : *à boire, à boire*, ce qui peut faire rappeler au capitaine qu'un coup de vin ne serait pas de trop.

La dernière semaine qu'on passe à Terre-Neuve s'appelle « la semaine que diable veux-tu, » parce qu'il arrive que, n'ayant point beaucoup d'ouvrage, quelques hommes, surtout ceux qui n'ont pas très bien rempli leur mission, disent : « Ma foi, que diable veux-tu ? qui a mal fait a mal fait, aussi je ne me gêne plus ; si on ne veut pas de moi l'an prochain, il ne manque pas de places ailleurs. »

Quand on quitte les parages de Terre-Neuve, on voit, lorsque le temps se trouve beau, quelques hommes montés sur le pont : les uns font de petits navires, les autres des balais avec des morceaux de bouleau. La plus grande partie font des bat-drap ou « batoués » en bouleau très blanc ; c'est ordinairement pour la bonne amie. Mais tous ne savent pas les graver : il faut payer vingt-cinq ou cinquante cen-

times à un savant pour le faire. On barbouille un des côtés avec de la sanguine, ensuite on grave deux cœurs enflammés, entourés de guirlandes, ou des colombes portant un panier où se trouvent aussi deux cœurs percés de la même flèche. Quelquefois, c'est le navire lui-même qu'on représente. Les pères de famille font des marques pour marquer le pain au four, ou creusent un morceau de bouleau pour mettre la farine pour enfourner.

La nuit quand ils se trouvent réunis sur leurs « paillots, » l'un chante les litanies de la sainte Vierge et tous les autres y répondent. Ensuite les crics, les cracs, les contes, commencent et se prolongent une grande partie de la nuit.

Aperçoit-on la terre du haut des mâts, tous ces hommes montent dans les haubans, se croient déjà rendus et s'en réjouissent. Autrefois, sitôt qu'on approchait, plusieurs jetaient leurs guenilles à la mer, se mettaient en dimanche et prenaient le bâton pour descendre à terre. Mais comme il est arrivé que souvent ils

ont compté sans leur hôte, ils n'osaient plus descendre, crainte de la vermine, et j'en ai vu rester plus d'un jour et une nuit sur le pont pour s'être trop pressés.

Lorsque le navire qui va à Marseille débarquer son poisson, arrive au détroit de Gibraltar, si quelques personnes du bord ne l'ont jamais passé, ou n'ont pas franchi un des tropiques ou la ligne, la veille du passage on se prépare au baptême : un des joyeux du bord se fait des moustaches, se déguise du mieux qu'il peut, monte dans la hune avec des pois en poche, les jette sur le pont à plusieurs reprises, ce qui annonce l'arrivée du bonhomme Mont-au-Singe. Il demande à parler au capitaine, qui toujours se prête volontiers à cette farce. Il lui demande où il va, d'où il vient, s'il y a quelques personnes à bord qui n'aient pas reçu les eaux salutaires du baptême, et de le déclarer sous peine de quelques malheurs. Il descend ensuite, grelottant, transi de froid, demander un verre de vin pour se remettre de ses fatigues, et ordonner

le baptême pour le lendemain, c'est-à-dire pour le moment où on passera le détroit. Sitôt qu'on se trouve sous Mont-au-Singe, on prend le bout d'une corde qu'on amarre à un hauban ; on passe l'autre bout dans une poulie placée à une certaine élévation. On en approche ceux qui n'ont pas été baptisés, on les y amarre par les pouces ; on embraque la corde, ce qui les force à élever les bras ; on prend alors un entonnoir qu'on présente dans leur manche, on y verse de l'eau, ainsi que sur la tête ; on mollit ensuite la corde. On les fait s'asseoir, l'un après l'autre, sur une planche placée sur une baille pleine d'eau, on les rase avec un rasoir de bois ; on enlève tout d'un coup la planche sur laquelle ils sont assis et ils tombent le derrière dans la baille ; on leur fait promettre du vin à l'arrivée ; ensuite on les démarre. Aussitôt commence un arrosement général. Le timonier seul est excepté, et le capitaine se sauve, en promettant à chacun un verre de vin. Si c'est la première fois que le navire passe le dé-

troit, les matelots menacent de couper la guibre du navire. Un d'eux se met sur l'avant-pont à frapper ; mais alors le capitaine dit qu'il donnera double ration et on est content.

Autrefois, au départ comme à l'arrivée, on tirait des coups de pierrier, on chantait des cantiques à la Vierge, pour se rendre le voyage favorable, ou pour remercier Dieu de l'avoir terminé heureusement. Aujourd'hui on ne tire plus le canon, plusieurs accidents étant arrivés ; mais on n'oublie pas d'invoquer la protectrice des marins. Pendant tout le voyage, soir et matin, un des anciens du bord fait une courte prière, à laquelle assiste tout l'équipage (1).

Au retour, comme au départ, les terreneuvats se livrent à la joie, et sont assez souvent prodigues de l'argent si péniblement gagné.

1. Desury, *Notice sur la navigation et la pêche de la morue à la côte de l'île de Terre-Neuve*, dans Le Maout. Collection de pièces inédites ou peu connues. Saint-Brieuc, 1851, in-8, p. 639-681.

Dans les ports de la Manche, on a vu jadis, quand la campagne avait été bonne, des pêcheurs de morue montés en voiture avec une chatte (petite ancre à plusieurs branches) amarrée à une corde et parcourant au grand galop les rues de la ville ; quand ils passaient devant un cabaret d'aspect séduisant, le chef criait : « Mouille ! » en laissant tomber la chatte, et tous halaient sur la corde. La voiture s'arrêtait, mais en piteux état souvent. Un jour un équipage descendit à terre au moment où finissait la représentation d'un café concert. De gré ou de force, le propriétaire dut rouvrir ses portes et la troupe joua pour l'équipage tout seul (1).

§ 2. — Les Islandais.

Les vieux loups d'Islande racontent aux novices, à propos de cette île, les histoires les plus saugrenues ; ils leur donnent à croire, par exemple, qu'elle est la mère des baleines, baleine elle-même démesurée,

1. *Le Temps*, février 1893.

qu'elle a l'humeur voyageuse, et que, comme tous les monstres de son espèce, elle aime à changer d'eau (1).

A bord des navires islandais, on fait, le soir de la Saint-Jean, un singulier feu de joie. Chacun y veut contribuer et apporte un vieux cirage; ces vêtements, après avoir été imprégnés de goudron et d'huile de foie de morue, sont empilés dans un baril que l'on hisse par un fil de fer à l'extrémité de la grande vergue. Après une prière, prononcée tête nue, et qui est suivie du chant de cantiques bretons, le novice grimpe à la grande vergue, et met le feu au baril. La flamme est saluée par les acclamations de tous, et les chants continuent jusqu'à ce que les derniers restes de ce bûcher soient tombés dans les flots. Le capitaine paie « la double » en l'honneur de la Saint-Jean, et le matin il paiera largement le café et les accessoires.

Quelquefois les pêcheurs vont se rendre visite d'un bateau à l'autre : cela s'appelle

1. A. Le Braz, *Pâques d'Islande*, p. 31.

binicaser, et le mot a pour racine Binic, petit port de pêche de la baie de Saint-Brieuc. Afin de mieux *binicaser*, les Paimpolais, plusieurs jours avant d'aller en baie, gardent une partie de leurs provisions d'eau-de-vie. Les visites sont si nombreuses, les libations si copieuses, que l'on a souvent à déplorer des désordres graves. La petite embarcation qui, à chaque navire, sert pour *binicaser* avec les autres équipages a le nom significatif de « porte-ivrognes (1) ».

Lorsqu'on prie tout haut à Islande, les âmes des « perdus » errantes dans ces parages, vous répondent. Une nuit que le père Loll de la *Marguerite* avait imaginé pour se désennuyer, de se réciter, tout en pêchant, son *Pater Noster*, des voix s'élevèrent du fond des eaux, répétant après lui chacune de ses paroles. De surprise et aussi de frayeur, il se tut. Alors il y eut au-dessus de lui, dans la mer, comme un

1. *Revue de Bretagne et de Vendée*, juin 1899, juin 1900 (art. de P. Giquello. aumônier des Œuvres de mer).

grandsanglot, et une voix murmura plaintive : « Si tu étais allé jusqu'au *Libera nos a malo*, tu nous aurais tous délivrés. »

Quand un Islandais décède sur les lieux de pêche, c'est une tradition que toute sa bordée ne tarde pas à le suivre.

La présence d'un innocent à bord porte bonheur (1).

Comme les Terre-neuvats et presque tous les marins, les Islandais se livrent à leur retour à de joyeuses ripailles. A Dunkerque la chapelle de Notre-Dame des Dunes est fréquentée à la fin de septembre par les Islandais, qui entremêlent les neuvaines et les autres exercices religieux de saouleries extraordinaires (2).



1. Le Braz, l. c. p. 38. 50, 52.

2. Jean d'Ardenne. *Itinéraire de la côte de Flandre*, p. 23-24.

§ 3. — Les Baleiniers

Avant de partir pour leur lointaine campagne, ces marins, plus encore que ceux de Terre-Neuve, menaient joyeuse vie. Ils avaient une chanson de bord qui le constatait :

Il faut qu'un baleinier
Parte ayant mangé son dernier
Denier (1).

En quittant le port, les baleiniers de Greenock jetaient un soulier à la mer pour avoir la chance. Maintenant ceux d'Ecosse, avant l'appareillage, brûlent souvent un mannequin pour s'assurer un bon voyage.

Les baleiniers américains ont coutume de suspendre à la mâture de leur navire une guirlande de feuilles ou de fleurs. Lorsqu'ils traversent les mers polaires, ils attachent, le 1er mai, une guirlande à une corde qui part du haut du grand mât et va à la première du mât de hune : si elle est

1. Alexandre Dumas, *Les Baleiniers*, t. i, p. 279.

détachée,ou si elle a un accident, les baleiniers considèrent que c'est d'un fâcheux augure. Elle y reste suspendue jusqu'à ce que le bateau revienne à son port. Cette guirlande est ornée de rubans, gages d'amour de leurs fiancées (1).

En Bretagne, on dit que les marins n'auraient jamais pu surprendre les baleines s'ils n'avaient été aidés par un poisson qui porte le nom de sirène. Il se met sur l'oreille de l'énorme bête,et, quand celle-ci est endormie, il chante mélodieusement, et les navigateurs avertis par son chant, savent qu'il y a là une baleine (2).

Au commencement de ce siècle, les baleiniers du nord de l'Ecosse avaient des espèces de signaux télégraphiques : ainsi un nombre marqué de mouvements, faits avec un balai, indiquait à un autre vaisseau le nombre des baleines prises (3).

Au siècle dernier, lorsque les pêcheurs

1. F. S. Bassett, p. 437, 416.
2. Com. de M. J.-M. Comault.
3. W. Scott, *Le Pirate*, ch. 21.

madécasses avaient piqué une baleine, ils mettaient un pavillon à leur pirogue, pour l'annoncer au village, où cet événement excitait une joie universelle (1).

Si quelque navire baleinier sur le pont duquel tout est obscur et silencieux, preuve que la journée n'a pas été heureuse, vient à passer près d'un navire qui a fait bonne pêche, un mauvais plaisant épanche sur le feu une coupe d'huile, et la flamme, qui monte en tourbillonnant, annonce de sa part au sombre louvoyeur une cynique commisération (2).

Les baleiniers vont se visiter les uns les autres ; on s'accoste, puis on *gamme*, suivant l'expression consacrée, c'est-à-dire que les uns vont visiter les autres (3).

Dans tout le Nord-Amérique on dit que des baleiniers d'autrefois sont condamnés,

1. L. Gentil, *Voyage dans les mers de l'Inde*, 1761 et 1769, t. II, p. 561, cité par *Mélusine*, t. III, col. 206.

2. Al. Dumas, *Les Baleiniers*, t. I, p. 139.

3. *Les Français peints par eux-mêmes*, t. I, p. 244.

pour leurs péchés, à revivre en baleines. Aussi examinez-les bien, les vieux roués, quand ça s'amuse à souffler un mille au vent à nous, et que ça n'a pas l'air d'aller de l'avant; ça vous entend, aussi bien que je l'entends, le cri de notre vigie, le grand hunier que l'on masque et le branle-bas des pirogues. Ça se laisse approcher à une longueur d'aviron, puis ça vous regarde en dessous, et quand le harponneur se lève, ça s'affale sans rien dire, à je ne sais combien de brasses de fond, et ça va se relever un mille plus loin en soufflant et en riant. Ces baleines ne sont que de ci-devant baleiniers, et pas des Français encore, ce sont des Américains, des anciens de Sag-Harbour ; ils flairent et reconnaissent l'odeur de goudron à trente milles dans le vent, et ne se laissent approcher que pour se distraire en nous entendant godemmer.

Un capitaine baleinier, qui, pendant deux campagnes consécutives, avait eu tant de malechance à la pêche qu'il lestait ses poches pour se noyer, voit sortir de l'eau un beau monsieur noir qui lui promet de

lui faire restituer son commandement et de lui faire prendre autant de baleines qu'il le désirera, à la seule condition que lui et tous les membres de sa famille deviendront baleines après leur mort. Quant à lui, il ne devait mourir que lorsqu'il y aurait quelqu'un de mort dans sa famille, et qu'il aurait fait souffler le gros sang à ce personnage, devenu baleine ou cachalot. Le capitaine accepte et il fait quatre campagnes superbes ; lorsqu'il est sur le point de s'embarquer pour la quatrième, le choléra emporte ses quatre enfants, et il ne veut plus partir ; sur les instances de sa femme, il reprend un commandement, en se promettant bien de ne jamais tuer de petits baleineaux ; mais pendant qu'il était absent, sa femme meurt, et, transformée en baleine, est harponnée. Alors le monsieur noir apparaît et change le capitaine en baleine ; c'est lui qui a enseigné aux autres le moyen d'échapper aux harpons et aux lances (1).

1. Alexandre Dumas, t. ii, p. 117 à 144.

Les baleiniers écossais connaissaient la légende d'une baleine invulnérable, vieille de deux cents ans, et dont le dos était couvert d'algues et de coquillages (1).

Les pêcheurs baleiniers de Nantukett, qui, à chaque saison, se rencontrent aux îles Malouines, ne manquaient jamais de retrouver chaque année dans leurs parages de pêche un énorme cachalot qui, maintes fois poursuivi par les plus hardis harponneurs, leur échappait toujours. Ce cachalot était en outre entièrement blanc ; aussi y avait-il, surtout parmi les matelots, une sorte de superstition craintive qui leur faisait regarder l'approche du monstre comme une circonstance défavorable au succès de leur navigation... Chaque nouveau navire qui arrivait du continent sur le théâtre général de la pêche ne manquait jamais de s'informer avec inquiétude de tout ce que ses devanciers avaient à lui dire sur ce fantastique animal. Un vieux capitaine de Nantukett promit sa fille en

1. Bassett, p. 237.

mariage et le commandement de son beau trois-mâts l'*Océanie* au pêcheur qui, par quelque ruse que ce soit, tuerait le grand cachalot blanc. Il y eut beaucoup de concurrents à aller dans les parages où se tenait le monstre. Il chavira plusieurs pirogues ; mais le commandant de l'une d'elles eut l'idée d'aller prendre à bord une futaille de la plus large dimension, et de la placer sur l'avant de sa pirogue. Quand on approcha du cachalot, il donna l'ordre de la lancer à l'eau, et en même temps la pirogue dévia de sa route. Le cachalot se précipita sur la barrique et se mit à la broyer de sa formidable mâchoire. Pendant ce temps le baleinier lui lança un harpon et le tua. C'était un gros nègre qui arriva en 1828 à Nantukett, où il fut reçu avec enthousiasme, et il épousa la belle Américaine (1).

On a relevé chez les tribus non civilisées qui se livrent à la pêche de la baleine un assez grand nombre de coutumes et

1. Jules Le Comte, in *Musée des familles*, t. iv, p. 98-101.

de superstitions, probablement très anciennes, qui montrent l'importance qu'on attachait à cette pêche, et la crainte des dangers auquel on était exposé. J'ai noté, dans des chapitres précédents, plusieurs de leurs observances qui présentent des parallèles avec celles en usage chez d'autres pêcheurs. Celles qui suivent semblent leur être plus particulières.

Chez les Kaniagmioutes, les baleiniers étaient considérés comme des êtres ayant communication avec les mauvais esprits et qu'on ne regardait qu'avec une extrême frayeur. Il semble que la baleine ait été regardée par ces populations comme un animal dont la mort devait être expiée par des cérémonies semblables à celles que nous rencontrons chez les Aïnos, en expiation de la mort de l'ours. Ne pouvait devenir baleinier quiconque le voulait : le postulant devait passer par nombre de cérémonies initiatives. Les baleiniers habitaient dans des villages particuliers, situés dans des endroits inaccessibles. Ils avaient au milieu des forêts, ou dans un

endroit que nul œil profane ne pouvait regarder, des cavernes où ils conservaient leurs momies, qu'ils regardaient comme des divinités tutélaires. Dans l'une d'elles il y a des momies occupées aux différents actes de la vie d'un baleinier, et même un lac en miniature. Les baleiniers apportaient à ces momies des offrandes consistant en chair de phoque ou d'autres animaux marins Ils prétendaient qu'en retour, quand ils avaient besoin de pointes de lance en ardoise, ils n'avaient qu'à déposer à l'entrée de la caverne une ardoise non travaillée, et qu'en revenant au bout de quelques jours, ils trouvaient leur lance prête à servir (1).

Aux îles Vancouver on fait, plusieurs mois à l'avance, des préparatifs pour la pêche de la baleine, et la saison où elle a lieu est presque considérée comme une saison sacrée. Dans la tribu des Aht, l'honneur de se servir du harpon est ac-

1. A. Pinart, in *Rev. d'Anthropologie*, t. II, 679-80.

cordé à un petit nombre — environ une douzaine pour toute la tribu — qui héritent de ce privilège. On connaît pourtant des exemples de gens qui l'ont acquis par leur mérite. Huit ou neuf hommes choisis par le harponneur forment l'équipage de son canot. Plusieurs mois avant le commencement de cette pêche, ces hommes sont forcés de s'abstenir de leur nourriture habituelle ; ils vivent séparés de leurs femmes, se lavent le corps, le matin, le midi et à la nuit, et se rougissent la peau avec de petites branches,ou avec une pierre rugueuse. Si un canot est endommagé ou coulé par une baleine, ou si quelque accident arrive pendant la saison de la pêche, il est attribué à quelque pêcheur de l'équipage qui a dû manquer à ces préparations, et une enquête sévère est faite par le chef de la tribu. Les témoignages sont examinés, et une investigation est faite dans les affaires domestiques et les habitudes des personnes accusées. S'il apparaît quelque circonstance suspecte, le coupable est fortement réprimandé, et souvent il est privé

de son rang et il est mis au ban pendant plusieurs mois (1).

Dans l'Alaska, de nos jours encore, cette pêche est revêtue d'un caractère à demi religieux par une série de cérémonies compliquées et de pratiques préalables. Les propriétaires des bateaux portent des ornements particuliers et les équipages sont soigneusement choisis à l'avance (2).

Certaines peuplades, pour s'assurer de la chance à la pêche de la baleine, revêtent des costumes spéciaux. Les Groenlandais y allaient avec leurs plus beaux habits; car, disaient leurs jongleurs, si quelqu'un avait des habits sales, ou qui eussent touché par malheur à quelque corps mort, la baleine s'échapperait, ou, fût-elle morte, ne reviendrait plus sur l'eau. D'après Eggede, qui rapporte la même coutume, si les pêcheurs ne prenaient pas leurs plus beaux vêtements comme pour une noce, la baleine, qui ne peut souffrir la malpropreté, s'enfuirait devant eux. Sur la côte

1. Sproat. *Savage life*, p. 227 et suiv.
2. Sproat, l. c. p .228, 59.

Nord-Ouest de l'Amérique, quand le chef allait à la pêche de la baleine, il se revêtait de la peau d'une loutre de mer ; tout son corps était frotté d'huile et barbouillé d'ocre jaune (1).

Aux îles Vancouver, la baleine est remorquée par toute la flotte, qui chante et observe la mesure avec les avirons. Si elle s'échappe et qu'elle aille dans une autre tribu, on renvoie les harpons avec une partie de la chair. Mais souvent il s'élève des discussions au sujet des baleines trouvées mortes sur les limites des tribus. Lorsque la baleine a été amenée au rivage, une partie des meilleurs morceaux est offerte au chef, au harponneur qui l'a pêchée et au prêtre-pêcheur ou sorcier qui prophétise le succès de la pêche. Le reste est distribué aux chefs moins importants, puis au menu peuple (2).

1. Crantz dans Laharpe, t. xvi, p. 206. Eggede. *Groenland*, p. 18. Meares. *Voyages*, t. iii, p. 21.

2. J. Murdock, in *Revue scientifique*, 4 nov. 1899.

Au siècle dernier, à Madagascar, lorsque le chef de la pêche revenait au rivage, il était reçu à bras ouverts, et l'un des noirs le prenait et l'emportait sur ses épaules.

Il y avait une autre cérémonie qu'un voyageur décrit ainsi : Un de la troupe se détacha, s'avança contre la baleine, l'oignit en la frottant avec de l'huile et lui étendit sur le cou une espèce de collier, fait de morceaux de cristal ou de verroteries ; cet homme revient ensuite, reprend sa place ; il se fait un grand silence ; alors un de la troupe prend la parole et prononce un discours sur la pêche qui vient de se faire ; il commence sans doute en appelant Dieu à son secours, car il crie trois à quatre fois : Dieu ! Dieu ! Dieu, continue-t-il, est bon parce qu'il permettait que l'on prît des baleines ; que le diable au contraire était mauvais, parce qu'il faisait tous ses efforts pour empêcher qu'on en prît ; que les baleines étaient une bonne chose, que c'était, une grande marque de la bonté de Dieu d'en avoir pris, parce que tel ou un tel

(qu'il nomme) n'avait pu en prendre. » Ici l'orateur fit l'éloge de celui qui avait pris la baleine; c'était, selon lui, un homme d'un très grand esprit et de grand savoir, pour avoir été capable de prendre un animal si gros et si mauvais, et qu'il fallait que les drogues dont il s'était servi eussent bien du pouvoir entre ses mains. L'orateur conclut que Dieu était cependant la première cause de la prise de la baleine ; qu'il était juste de lui offrir de cette pêche, puisqu'il était si bon ; qu'il fallait aussi en offrir au diable pour tâcher de l'apaiser et de se le rendre favorable pour une autre pêche. Le sermon finit enfin, et le prédicateur le termine en disant aux assistants : « Prenez tous, puisque Dieu est bon. » Il ne fallait pas le répéter; les enfants, en assez grand nombre, se jetèrent sur le repas, qui fut pillé en un clin d'œil (1).

Les Indiens Classet se coupent le nez

1. L. Gentil. *Voyage dans les mers de l'Inde*, 1761 et 1769. Paris, 1781, t. II, p. 561, cité dans *Mélusine*, t. III, col. 205.

quand ils ont pris une baleine. Lorsque les Malgaches ont capturé un baleineau, ils s'excusent auprès de la mer, en invoquant la faim et la nécessité (1).

Chez certaines tribus du littoral de la Côte d'Or, quand un cétacé échoue sur la plage, de grands malheurs menacent le pays, car ces mammifères marins sont un ancien peuple que la mer a englouti (2).

On dit à Magellan qu'il y avait dans certaine partie de l'Océan des oiseaux noirs semblables à des corbeaux qui, lorsque la baleine paraît à la surface de l'eau, attendent qu'elle ouvre la gueule pour se jeter dedans et vont directement lui arracher le cœur, qu'ils emportent pour s'en nourrir (3).



1. Lubbock, *L'homme avant l'histoire*, p. 422 ; *Dict. des sciences anthropologiques*.
2. E. Reclus, t. xii, p. 438.
3. *Voyageurs anciens et modernes*, t. iii, p. 317.

LIVRE III

LITTÉRATURE ORALE

DES PÊCHEURS

LIVRE III

LITTÉRATURE ORALE DES PÊCHEURS

§ I. — Contes et légendes.

Après avoir été l'une des principales occupations des peuplades primitives, la pêche constitue encore l'industrie de plusieurs millions d'individus ; et dans certaines contrées, comme les îles de la Polynésie, elle fournit aux indigènes une partie considérable de leur alimentation.

Il semblait naturel de penser que les légendes et les contes où figurent la pêche et les pêcheurs sont extrêmement nombreux. Mais en y regardant de près, on constate qu'ils sont plus rares qu'on ne serait porté à le croire ; beaucoup paraissent oubliés, ou bien l'on ne s'est pas occupé sérieusement de les recueillir.

En Polynésie, on raconte plusieurs légendes de dieux pêcheurs ; ce sont eux

qui ont fait sortir la terre des profondeurs des eaux où elle était cachée. D'après l'une d'elles, qui semble se rattacher aussi à l'invention de la pêche, également attribuée aux divinités, Maui forma un hameçon avec sa mâchoire, l'amorça avec son sang, et il pêcha la terre, son hameçon s'étant accroché à la maison de Hine-nui-teho (1). Alors que la mer existait seule, le dieu Tiki voguait en pirogue, et, pour se distraire, il pêchait à la ligne. Un jour qu'il avait filé plus de corde que d'habitude, il sentit son hameçon engagé; il fit un effort, et ramena une terre à la surface de l'eau. Cette pêche lui ayant plu, il la renouvela sur différents points et fit successivement émerger les terres connues des indigènes (2). Suivant une autre légende, Tiki, sentant au bout de sa ligne un objet volumineux et lourd, usa de précaution et souleva ce qu'il croyait être quelque chose de monstrueux; mais il fut bien surpris d'entendre

1. P. Lesson, *Les Polynésiens*, t. IV, p. 279.
2. Max Radiguet, *Les derniers sauvages*, p. 228.

le bruit du tam-tam et des voix humaines. L'objet qu'il avait retiré n'était autre chose que la terre. A Tonga on racontait qu'un jour où Tangaloa pêchait à la ligne, son hameçon s'arrêta dans la fente d'un rocher ; le dieu, en tirant fort, fit sortir toutes les îles Tonga, qui n'auraient formé qu'une seule île si le fil de la ligne ne se fût cassé. On montrait dans un rocher la fente où s'était arrêté l'hameçon du dieu (1).

C'étaient les trois Maui qui avaient pêché une des îles, le troisième fit de si grands efforts dans son canot pour l'attirer qu'il le brisa en deux (2).

Dans les îles de l'Océan Pacifique, et même dans quelques-unes de celles de l'Océan indien, les dieux passaient pour avoir découvert la manière de pêcher, et quelques-uns avaient communiqué cette invention aux hommes. Le filet fut inventé par Vatea, qui ne l'emplit que quand le dieu des vents eut fait souffler

1. Mariner, *Hist. des îles Tonga*, t. II, p. 292.
2. Wyatt Gill, *Myths and Songs from South Pacific*, p. 72.

la brise, et caché le filet sous les vagues ; en jetant les poissons sur le rivage, un par un, Vatea prononça le nom de chacune des espèces et les compta. Tu-matauenga, le père des hommes intrépides, pour se venger de ses frères, tressa des filets avec du lin, et amena sur le rivage les poissons enfants de Tangaroa, le dieu de la mer. Aux Andaman, c'est le dieu Peluga qui enseigna à Tomo, le premier homme, l'art de se servir des filets (1).

Maui inventa les lances barbelées et les hameçons, mais il ne les montrait pas à ses frères, et faisait mine de pêcher avec des armes lisses (2).

Sir Georges Grey dans sa *Mythologie polynésienne*, dit que les Nouveaux Zélandais ont appris des fairies l'art de pêcher le maquereau ; c'est saint Gildas qui a montré aux pêcheurs trécorrois comment

1. W. Gill. l. c. p. 100. Tylor, *Civilisation primitive*, t. I, p. 371, d'après Grey. H. E. Man *Andaman islanders*, p. 95.

2. Lesson, t. IV, p. 296.

il fallait saler la morue, jadis très abondante sur la côte (1).

Dans la légende qui suit, Ruahatu, dieu qui réside au fond de la mer, est pris par un pêcheur de Tahiti. Deux hommes étaient allés au large pêcher à la ligne : Roo était le nom de l'un, Teahoroa celui de l'autre. Ils jetèrent leur hameçon dans la mer, et l'hameçon se prit dans les cheveux du dieu Ruahatu. Ils se dirent alors : « Un poisson ! » Ils tirèrent la ligne, et virent qu'ils avaient pris par les cheveux un être à forme humaine. A l'aspect du dieu, ils bondirent à l'autre bout de la pirogue et restèrent muets de frayeur. Ruahatu leur demanda : « Qu'est-ce ceci ? » Les deux pêcheurs répondirent : « Nous sommes venus ici pour pêcher du poisson, et nous ne savions pas que tu te prendrais à notre hameçon. » Le dieu leur dit alors : « Dégagez mes cheveux. » Et ils les dégagèrent ; puis Ruahatu leur demanda : « Quels sont vos noms ? » Ils répondirent : « Roo et Teahoroa. »

1. W. Jones, p. 33. *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 449.

Ruahatu leur dit ensuite : « Retournez au rivage, et dites aux hommes que la terre sera couverte par la mer et que tout le monde périra. Demain matin, vous vous rendrez sur cet îlot : ce sera un lieu de salut pour vous et pour vos enfants. » Ruahattu fit monter la mer au-dessus des terres. Toutes furent couvertes, et tous les hommes périrent, excepté Roo, Teahoroa et leurs familles (1).

Dans les légendes européennes, il est assez rarement parlé d'êtres surnaturels qui vont à la pêche. Cependant en Haute-Bretagne on contait les pêches que faisaient les fées et leurs maris les féetauds ; l'un de ceux-ci avait un bateau qu'il portait sous son bras et qu'il avait le pouvoir d'agrandir ou de rapetisser à son gré ; les fées prenaient des huîtres dans les parcs ; mais elles en remettaient autant, et de plus belles (2). En Ecosse les fairies pêchent dans de petits

1. Gaussin, *Du dialecte de Tahiti*, Paris, 1853, in-8°, p. 258.

2. Paul Sébillot, *Contes des marins*, p. 4. *Contes des paysans et des pêcheurs*, p. 65.

bateaux qui leur appartiennent. Elles portent alors leur vêtement vert habituel, avec un petit chapeau rouge sur leurs cheveux. Elles se livrent à ce travail le matin et le soir, dans les beaux jours de l'été, et plus d'une fois les pêcheurs en allant à la mer ou en revenant les ont vues s'y employer (1).

Lorsque les poissons sortent de l'eau, le reflet brillant et nacré de leurs écailles éveille facilement l'idée d'argent ; plusieurs ont en effet une sorte de ton argenté ; c'est peut-être même la fréquence de ce reflet qui a empêché qu'on ne dise qu'il y a dans la mer des poissons d'argent, alors que nombre de légendes parlent du poisson d'or. Il figure dans le rêve d'un pêcheur de la jolie idylle de Théocrite : Enfin, dit-il, je tirai un poisson d'or, d'or massif. Ne serait-ce pas, me disais-je, le favori de Neptune, ou bien encore peut-être le trésor de la belle Amphitrite ? — D'après ton rêve, tu ne peux manquer de trouver de vrais poissons bien vivants. Prends garde de

1. W. GREGOR, *Scotland*, p. 65.

mourir de faim avec tes songes d'or(1) » Il est possible que Théocrite ait connu la tradition, qui n'est pas encore perdue, et où la figure un poisson merveilleux tout en or, ou aux écailles d'or, qu'il était parfois donné aux pêcheurs de prendre. Sur les côtes du Morbihan, le Poisson d'or passait pour être gros comme un veau. Il avait une tête de grondin avec des cornes, le corps d'un homard et la queue d'une hirondelle. On le prenait, on lui décousait le ventre, l'or était mis dans un sac, puis il demandait à être rejeté à l'eau (2). Dans un conte de Lesbos, un poisson d'or n'est autre qu'une princesse métamorphosée. Un petit poisson aux yeux de diamants, et aux écailles d'or est pris par un pêcheur slave; dans le comte de Grimm, les *Enfants d'or*, un poisson d'or a des propriétés merveilleuses (3).

On rencontre dans un grand nombre de

1. *Idylle* t. XXI, trad. Gail.
2. PAUL FÉVAL in *Musée des Familles*, 1864, p.252.
3. *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 20. CHODZKO, *Contes des paysans slaves*, p. 145.

récits divers, et sous des latitudes variées, l'épisode du pêcheur qui s'empare d'êtres surnaturels, ou de poissons doués du don de la parole, qui sont en général des divinités ou des hommes enchantés. Ils promettent à celui qui les a pris des talismans incomparables, ou une chance perpétuelle à la pêche, s'il consent à leur rendre la liberté.

Un pêcheur malgache ramène au bout de sa ligne une ondine merveilleusement belle, qui lui dit qu'elle l'épousera et qu'elle habitera avec lui, à la condition qu'il ne révélera jamais son origine. Et ils vécurent ensemble jusqu'au jour où le pêcheur, étant ivre, raconta de quelle façon s'était fait le mariage. La fille des eaux l'abandonna alors et retourna vivre dans le monde aquatique (1). Le héros Waïnamoinen, qui est le principal personnage de l'épopée finnoise, prend un poisson qu'il ne connaît pas, (2) et qui lui dit qu'il n'est autre que sa fiancée métamor-

(1) FERRAND, *Contes populaires malgaches*, p. 91.

(2) *Kalevala* (Ve runo) trad. Léouzon Leduc.

phosée; dans l'épopée latavienne, Widewut s'empare d'un poisson d'or qui le supplie de ne pas le tuer ; en récompense, il lui promet un élixir, grâce auquel il pourra comprendre le langage des oiseaux. (1) Dans un conte esthonien de Kreutzwald, un pêcheur prend une grande écrevisse, qui le prie de lui rendre la liberté ; en échange elle lui promet d'accomplir tous ses vœux, et de lui donner beaucoup de poisson. Mais sa femme est insatiable, et elle veut être déesse ; alors le mari et la femme sont métamorphosés en cochons(2).

Ce poisson qui parle figure au début d'un des plus célèbres contes de Grimm : un pêcheur prend une grosse barbue qui lui dit qu'elle n'est pas un vrai poisson ; mais un prince enchanté. Le pêcheur la jette à l'eau, sans lui demander rien en échange de sa liberté ; mais, par le conseil de sa femme, il retourne au rivage, appelle la barbue, et lui fait divers demandes qui sont aussitôt exaucées. On

(1) *Revue des Trad. pop.*, t. XI, p. 547.
(2) *Ibid.* t. III p. 424.

sait le reste, et comment l'orgueil et la rapacité de la femme du pêcheur lui fit perdre tous ses dons (1).

Dans un autre conte de Grimm, le poisson remis à l'eau fait présent au pêcheur d'une coupe qui lui donnera autant de poissons qu'il le désirera, à condition de ne révéler ce don à personne.

Le poisson aux écailles d'or du conte slave, après avoir supplié le pêcheur de ne pas le faire périr, lui remet une bague d'or, au moyen de laquelle il pourra se procurer autant d'or qu'il le désirera. Un petit poisson doré, pris par un pêcheur de la Manche, lui dit qu'il est le roi des poissons et lui promet, s'il le rejette à l'eau, de lui faire faire toujours des pêches abondantes (2).

Mme de Cerny a publié dans le *Journal d'Avranches* en 1858 un conte de Haute-Bretagne, dans lequel le roi des poissons, pris dans les filets d'un pêcheur, lui demande sa liberté, en lui disant qu'en ré-

1. GRIMM. *Contes choisis*, trad. Baudry, p. 59.
2. CHODZKO, p. 145. PAUL SÉBILLOT, *Contes des landes et des grèves*, p. 75.

compense, il viendra à son secours, toutes les fois qu'il l'appellera, en lui rappelant qu'il l'a remis à l'eau ; grâce à lui, le pêcheur épousa une princesse. On raconte dans le même pays qu'une sirène, capturée par un petit pêcheur qui consent à la remettre à l'eau, lui donne une flûte, grâce à laquelle il peut la faire venir quand il veut ; elle lui procure de l'argent, il devient capitaine et ensuite il s'enrichit ; un autre pêcheur de la Haute-Bretagne prend un poisson qui était homme jusqu'à la ceinture, et qui lui dit qu'il est le roi des mers ; le pêcheur veut bien le rejeter à l'eau ; en reconnaissance le roi des mers lui fait prendre beaucoup de poissons, et le protège toute sa vie (1).

Dans un conte de l'île de Lesbos, les trois fils du pêcheur prennent successivement un petit rouget, et le remettent à l'eau, après qu'à chacun d'eux il a accordé un don (2).

1. Paul Sébillot, *Contes de marins*. Palerme, 1890, p. 12, 7.

2. Georgeakis et Léon Pineau, *Folk-Lore de Lesbos*, p. 28.

Dans une série beaucoup plus nombreuse, le pêcheur au lieu de remettre à l'eau le poisson parleur,qu'il a pris souvent plusieurs fois, le rapporte à la maison, presque toujours pour obéir à sa femme, qui a envie de le manger ; le poisson lui recommande alors de couper son corps en un certain nombre de morceaux, de les donner à manger à sa femme, et à quelques-uns de ses animaux domestiques, et d'enterrer le reste dans un coin de son jardin. Il en naît des enfants, des animaux et des plantes doués de particularités merveilleuses; les enfants ont des aventures nombreuses, mais ne se rattachant plus au monde des pêcheurs. Dans les *Contes de Lorraine*, t. I, p. 67, M. E. Cosquin cite une dizaine de contes étrangers où figure cet épisode. On le rencontre nombre de fois dans les pays de langue française : Lorraine; trois versions, Cosquin, t. I, p. 67 et t. II, p. 56, où il s'agit de la reine des poissons. Paul Sébillot, *Contes populaires*, t. I, p. 124. J. B. Andrews, *Contes ligures*, p. 172. J. F. Bladé, *Contes de Gascogne*,

t. I, p. 277. Léon Pineau, *Contes du Poitou*, p. 27. Webster, *Basque Legends*, p. 87. J. F. Cerquand, *Contes et légendes du pays basque*, t. I, p. 55. Gittée, *Contes wallons*, p. 25, 115.

Parfois, mais plus rarement, le poisson n'implore pas sa grâce, mais, se résignant à sa destinée, il indique ce qu'il faut faire de sa chair et de ses écailles. Un conte des environs de Gênes est curieux parce qu'il comprend deux épisodes, celui où le pêcheur laisse aller sans condition le poisson qui l'implore, et celui où les poissons pris n'essaient pas de se soustraire à leur sort. Quelque temps après avoir remis le poisson à l'eau, le pêcheur prend trois ombrines qui lui disent de manger leur chair, et de conserver leurs squelettes, qui lui porteront bonheur (1).

Le poisson capturé par le pêcheur breton (Luzel, *Contes*, 1870, p. 83), l'anguille merveilleuse du conte de Gubernatis (*Novelline di San Stefano di Calcinaia*, p. 151) ne demandent pas grâce non plus. Un épisode

1. J. B. Andrews, *Contes ligures*, p. 252.

qui rappelle ce trait des contes européens se retrouve dans une légende de Samoa. Une petite anguille poursuivie par Hina, qui veut la tuer, lui dit que si elle ne mange que son corps, et qu'elle plante son épine dorsale et sa tête, elle aura un arbre qui procurera des fruits bons à boire et à manger (1).

On rencontre aussi une autre série de contes dans lesquels un pêcheur qui, pendant longtemps a tendu vainement ses filets, capture un être surnaturel qui lui assure que, s'il accepte une condition, souvent assez ambiguë, il prendra beaucoup de poissons. En Basse-Bretagne, un pêcheur peu chanceux, et convaincu qu'une sorcière lui a jeté un sort, prend une sirène qui lui promet, s'il consent à la remettre à l'eau, de faire venir dans ses rêts autant de poissons qu'il peut en désirer ; quand il en a fait par deux fois l'expérience, la sirène est remise à l'eau, et elle lui dit qu'en rentrant, il

1. P. Lesson. *Les Polynésiens*, t. II, p. 275.

trouvera sa famille augmentée d'un beau garçon, mais qu'il devra lui apporter l'enfant, pour qu'elle lui donne un baiser. Une mermaid promet la chance à un pêcheur écossais, à la condition qu'il lui donnera son fils au bout de trois ans; elle le prend et l'amène sous les eaux et sa mère le fait revenir en jouant de la musique. Un pauvre pêcheur écossais, qui depuis longtemps était malheureux et ne prenait rien, voit s'élever près de son bateau une fille de la mer; elle lui promet, s'il veut se rappeler d'elle lorsque le fils qui va lui naître atteindra sa vingtième année, de lui faire prendre du poisson en abondance (1).

Sur l'ordre d'un seigneur des bords du Danube, qui lui commande d'apporter une grande quantité de poissons pour un repas qui doit avoir lieu trois jours après, un pêcheur jette ses filets ; le premier et le second jour, il ne prend rien ; le troisième, après une pêche également infructueuse.

1. F. M. Luzel, *Contes de Basse-Bretagne*. t. II, p. 382. Loys Brueyre, *Contes de la Grande Bretagne*, p. 84. Jacobs, *Celtic fairy Tales*, p. 144.

il voit un bateau dans lequel est un homme vêtu de vert, qui lui demande le sujet de son chagrin ; le pêcheur le lui raconte, et l'homme lui dit : « Si tu veux me donner dans vingt ans ce que tu ne sais pas être dans ta maison, tu auras du poisson en abondance. » Le pêcheur y consent, ne sachant pas que sa femme était enceinte (1).

Un pêcheur norvégien, qui pêchait pour la table du roi, reste toute une journée sans rien prendre ; vers le soir une tête s'élève sur l'eau et lui dit : « Si tu veux me donner ce que ta femme porte sous sa ceinture, tu auras du poisson à discrétion. » Le pêcheur, ignorant que sa femme est enceinte, accepte volontiers la condition (2).

Dans les contes qui suivent, le diable a pris la place des sirènes et des génies de la mer, qui figuraient peut-être dans les versions plus anciennes. Il apparaît en mer à un pêcheur breton qui ne prend rien, et lui promet de lui donner du poisson à dis-

1. Wratislaw, *Sixty folk-tales from Slavonic sources*, p. 301.

2. Dasent, *Popular tales from the Norse*, p. 181.

crétion, si dans dix-huit ans, il lui apporte ce que sa femme porte en ce moment ; le pauvre homme y consent, ne sachant pas qu'il s'agit de son fils. Un pêcheur sarde, dépité de sa malechance, consent à donner sa fille au diable (1).

Dans un conte populaire de la Valachie, un pêcheur, qui avait passé toute la nuit sans rien prendre, jette une dernière fois ses filets, et quand il les retire, il y trouve un petit homme noir, qui le prie de lui promettre quelque chose. L'homme, sans y songer, lui promet ce qu'il a de plus cher dans sa maison. Le diable, qui avait pris cette forme de nain, jette aussitôt dans les filets une telle quantité d'or que la barque en est remplie (2).

Un pêcheur andalou sent son filet si lourd qu'il pouvait à peine le soulever. Quand il l'a sorti de l'eau, il y voit un très gros poisson qui le menace de le

1. F. M Luzel, in *Archives des missions scientifiques*, 1873, p. 8. Francesco Mango, *Novelline popolari sarde*, p. 85.

2. *Magasin pittoresque*, 1843, p. 48.

manger s'il ne promet de lui donner le premier être qu'il rencontrera. Le pêcheur y consent, pensant que, comme d'habitude, ce serait sa petite chienne qui viendrait à sa rencontre ; mais il se trouve que c'est son fils qui, inquiet, a devancé la chienne. Celui-ci, du reste, après plusieurs aventures, épouse la fille du roi ; un conte de l'île Majorque a le même début (1).

Plusieurs contes de la Haute-Bretagne parlent de pêcheurs qui, après des aventures, parviennent à de hautes destinées. L'un d'eux, qui a consenti à remettre à la mer le roi des poissons, est convoqué par le roi qui lui ordonne, sous peine de mort, de pêcher de nouveau le poisson merveilleux et de le lui rapporter. Le dieu de la mer donne au pêcheur un navire enchanté, à l'aide duquel il est vainqueur de la flotte royale, et il devient roi de France. Un autre pêcheur consent à remettre à l'eau le petit poisson doré, qui lui promet que désormais

1. Cipriana Alvarez de Machado, in *Bibl. del Folk-Lore*, t. i, p. 183. Antonio Alcover, *Aplech de Rondayes Mallorquines*, t. ii, p. 220.

il pêchera tant qu'il voudra ; dans une tempête, il fait boire au pêcheur une bouteille qui le fait traverser la mer sans accident ; le pêcheur arrive dans la ville du roi des poissons, qui est merveilleusement belle ; quand il s'ennuie d'y être, le roi lui remet une bourse inépuisable, et ordonne à un thon de le prendre sur son dos et de le déposer près de son village (1).

D'autres pêcheurs épousent des princesses par le secours d'un cordon enchanté, ou grâce à une tabatière magique, ou bien deviennent grands seigneurs ; c'est ainsi que le fils d'un pêcheur de Lesbos obtient la main de la fille du roi (2). Deux enfants d'un pêcheur de Basse-Bretagne prennent son bateau et s'en vont en mer ; ils découvrent un palais magnifique où le plus jeune débarque ; il y voit une salle remplie de sacs ; il en rapporte un au bateau, qui était rempli de pain blanc, puis un se-

1. PAUL SÉBILLOT. *Contes de marins.* Palerme, p. 7. *Contes des landes et des grèves*, n. 5.

2. PAUL SÉBILLOT, *Contes des marins*, p. 12, 184, 200. GEORGIAKIS et LÉON PINEAU, l. c. p 29

cond rempli de pièces d'or ; il retourne une troisième fois ; mais son frère s'éloigne avec le bateau et le laisse seul dans le château ; il fait accroire à un géant qu'il est son fils qu'il a perdu, et le géant le laisse seul en lui défendant de pénétrer dans une certaine chambre. Le garçon y va, voit des hommes pendus, et trouve à terre une bague d'or ; c'était un talisman qui parlait ; grâce à lui, il se sauve, se fait bâtir un beau château et épouse la fille d'un empereur. La suite du conte ressemble beaucoup à la fable d'Aladin, et surtout au conte du géant Grand Sourcil que j'ai recueilli en Haute-Bretagne (1).

Dans un conte créole de la Guyane un pêcheur, amoureux de la fille d'un planteur, la demande à son père ; elle le repousse avec dédain, mais, il finit par l'épouser, après l'avoir délivrée de la prison où un ogre l'avait renfermée (2).

1. Henri de Kerbeuzec, *Cojou Breiz*, Paris, 1896, p.91-97. Paul Sébillot, *Contes des marins*, p. 208.

2. G. Haurigot, in *Revue des trad. pop.* t.xii, p. 227.

Dans un conte esthonien, un pêcheur tombe amoureux de la fille de la « mère des Mers », et se marie avec elle. Elle le quitte tous les jeudis ; il la guette et voit qu'elle a une queue de poisson (1).

Les filles de pêcheurs ont, plus rarement que leurs frères, des aventures merveilleuses ; pourtant on raconte en Haute-Bretagne que trois rois, le roi des poissons, le roi des rats et des souris et le roi des oiseaux, sont tellement frappés de la beauté de trois jeunes pêcheuses, qu'ils les épousent ; une autre fille de pêcheur est également épousée par le fils du roi de France (2).

Des pêcheurs et surtout des capitaines terre-neuvats se donnent au diable ou commettent des impiétés afin d'avoir de la chance à la pêche. Le capitaine du *Saint-Marcan*, ayant eu une malchance continue, s'écrie : « Pour un rien, je vendrais mon âme. » Peu après il a bonne pêche ; mais il

1. F.-S. Bassett, p. 194.

2. Paul Sébillot, *Contes des marins*, p. 180, 200.

est secoué par le mauvais temps. A Saint-Cast, on racontait que le patron d'un navire du même nom, ayant fait un contrat analogue, prend beaucoup de poisson, et le diable lui donne une remorque grâce à laquelle il arrive à Saint-Malo en quatre jours (1).

Un capitaine terre-neuvât, surpris par le calme, descendit dans sa cabine, et se mit à injurier une statue de la Vierge, lui demandant si c'était elle qui était cause de ce mauvais temps. Il lui donna un coup de poing et la statuette roula sur le plancher, brisée en plusieurs morceaux. Quelque temps après le vent souffla : mais le navire éprouva des avaries, le capitaine se noya, puis l'équipage ne prit presque pas de morue. Les marins furent persuadés que l'âme damnée de leur capitaine en était cause : ils la voyaient voltiger sous forme de feu, et ils sentaient, au moment où une morue mordait, qu'une main invisible s'amusait à *dévirer* leurs cordes (2).

1. *France maritime*, t. III, p. 276. PAUL SÉBILLOT, *Contes des Marins*, p. 289.
2. *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 392.

Il est assez rare que des pêcheurs d'eau douce s'adressent au diable : pourtant un pêcheur de Konkored avait fait un pacte avec lui, et il ne craignait même pas de pêcher dans l'étang de Komper, où Satan allait danser à minuit avec sa troupe pour la rafraîchir (1).

Dans un conte des *Mille et une nuits*, un vieux pêcheur,qui a fait vœu de ne jeter ses filets que quatre fois, ne prend rien les trois premières,et à la quatrième, il ramène un vase de cuivre jaune fermé avec sceau de plomb ; quand il l'a brisé, il en sort une fumée qui se condense et devient un énorme géant. Celui-ci, qui a été enfermé dans ce vase par Salomon, avait juré de tuer celui qui le délivrerait. Le pêcheur, après avoir essayé de se sauver, lui déclare qu'il ne croira jamais, avant de l'avoir vu, qu'il ait pu tenir dans le vase. Le génie se laisse prendre à ce stratagème, et, quand il est dans le vase, le pêcheur le referme avec le sceau de Salomon. Le génie se met alors à

1 DULAURENS DE LA BARRE, *Veillées de l'Armor*, 1857, p 58.

supplier le pêcheur, qui finit par lui rendre la liberté, à la condition qu'il lui jurera, au nom du Dieu vivant, de le faire devenir puissamment riche.

Plusieurs contes parlent de pêcheurs qui descendent au fond de la mer sans se noyer, et reviennent à terre après un séjour plus ou moins long. Nous en avons déjà vu des exemples. En voici un autre ; d'après un conte écossais un pêcheur de phoques rencontre un inconnu à cheval, qui vient le trouver de la part d'un marchand qui désirait acheter beaucoup de peaux de phoques, à un haut prix. C'était la nuit ; le pêcheur monte derrière le cavalier, qui, arrivé au bord de la mer, le fait mettre pied à terre, et le précipite dans les flots. Ils descendirent, et enfin ils se trouvèrent devant une porte qui menait à une série d'appartements habités par des phoques ; à sa grande surprise le pêcheur vit qu'il était devenu lui-même un de ces animaux ; ces phoques étaient affligés, et celui qui l'avait amené lui raconta que son père avait été blessé par lui et que

lui seul pouvait le guérir. Le pêcheur posa sa main sur la blessure du vieux phoque, qui fut aussitôt guéri. Pour ramener le pêcheur sur la terre ferme, celui qui avait été le chercher lui fit jurer de ne plus tuer de phoque de sa vie. Il lui fit des présents, quand il eut juré ; puis ils montèrent et atteignant la surface de la mer, ils débarquèrent au pied de la falaise. Là le guide souffla sur le pêcheur et tous deux reprirent la forme humaine (1).

Dans une légende esquimaude, une fille, qui est sorcière, descend au fond de la mer, y reste trois jours, et se bat avec une vieille qui y habite. Celle-ci est vaincue et forcée de laisser revenir à la surface de l'eau les animaux de mer qu'elle retenait auprès d'elle (2).

Un pêcheur de Roquebrune ne prenait rien, lorsque son fils lui propose d'aller dans un endroit où l'on voyait beaucoup de

1 Loys Brueyre, *Contes de la Grande-Bretagne*, p. 268.

2. Rink, *Tales of the Eskimo*, p. 150.

poissons. Son père l'en détourne lui disant que le diable y habite. Mais un matin qu'il n'y avait plus de pain à la maison, l'enfant va pêcher et le diable l'emporte dans son palais (1).

Des récits, qui semblent surtout populaires sur les rivages de la Méditerranée, parlent de barques de pêcheurs qui sont transportées par un pouvoir magique à une grande distance de leur port, soit à travers les airs, soit, plus habituellement, sur les flots où ils naviguent avec une rapidité vertigineuse. Un pêcheur mentonnais endormi dans son bateau, est éveillé par l'arrivée de sept sorcières qui disent : « Marche pour six, marche pour sept ! » le bateau ne bouge pas ; alors elles disent : « Marche pour huit ! marche pour dix ! » Le bateau se met en marche et arrive à Milan, où sans être vu, le pêcheur coupe le morceau de l'habit d'une des femmes. Le bateau revient de même à Menton, où le pêcheur s'aperçoit que celle dont il avait cou-

1. J. B. Andrews, p. 155.

pé l'habit n'était autre que sa fiancée. Celle-ci le rend riche, à la condition qu'il se taira. En Corse un pêcheur de Calvi, dont le bateau était démarré toutes les nuits, se cache pour savoir qui lui jouait ce mauvais tour ; il voit arriver treize chattes noires qui se mettent à faire des conjurations en disant : « Va pour un, va pour deux, etc. » jusqu'à treize ; comme la barque ne bouge pas, elles croient que l'une d'elles est enceinte,et ayant dit : « Marche pour quatorze ! » le bateau s'élance avec rapidité et va jusqu'en Egypte où les sorcières descendent à terre pour sucer le sang des petits Egyptiens. Il descend aussi et rapporte un régime de dattes ; le bateau revient à Calvi, et le lendemain à l'église, le pêcheur met du sel dans le bénitier, et les treize sorcières,qui étaient treize dames de la ville, ne peuvent quitter leur place qu'après avoir promis de renoncer à leurs pratiques de sorcellerie (1).

1. J. B. Andrews, *Stories from Mentone Revue des trad. pop.*, t. IX, p. 45.

Un pêcheur languedocien qui voyait chaque matin sa barque mouillée d'eau de mer, se cacha auprès pour savoir ce que cela voulait dire. Il vit à minuit des femmes arriver chacune avec une lumière, et lorsqu'elles eurent dit : « Pars pour un, pars pour deux, etc, pour sept, » la barque disparut comme une fumée. Le lendemain, il se cacha dans sa barque, et, comme elle ne partait pas au commandement de : « Pars pour sept », celle qui était la maîtresse dit : « Pars pour huit, » et elle traversa la mer en un clin d'œil. Arrivé en terre d'Egypte il vit les femmes disparaître dans une maison mal famée, et pour pouvoir affirmer ce qu'il avait vu, il coupa une branche de palmier. Le pêcheur dit au curé que pour connaître les sorcières du pays, il fallait semer du sel devant la porte de l'église ; les sept femmes, en y arrivant, s'arrêtèrent et l'on reconnut que c'étaient les sept sorcières de la barque. (1) En Roussillon un conte a un commencement

(1) L. LAMBERT, *Contes populaires du Languedoc*, 1892, p. 148.

à peu près identique En débarquant sur la terre inconnue au pêcheur, les femmes font une ronde effrénée, puis elles se dirigent vers un village. A leur retour, la barque se remet aussitôt en mouvement et arrive promptement sur le rivage roussillonnais. Le dimanche suivant, le pêcheur indique au bailli les sorcières, à mesure qu'elles entrent à l'église. L'une d'elles était la propre femme du bailli. Une autre version de la même région raconte qu'un pêcheur de Collioure auquel on avait dit que sa future était sorcière, l'épia et la vit, après s'être trempé le pouce dans la pommade, se diriger vers la plage où deux autres femmes l'attendaient. Il eut le temps, après s'être aussi frotté, de se cacher sous les cordages, et les sorcières, prononçant les paroles : « Pars pour un, deux, trois », ajoutèrent, voyant que la barque ne bougeait pas : « Pars pour quatre. » Elle se dirigea vers l'île de Saint-Vincent, en face Collioure, d'où, après avoir cueilli des fleurs, elles revinrent au port (1).

1. Horace Chauvet, *Légendes du Roussillon*, p. 47-51.

Un long récit de la Biscaye espagnole raconte qu'un pêcheur, couché sur le tillac avec un de ses compagnons, vit arriver deux fantômes qu'on aurait dit tombés des nues ; c'étaient des femmes qui crurent que les hommes étaient endormis, et le bateau s'enleva dans les airs, et s'arrêta bientôt sous un immense olivier ; les deux femmes sortirent du bateau, y revinrent au bout de quelques instants, et après avoir regardé attentivement les hommes, elles rentrèrent dans la barque, qui se remit aussitôt en mouvement, et se retrouva en quelques minutes à l'endroit d'où elle était partie. Lorsque le bateau eut été amarré, la plus vieille des femmes dit à l'autre : « Ma fille, disons-leur adieu pour toujours, car jamais tu ne reverras ce bateau ni personne de son équipage ; d'ici à deux heures, ils seront tous au fond de l'eau. Avant qu'ils aient doublé la pointe d'Arrangatzy, je ferai s'élever trois vagues, la première de lait, la seconde de larmes, la troisième de sang. Ils pourront échapper aux deux premières ; mais il n'est rien qui puisse les

sauver de la dernière. Il n'y aurait qu'un moyen d'échapper au sort qui les menace ; ce serait de lancer un harpon dans la troisième, la vague de sang ; car ce sera moi-même, et le coup qui frapperait cette vague percerait mon propre cœur. » Le garçon, qui raconte ceci à l'équipage, montre pour preuve de sa véracité une branche d'olivier qu'il avait coupée. Les pêcheurs, qui sont en mer au moment de ce récit, voient les trois vagues ; la dernière est frappée au milieu par un harpon ; un gémissement se fait entendre, et la vague, se séparant en deux devant le tranche-lame, va se précipiter vers la côte et couvre le rivage d'une écume de sang. Ce jour-là les bateaux qui, pendant toute la campagne avait fait mauvaise pêche, reviennent chargés à couler bas ; mais une des femmes du village était à l'agonie, et sa fille disparut en maudissant les marins (1).

En Islande, souvent par un temps calme

(1) JULIEN VINSON, *Le Folk-Lore du pays basque*, p. 20-33.

on entend craquer les barques tirées sur le sable. Ce craquement est leur langage, mais il n'est pas donné à tout le monde de le comprendre. Un homme une fois les entendit, et l'une disait à sa vieille compagne qu'elles ne se retrouveraient plus côte à côte, car le lendemain, malgré le mauvais temps, son patron la mettrait à la mer. La seconde barque dit qu'elle n'irait pas, à moins que le diable s'en mêle. Le lendemain, le temps était menaçant ; le patron descendit au bord de la mer, et dit à ses hommes : « Allons ! lançons la barque au nom de Jésus (c'était son exclamation favorite). » Les hommes s'arcboutèrent le long de la barque, sans pouvoir la faire bouger ; d'autres leur aidèrent sans plus de succès. Alors le patron se mit à crier à tue-tête : « Eh bien alors, au nom du diable, en avant ! » La barque glissa aussitôt rapidement à l'eau. Les hommes la montèrent et partirent pour la pêche ; mais depuis on n'en a jamais entendu parler (1).

(1) *Magasin pittoresque*, 1867, p. 140.

Quelques légendes parlent de pêcheurs métamorphosés en poissons, ou en oiseaux pour des causes assez diverses. Le pêcheur Glaucus ayant mis un jour sur l'herbe du rivage des poissons qu'il venait de prendre, s'aperçut qu'ils s'agitaient d'une façon extraordinaire, et qu'ils allaient se jeter dans la mer. Persuadé que cette herbe avait une vertu particulière, il en goûta, suivit leur exemple et fut changé en Triton (1). Deux traditions, recueillies bien loin l'une de l'autre, racontent comment des pêcheurs furent métamorphosés en raison de leur désobéissance ou de leurs méfaits. Un pêcheur de Haute-Bretagne, qui avait entendu dire, en allant tendre ses filets sur la grève que la fête de la reine des fées aurait lieu le lendemain et que tout pêcheur qui ce jour-là lèverait ses filets serait puni y va tout de même ; il est changé en poisson, et c'est lui qui fut le premier Roué de mer (*Cyclopterus Lampus*). (2) **Aux**

1. Jacobi, *Dict. mythologique*.

2. Paul Sébillot, *Contes des Marins*, p. 359.

îles Vancouver, un pêcheur avait volé le poisson d'un autre après l'avoir frappé à la tête; pour l'empêcher de parler, il lui coupe la langue. Le pêcheur revient dans son canot et fait entendre un cri semblable à celui du plongeon. Le dieu Qwateath changea un des pêcheurs en plongeon et l'autre en corbeau. Le cri du plongeon est celui du pêcheur qui reproche à l'autre sa méchante action et tâche de se faire entendre (1).

Sur plusieurs points de la baie de Saint-Malo, surtout du côté de Saint-Jacut, on dit que dans le corps de chaque marsouin réside l'âme d'un pêcheur noyé, et c'est cette âme qui donne au marsouin son caractère éminemment variable (2). J'ai rapporté au chapitre des Grandes pêches plusieurs récits où des baleiniers sont, après leur mort, métamorphosés en baleines ou en cachalots.

Dans un conte de la Haute-Bretagne, un

1. SPROAT, *Savage life*, p. 180.

2. E HERPIN, *Côte d'Emeraude*, p. 451.

marsouin transporte sur son dos un pêcheur qui allait se noyer; mais c'était un féetaud qui avait pris cette forme et qui entraîne dans sa grotte le pêcheur et ses deux compagnons (1).

Quatre paysans des îles du Nord prirent un jour un bateau et allèrent à la pêche. Le soir ils ne revinrent pas ; le lendemain et le surlendemain, on les chercha sans pouvoir les retrouver. Un mois après, une baleine échoue sur la côte, on la tue, on l'ouvre et la première chose qu'on aperçoit dans ses entrailles, ce sont les quatre pêcheurs assis dans leurs bateaux et courbés encore sur leurs avirons (2).

Dans un conte suédois du recueil de Cavallius et Stephen : *La terre de Jeunesse*, une vieille fée a sous sa domination tous les poissons de la mer, et une baleine porte sur son dos le héros du conte. Les marins trécorrois racontent aussi qu'ils ont vu des poissons grands comme des îles qui

1. *Contes des Paysans et des Pêcheurs*, p. 82.
2. Marmier, *Lettres sur le Nord*, p. 349.

transportaient sur leurs dos des bateaux et même des navires (1).

Un conte malgache rapporte qu'un pêcheur, ayant abordé à une île où il n'y avait que des femmes, fut caché par une vieille. Comme il avait peur qu'on ne lui fît un mauvais parti s'il était découvert, il vit un matin sur le rivage un poisson énorme ; c'était un dauphin, auquel il demanda de le sortir de là ; le poisson y consentit, et depuis les dauphins sont respectés (2).

Des divinités ou des lutins jaloux qui se tiennent parfois près de la côte font du mal aux pêcheurs. Jû-ru-win, le méchant esprit de la mer, attaque pour les dévorer, les indigènes qu'il trouve à pêcher sur le rivage. Il se sert d'un harpon, et les personnes qui sont saisies par la crampe ou par quelque malaise subit, en revenant de l'eau, ou en y étant, sont, dit-on, harponnés par lui (3).

1. *Revue des Trad.*, t. XII, p. 393.
2. FERRAND, *Contes malgaches*, p. 144.
3. E. H. MAN, p. 91.

Sur le littoral de la Flandre, un pêcheur qui se montre le jour des morts emporte dans sa nasse ceux qui s'approchent du rivage (1).

La mère de l'eau est une divinité malfaisante de la Guyane, moitié femme, moitié poisson, qui se plaît à attirer les pêcheurs en pleine mer et à submerger leur frêle embarcation (2). C'est probablement la même que la mamman dilo, sorte de sirène qui attire et fait périr au fond de l'eau l'imprudent qui s'approche pour lui voir peigner sa magnifique chevelure (3).

Dans les îles du Pacifique les démons prennent les morts dans leurs filets, laissent leurs crânes sur les récifs de corail et vont manger leur chair dans l'Hadès (4).

Dans un conte de marin, un pêcheur qui a pris le poisson lutin Nicole, lui remplit

1. *Indépendance belge*, 3 novembre 1897.

2. Barbé-Marbois, *Journal d'un déporté*, p. 134.

3. A. de Saint-Quentin, *Introduction à l'Histoire de Cayenne*, Antibes, 1872, p. 97.

4. W. Gill, p. 169.

la bouche de ciment, lui coupe trois nageoires et le rejette à la mer. Nicole va raconter sa mésaventure aux autres poissons ennemis des pêcheurs ; c'est depuis ce temps que les pêcheurs emploient du ciment pour lester leurs bateaux (1).

Les Esquimaux croyaient que de monstrueuses mouettes avaient l'habitude d'enlever sur mer les pêcheurs et leurs kayaks et de les donner à leurs petits pour se nourrir (2).

Suivant des croyances que l'on retrouve chez plusieurs peuples qui tirent leur subsistance de la mer, il y avait une sorte de Paradis spécial pour les pêcheurs. Les Groenlandais s'imaginent que la demeure des âmes est située au-dessous de la mer ou de la terre : on y rencontre à chaque pas de l'eau potable, des oiseaux et des poissons, des phoques et des rennes qui se laissent prendre sans difficulté (3). Mais

1. Paul Sébillot, *Contes de marins*, Palerme, p. 50.

2. Rink, p. 455.

3. Tylor, *Civilisation primitive*, t. II, p. 99.

pour arrriver à cet Elysée, il faut s'être signalé à la pêche, avoir dompté les baleines et les monstres marins, ou avoir péri dans la mer (1). Aux îles Vancouver, Qwateath est le maître d'un beau pays où il fait toujours calme, où les canots flottent légèrement sur les eaux dormantes, et où les Indiens ont tout ce qui peut les flatter (2).

A Samoa, le monde souterrain des âmes se compose d'un ciel, d'une terre et d'une mer; là les âmes retrouvent des corps, cultivent le sol, pêchent, et font cuire leurs aliments comme dans la vie actuelle (3).

§ 2. — Les chansons de pêcheurs.

Les pêcheurs, comme au reste les marins en général, ont peu de chansons qui leur soient particulières. Pendant un séjour assez prolongé dans des villages exclusivement habités par eux, alors que je recueillais tant de contes et de formu-

1. Cranz, dans Laharpe, t. xvi, p. 198.
2. Sproat, *Savage life*, p. 207.
3. Tylor, l. c. p. 86.

lettes, je n'ai pas rencontré un seul chant digne d'être noté qui leur fût spécial.

Ils figurent aussi très rarement comme personnages dans les chansons, soit de la côte soit de l'intérieur ; je ne connais guère en France, dans cet ordre d'idées, qu'une chanson recueillie sur le littoral de la Saintonge :

A la pêche des moules,
Je n'y veux plus aller, maman,
Les garçons de Marennes
M'ont pris mon panier, maman. (1).

Sur les bords de la Méditerranée les chansons de pêcheurs sont rares : elles semblent y prendre une note sentimentale. Voici deux échantillons de ce genre : le premier est une barcarolle de Venise, le second le début d'une chanson de Lesbos.

O pêcheur de l'onde — Fidelin — Viens pêcher ici ! — Avec sa barque jolie — avec sa barque il s'avance, — Fidelin, lin là. — Que voulez-vous que je pêche ? — Fidelin — mon anneau qui est tombé — avec sa barque jolie. — Je te donnerai cent écus — Fidelin cette

1. Bujeaud, *Chansons pop. de l'Ouest*, t. I, p. 143.

bourse brodée. — Je ne veux pas cent écus — ni une bourse brodée. — Je veux un petit baiser d'amour — Cela seul me paiera. — Avec sa barque jolie, avec sa barque il s'avance Fidelin, lin la (1).

C'est, ainsi qu'on le voit, une version du plongeur, et elle est avec des variantes, chantée à peu près partout sur les côtes italiennes de l'Adriatique et de la Méditerranée (2).

Moi j'étais fils d'un pêcheur. — Et suis allé pêcher. — Chercher des yeux noirs ; — Et pendant la pêche,—j'ai pris un poisson, etc. (3).

Les pêcheurs Flamands semblent avoir plus de chansons se rapportant à leur métier que ceux des pays de langues française, bretonne ou basque. Le recueil de M. de Coussemaker en contient plusieurs, dont deux, le voyage en Islande et le départ pour l'Islande, se rapportent aux grandes pêches. Le Reys naer Island est

1. J. Caselli. *Chants pop. de l'Italie*, p. 231.

2. Evelyna Martinengo Cesaresco, *Essays on study of folk-songs*, London, 1886, p. 113.

3. Georgeakis et Léon Pineau, p. 198.

une sorte de poésie nationale pour les marins qui s'embarquent pour la pêche de la morue à Gravelines, Mardyck et Dunkerque.

Alexandre Dumas cite une chanson de baleinier dont voici le début; c'est une adaptation à ces marins de la chanson du plongeur :

C'était un quartier maître,
Lan la,
C'était un quartier maître
Qui savait bien nager,
Vogue, beau baleinier, vogue.

On a pu voir, au cours de cet ouvrage, quelques autres fragments de chansons de pêche.

§ 3. — BLASON POPULAIRE.

En raison de leur isolement, de leurs mœurs et de leurs coutumes particulières, plusieurs villages de pêcheurs sont blasonnés par leurs voisins, qui attribuent à leurs habitants des propos naïfs et saugrenus, ou en font les héros de contes comiques. En France, les plus connus de ces Béotiens

de la mer sont les Martigots de Provence, qui portent le sobriquet de « Nigauds des Martigues », et, les Jaguens, en Bretagne. Voici un des contes où figurent les Martegots; envoyés en députation au Parlement, ils vont chez le Président; l'huissier les introduit dans le cabinet qui précède la salle d'audience et leur dit : « Entrez ». Ils restent devant la lourde tapisserie qui la ferme et se disent d'attendre le premier qui se présentera. Ce fut un chien; les Martegots entrent à quatre pattes, obtiennent gain de cause et racontent à leurs concitoyens que si leur requête a été accordée, c'est grâce à la manière convenable dont ils l'ont formulée (1).

En Haute-Bretagne, il n'est sorte de drôleries que l'on n'attribue aux Jaguens, qui rivalisent avec les groupes du Blason international les plus renommés pour leurs actes naïfs. J'ai recueilli, et publié dans divers recueils trente de ces récits (2).

En Ecosse plusieurs groupes de pêcheurs

1. A. Dumas, *Voyage dans le Midi*. t. II, p. 120.
2. Paul Sébillot, *Contes de la Haute-Bre-*

étaient aussi les héros d'histoires comiques. Ceux de Foodee ou Fittie, près d'Aberdeen, figuraient parmi les gens auxquels ceux du voisinage attribuaient dans leurs récits une forte dose de naïveté (1). En Angleterre, parmi les *Joyeuses histoires des gens de Gotham* figure celle de douze pêcheurs qui croient que l'un d'eux s'est noyé, parce qu'en faisant le compte il oublie de se compter lui-même et ne trouve jamais que onze personnes (2). Cette facétie est attribuée aux Jaguens de Bretagne et à d'autres groupes non maritimes.

On raconte que les habitants de Coggeshall, comté d'Esse allaient autrefois à la pêche en emportant des baquets pleins d'eau pour y mettre le poisson. La cloche de l'église ayant plusieurs jours de suite

tagne, t. I, N°. 37. 38, 39 : *Littérature orale*. Les Jaguens à l'auberge. *Contes des Marins*, n° 30-38. *Mélusine*, t. II, col. 484 et suiv. (11 récits). *Revue des Trad. pop.*, t. XI. p. 635 (2 contes), t. XII, p. 89.

1. BERTRAM, *Harvest of the Sea*, p. 347.

2. W. A. CLOUSTON, *The book of Noodles*, London, 1886. in-12, p. 25.

obstinément refusé de sonner plus de onze fois au lieu de douze, à l'heure de midi, le sacristain envoya un homme muni d'un sac à Colchester avec mission d'acheter un nouveau coup au fabricant de cloches. Comme le choléra faisait rage dans les environs, les autorités locales décidèrent qu'un filet serait tendu pour empêcher le fléau d'entrer dans la ville (1). Les Molboes danois, pour peupler un étang, y lancent tous les harengs d'un baril, et l'année suivante, ils jettent leurs filets, pensant que ces poissons se sont multipliés et qu'ils feront une pêche miraculeuse (2).

Le blason proverbial des pêcheurs ne semble pas non plus très riche. Dans le Finistère, trois villages sont ainsi blasonnés en raison des poissons qu'on y pêche le plus habituellement :

Penn-sardinenn ar C'honkiz
Penn-eog ar C'hastel-Liniz
Ha penn-merluz ar C'hon-Bridiz.

1. *Mélusine*, t. III, col. 359.
2. *Revue des Trad. pop.*, t. VIII, p, 388.

Tête de sardine ceux de Concarneau. — Tête de saumon ceux de Châteaulin — Tête de merlu ceux de Combrit. Dans la nomenclature des recteurs, celui de Douarnenez est pêcheur : *Personn Douarnenez a zo pesketear*. Les gens de Yarmouth étaient appelés harengs salés par leurs voisins (1).

En Haute-Bretagne, les Malouins portent parfois le sobriquet de Peltas, à cause de certains marins de ce nom qui partent de ce port pour aller à Terre-Neuve ; les Câtins, habitants de Saint-Cast (Côtes-du-Nord), ceux de Petits-Jaunes, qui vient de la couleur de leur cirage de mer ; les Jaguens, ceux de « Houo hauts ! » en raison du langage bruyant qui leur est attribué par leurs voisins. (2) Ces appellations s'échangeaient autrefois très fréquemment entre les pêcheurs de ces deux ports, et quelquefois c'était le prélude d'espèces de batailles.

1. L. F. SAUVÉ, *Lavarou Koz. Magasin pittoresque*, 1851, p. 395.

2. PAUL SÉBILLOT, *Blason populaire de la Haute-Bretagne*, 1888, in-8°.

Les petits garçons d'Arundel et ceux d'Offham, avant de se battre à coups de pierre, échangeaient des aménités semblables :

Arundel mullet, stinking fish,
Eat it off a dirty dish.

Les mulets d'Arundel, qui puent le poisson — le mangent dans un plat sale. Ce à quoi les autres répondaient :

Offham dingers, church bell ringers,
Only taters for your Sunday dinners.

Clocheteurs d'Offham, sonneurs de cloche d'église — Vous n'avez que des morceaux pour vos repas du dimanche. (1)

1. F. E. SAWYER, *Sussex place Ryhmes*. Brighton, s. d. in-18.





TABLE ANALYTIQUE

LIVRE PREMIER

LA VIE DU PÊCHEUR

Chapitre I

LA NAISSANCE ET LE PREMIER AGE

Chapitre II

DE L'ADOLESCENCE A LA MORT

Chapitre III

LA MAISON DU PÊCHEUR

Chapitre IV

CULTES ET FÊTES

LIVRE II

LA PÊCHE ET LES BATEAUX

Chapitre I

LES BATEAUX

Chapitre II

LA CHANCE

CHAPITRE III

LES MŒURS A BORD ET LA PÊCHE

CHAPITRE IV

LES PÊCHEURS EN EAU DOUCE

Chapitre V

LES GRANDES PÊCHES

LIVRE III

LITTÉRATURE ORALE DES PÊCHEURS



Vannes. — Imp. LAFOLYE.

